

# Agreste Les Dossiers



Numéro 45 - Janvier 2019

## **Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation**

**Session du 18 décembre 2018**

**SSP - Insee**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

## **La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)**

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Pierre MULLER, inspecteur général honoraire de l'INSEE. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAA. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

# Sommaire

I - Les résultats économiques des exploitations en 2017 .....	3
II - Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2018 .....	35
III - Le compte social de l'agriculture prévisionnel en 2018 .....	71
IV - Le compte rendu .....	85

Le **Bilan conjoncturel 2018** est accessible sur le site :  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/panorama/>



CHAPITRE I

**Les résultats économiques  
des exploitations agricoles en 2017**  
Données du Réseau d'Information Comptable Agricole  
18 décembre 2018

Rapport annuel RICA 2017 - Méthodologie .....	5
1. Une année 2017 de redressement des résultats des exploitations agricoles .....	6
2. Les disparités de résultats en 2017 .....	12
3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2017 .....	14
4. La situation financière des exploitations agricoles .....	18
Annexes .....	24



## Rapport annuel RICA 2017 - Méthodologie

### Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations technico économiques. En France métropolitaine, le RICA couvre le champ des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 €. Il représente ainsi les moyennes et grandes exploitations, soit, en 2016, 97 % de la PBS, 92 % de la surface agricole utile, 85 % du volume de travail agricole et 65 % des exploitations agricoles. L'ensemble des données présentées dans ce rapport sont sur le champ France métropolitaine.

### Données 2017 : données provisoires

Les données 2017 présentées dans ce rapport ont été établies à partir de l'échantillon RICA provisoire, représentant 91 % de l'échantillon définitif du RICA 2017 sur la France métropolitaine qui sera disponible fin janvier 2018. Les données sont ainsi établies pour ce rapport sur un échantillon de 6 877 exploitations représentant 296 523 moyennes et grandes exploitations de France métropolitaine.

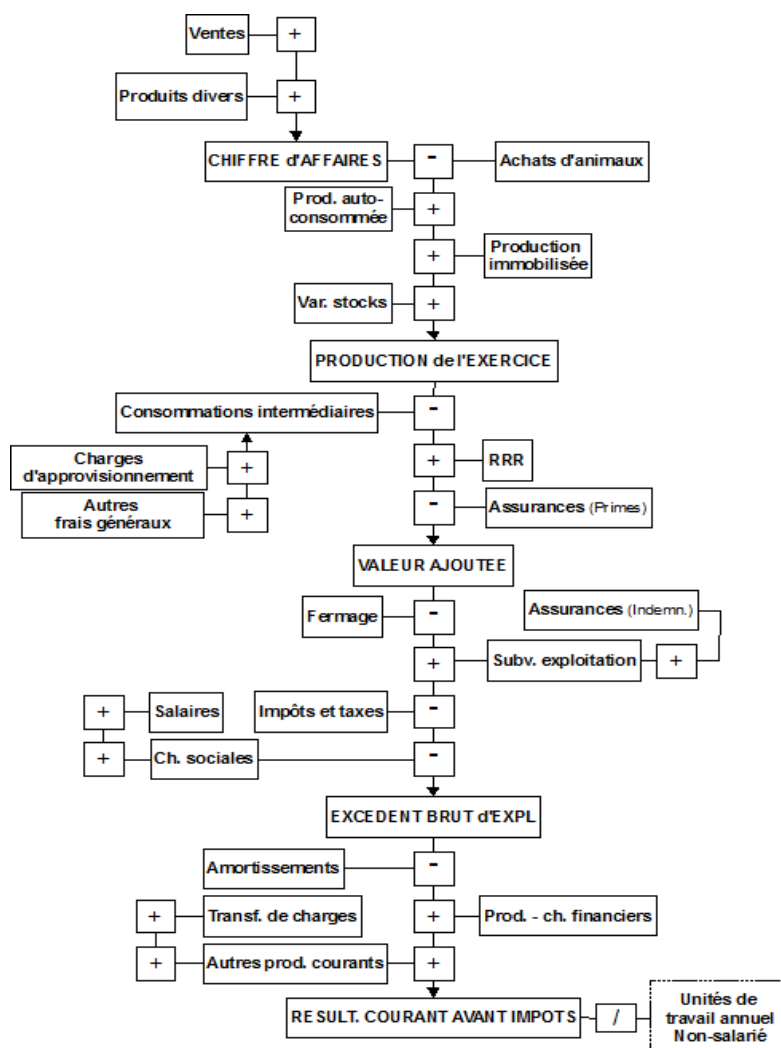
### Évolutions 2015-2017 et 2016-2017

Les évolutions 2015-2017 et 2016-2017 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes trois ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (ie. corrigées de l'inflation). Les données 2015 et 2016 ont pour cela été exprimées en € 2017 à l'aide de l'indice du prix du Produit Intérieur Brut source INSEE. Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en euros 2017 (valeurs réelles).

Pour en savoir plus sur le RICA, voir la rubrique « à propos du RICA » sur [agreste.gouv. fr](http://agreste.gouv.fr) :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/a-propos-du-rica-978/>

### Schéma de construction des indicateurs de résultats



## 1. Une année 2017 de redressement des résultats des exploitations agricoles

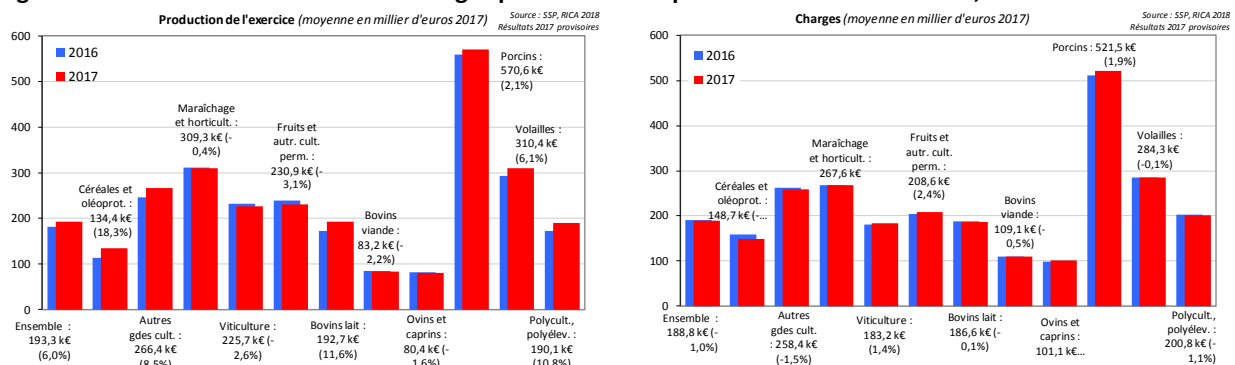
La production de l'exercice, complétée par les subventions d'exploitations, constitue la quasi-totalité des produits courants de l'exploitation. Cette production (nette des achats d'animaux) est composée pour l'essentiel des produits provenant des cultures (produits végétaux, produits horticoles, produits végétaux transformés) et de l'élevage (animaux et produits animaux). Sa variation explique en grande partie celles des résultats de l'exploitation.

Avec le retour à une conjoncture plus favorable en 2017 pour la plupart des spécialisations, la production de l'exercice des exploitations agricoles « moyennes et grandes » s'élève à 193 300 € en moyenne, toutes orientations productives confondues, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2016 mais un niveau légèrement inférieur à celui de 2015 (-1,4 %). La reprise concerne principalement les orientations qui avaient le plus souffert des accidents climatiques de 2016 : +18 % en céréales et oléoprotéagineux, +11 % en polyculture-élevage. Les producteurs laitiers ont également bénéficié du relèvement du prix du lait après deux années difficiles (Figure 1).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 188 800 € et diminuent pour la deuxième année consécutive (-1 % en moyenne par rapport à 2016 et -2,2 % par rapport à 2015). Cette baisse s'explique par la diminution sensible des dépenses en engrais et amendements (-16 %) et en produits phytosanitaires (-7 %). Les charges en alimentation animale progressent, pour leur part, légèrement (+1,0 %) alors que les dépenses en carburants augmentent (+9 %), après deux années de faible prix des produits pétroliers.

De ce fait, la valeur ajoutée moyenne des exploitations augmente de 21 %, et retrouve un niveau proche de celui de 2015 (+0,2 %). Les subventions d'exploitations, toutes productions confondues, diminuent de près de 1,2 % par rapport à 2016. La valeur des fermages évolue peu (-0,8 %) tandis que les charges de personnel évoluent à la hausse (+1,8 %).

**Figure 1 - Production de l'exercice et charges par orientation productive en 2016 et 2017, en millier d'€ 2017**



\*Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 15-16-17 constant - en valeurs réelles

Source : SSP RICA

Avec le retour d'une conjoncture plus favorable, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations de dimension « moyenne et grande » s'établit à 72 400 € en moyenne en 2017 : il progresse de 18 % par rapport à 2016 et retrouve un niveau équivalent à celui de 2015 (+0,1 %) (Tableau 1). L'EBE traduit la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son exploitation. Il est utilisé pour rémunérer l'exploitant (prélèvements privés), rembourser les annuités d'emprunts à moyen et long terme et pour constituer une réserve (autofinancement des investissements et marge de sécurité). De variabilité proche de celle du résultat courant avant impôts (RCAI), il peut être utilisé comme indicateur de « revenu brut ».



**Tableau 1 - Indicateurs de synthèse par orientation : résultats 2017 et des évolutions 2015-2017**

Orientation	Excédent brut d'exploitation			Dotations aux amortissements			Résultat courant avant impôts			Résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié		
	2017 (en €)	Evo. 17/16* (en %)	Evo. 17/15* (en %)	2017 (en €)	Evo. 17/16* (en %)	Evo. 17/15* (en %)	2017 (en €)	Evo. 17/16* (en %)	Evo. 17/15* (en %)	2017 (en €)	Evo. 17/16* (en %)	Evo. 17/15* (en %)
Céréales - oléoprotéagineux	53 140	88,5	-1,7	28 855	-5,2	-9,7	22 884	///	14,5	19 153	///	16,6
Autres grandes cultures	95 324	26,3	-7,8	43 569	0,2	-0,9	51 330	76,7	-8,9	37 765	77,4	-10,1
Marâchage - Horticulture	79 048	-2,9	-7,1	27 499	-1,7	-2,7	50 882	-2,3	-6,4	33 796	-5,0	-9,5
Viticulture	81 083	-6,5	-11,6	25 913	2,9	7,6	52 741	-10,3	-18,6	41 559	-9,9	-17,2
Fruits et autres cultures perm.	72 758	-12,6	-2,1	26 960	4,4	7,6	44 849	-20,2	-6,6	31 052	-20,5	-13,9
Bovins lait	82 658	27,5	16,2	36 200	-1,0	-1,2	42 887	72,6	43,6	26 909	73,7	45,2
Bovins viande	48 401	-5,9	-7,2	23 687	0,6	1,1	22 512	-12,4	-13,9	17 711	-12,0	-13,3
Ovins et caprins	50 344	-8,4	-4,7	21 917	-0,4	3,5	26 707	-14,5	-10,2	19 611	-14,3	-9,1
Porcins	129 228	-1,2	49,9	48 852	-0,6	-0,1	70 111	0,2	173,1	48 769	0,9	177,3
Volailles	88 108	26,1	16,7	35 580	-2,4	-1,4	47 867	68,0	43,3	36 074	64,0	37,9
Polyculture, polyélevage	72 239	34,2	4,0	35 953	-3,2	-6,0	32 729	137,2	19,5	21 674	137,5	19,7
<b>Ensemble</b>	<b>72 386</b>	<b>17,7</b>	<b>0,1</b>	<b>31 459</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>38 325</b>	<b>44,3</b>	<b>4,9</b>	<b>27 435</b>	<b>44,5</b>	<b>5,4</b>

\*Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 15-16-17 constant - en valeurs réelles

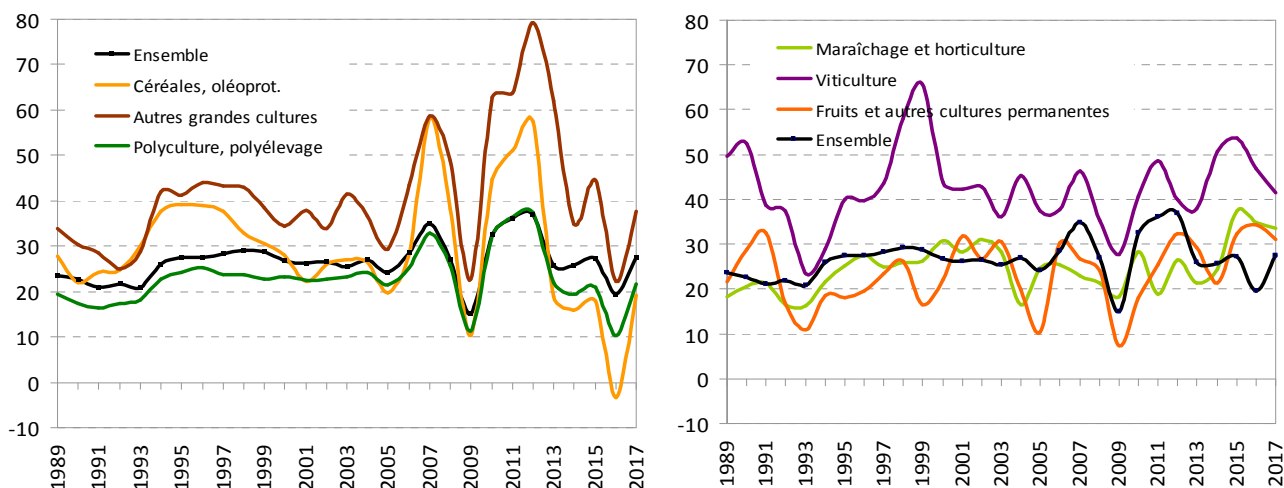
Source : SSP RICA

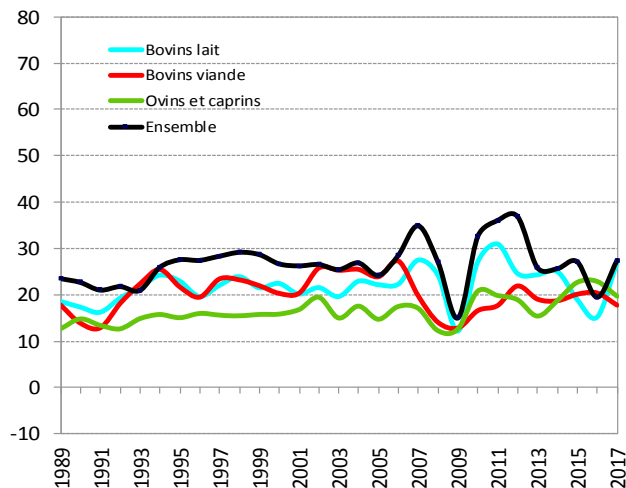
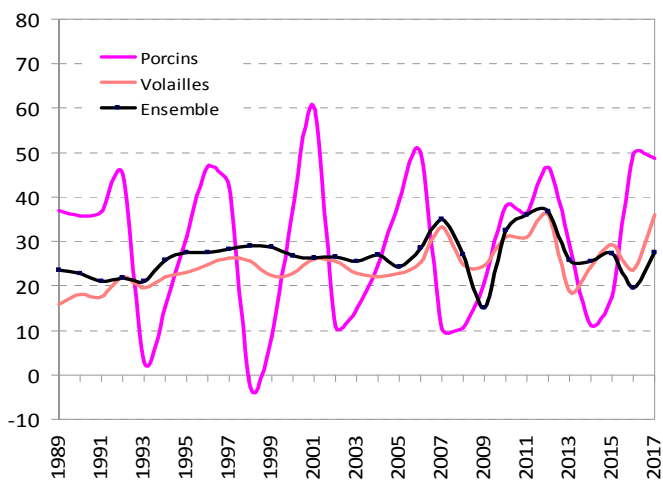
Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte de l'amortissement des investissements (-1,5 % en 2017) et des charges d'intérêt. Il constitue une forme de revenu mixte qui rémunère à la fois le travail et le capital de l'exploitant non-salarié. En 2017, le RCAI des exploitations agricoles de dimension « moyenne et grande » s'élève à 38 300 € en moyenne. Il se redresse nettement par rapport à 2016 (+44 %) et retrouve un niveau légèrement supérieur à celui de 2015 (+5 %) (Tableau 1).

Les charges sociales de l'exploitant, qui s'élèvent à 9 300 € en moyenne, ne sont pas comptabilisées en charges dans le calcul du RCAI. Il en est de même des plus ou moins-values sur cession d'actifs (3 800 € en moyenne) et des subventions d'investissement affectées aux résultats (1 400 € en moyenne) car elles sont considérées comme exceptionnelles d'un point de vue comptable, même si elles sont sources de résultats pouvant être « réguliers ». Le résultat de l'exercice, net des charges sociales de l'exploitant, permet de tenir compte de ces trois agrégats. Celui-ci s'établit en moyenne à 34 400 € en 2017 (+52 % par rapport à 2016 et +10 % par rapport à 2015).

Les indicateurs de résultat (net ou brut) analysés plus en détail dans ce rapport sont l'EBE et le RCAI rapportés aux unités de travail non salarié (Utans). Avec un nombre d'Utans par exploitation de 1,39 en moyenne en 2017, l'EBE par Utans s'élève en moyenne à 51 800 € (+18 % par rapport à 2016). Il s'établit à un niveau supérieur au niveau moyen observé sur la période 1995-2005 (+15 %), période antérieure aux fortes fluctuations observées entre 2005 et 2016 en lien notamment avec l'évolution du prix des céréales. Le RCAI par Utans moyen s'établit à 27 400 € (+44 % par rapport à 2016), soit un niveau un peu supérieur, toutes productions confondues, à la moyenne observée sur la période 1995-2005 (+2 %) (Figure 2).

**Figure 2 - Evolution\* du RCAI par Utans par orientation productive, en millier d'€ 2017**





\*Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - calcul en valeurs réelles  
Source : SSP RICA

### Une année 2017 de reprise pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux

Les bons rendements 2017 sur les principales productions céréalières contrastent avec les faibles récoltes de 2016. La hausse de rendement entre les deux années est importante pour le blé tendre (+36 %), le maïs grain (+24 %), le colza et le blé dur (+23 %), le tournesol (+22 %) et, dans une moindre mesure, les orges de printemps et d'hiver (+16 % et +15 %). Toutefois, du fait d'une grande disponibilité sur les marchés mondiaux, les prix baissent de 6 % pour le tournesol et le blé dur et de 4 % pour le maïs grain. Le prix de commercialisation du blé tendre 2017 progresse, pour sa part, légèrement (+2 % par rapport à 2016) du fait de la bonne qualité des grains de la campagne française, notamment leurs teneurs en protéines élevées. Il reste cependant sous le niveau de prix établi en 2015 (-8 %).

La hausse du chiffre d'affaires des principales productions céréalières se traduit par une nette remontée de la production de l'exercice dans cette orientation productive (+18 % par rapport à 2016), même si celle-ci reste encore en deçà du niveau de 2015 (-7 %).

Pour la deuxième année consécutive, les charges d'approvisionnement baissent nettement dans cette orientation (-11 % par rapport à 2016 et -14 % par rapport à 2015), conséquence de la diminution très marquée des coûts en engrais (-22 %) et, dans une moindre mesure, des coûts en produits phytosanitaires (-8 %). Dans ce contexte, la valeur ajoutée se redresse très fortement par rapport à 2016 (+232 %) et retrouve un niveau proche de celui atteint en 2015 (-2 %).

Avec la poursuite de la convergence des aides découplées, les subventions d'exploitation diminuent en moyenne de 1 %. Les fermages sont également en baisse (-2 %). Au total, en 2017, l'EBE par actif non salarié des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » s'établit à 44 500 € en moyenne (+88 % par rapport à 2016) et retrouve un niveau équivalent à celui de 2015.

Après déduction des dotations aux amortissements, en baisse de l'ordre de 5 %, et des charges financières, le RCAI par actif non salarié des exploitations spécialisées en COP s'élève à 19 200 € en 2017. Après avoir été exceptionnellement déficitaire en 2016, il dépasse de 17 % le niveau de 2015 mais demeure inférieur de 36 % à la moyenne 1995-2005 (29 900 €).

## **Hausse des résultats pour les autres grandes cultures**

Les exploitations spécialisées dans la betterave sucrière, les pommes de terre ou les légumes de plein champ produisent généralement aussi des céréales. Elles ont donc également profité de la conjoncture favorable de 2017, notamment pour les cultures de blé.

En 2017, année de fin des quotas betteraviers, la production en betteraves augmente sensiblement. Pour contrer la chute annoncée des prix qui ne sont plus garantis, les producteurs ont misé sur la forte augmentation de leurs surfaces plantées. La hausse des surfaces se conjugue à des rendements en hausse (+10 %), peu pénalisés par les épisodes de sécheresse. Dans un contexte de cours du sucre orienté à la baisse, conséquence notamment de la hausse de la production d'autres pays exportateurs comme le Brésil, l'Inde et la Thaïlande, les prix payés aux producteurs français sont finalement restés stables (+1 %).

L'augmentation des surfaces en pommes de terre de conservation en 2017 et les bons rendements (+19 %) entraînent une forte hausse de la production à laquelle se rajoutent les stocks de la campagne précédente. Malgré la baisse de 21 % des prix induite par cette production abondante sur un marché déjà encombré, la valeur de la production de l'exercice de ces exploitations progresse de +8 % par rapport à 2016 et permet de revenir quasiment au niveau de 2015 (-2 %).

La baisse en 2017 du coût en engrais et amendement profite également aux exploitations de cette orientation (-18 %). Les charges d'approvisionnement diminuent de 4 % par rapport à 2016 malgré une hausse de 7 % sur les dépenses en semences et plants. La valeur ajoutée augmente de 29 % par rapport à 2016 et ne se retrouve presque le niveau de 2015 (-2%). Malgré la baisse de 1,7 % des subventions d'exploitation, la stabilité des loyers de fermages et des charges en personnel contribuent à une hausse de 26 % de l'EBE par rapport à 2016. Le montant des dotations aux amortissements reste stable et le RCAI par actif non salarié s'élève ainsi à 37 800 €. En hausse de +77 % par rapport à 2016, ce niveau est proche du niveau moyen de la période 1995-2005 (38 500 €) mais inférieur de 10 % à celui de 2015.

## **Deuxième année de baisse des résultats pour la viticulture marquée les accidents climatiques**

En 2017, le gel de printemps dans les vignes du Sud-Ouest, des Charentes, du Jura et de l'Alsace et la sécheresse dans le Sud-Est, le Beaujolais, le Languedoc et la Corse affectent fortement la production viticole. Quelques vignobles comme les Charentes profitent malgré tout des précipitations en fin de vendanges.

Les résultats sont très hétérogènes entre les bassins viticoles (*Tableau 2*). Dans le Bordelais, les volumes de vins produits baissent de 40 % et ne permettent pas d'alimenter les stocks. La hausse de 5 % des volumes vendus à des prix globalement en hausse (+5 %) permet de contenir la baisse de la valeur de la production de l'exercice : -16 % par rapport à 2016 pour une production moyenne de 257 700 €. Dans le Sud-Ouest, également impacté par le gel tardif, si les volumes de vins produits baissent de 16 %, les volumes vendus augmentent de 4 % grâce à la mobilisation des stocks. Avec des prix en baisse de 5 %, la production de l'exercice s'établit, dans ce bassin, à 185 800 €, en baisse de 10 % par rapport à 2016.

Pour les exploitations viticoles dans leur ensemble, les volumes de vins produits baissent de 21 % tandis que les quantités vendues diminuent de 1 %. Avec des disponibilités en baisse, les prix sont globalement en hausse (+5 %) et les stocks reculent. La production de l'exercice diminue de 3 %. Les charges d'approvisionnement se replient de 3 % du fait d'un recul des dépenses en produits phytosanitaires (-10 %) et dans une moindre mesure en engrais et amendements (-6 %). L'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 63 900 €, en recul de 6 % par rapport à 2016 et de 10 % pour rapport à 2015. Compte tenu de l'augmentation des dotations aux amortissements (+3 %), le RCAI par actif non salarié s'établit à 41 600 € en moyenne, en baisse de 10 % par rapport à 2016 et de 17 % par rapport à 2015.

**Tableau 2 - Indicateurs de synthèse des exploitations viticoles par bassins :**

	EBE par unité de travail non salarié				RCAI par unité de travail non salarié			
	Montant 2017	Evolution (en %)			Montant 2017	Evolution (en %)		
		16/15	17/16	17/15		16/15	17/16	17/15
Bordelais	31 802	2,2	-49,4	-48,3	4 134	-2,3	-83,2	-83,6
Bourgogne-Beaujolais	93 209	-10,6	17,6	5,2	66 865	-16,7	25,7	4,7
Champagne	107 399	-5,6	11,3	5,1	83 997	-8,1	15,0	5,8
Charentes	112 656	-15,0	-0,9	-15,8	76 467	-22,3	-3,3	-24,8
Languedoc-Roussillon	27 769	-17,0	-26,6	-39,0	8 918	-32,4	-55,0	-69,6
Sud-Est	49 387	4,2	-17,3	-13,8	34 109	3,0	-24,2	-21,9
Sud-Ouest	42 743	18,3	-23,5	-9,6	20 859	29,6	-39,8	-22,0
Val de Loire	60 379	16,1	-11,9	2,3	38 653	21,4	-18,9	-1,5
<b>Viticulture France métropolitaine</b>	<b>63 891</b>	<b>-4,2</b>	<b>-6,1</b>	<b>-10,1</b>	<b>41 559</b>	<b>-8,1</b>	<b>-9,9</b>	<b>-17,2</b>

\*Evolutions calculées sur échantillons d'exploitations 15-16-17 constant - en valeurs réelles

Source : SSP RICA

## Baisse des résultats pour la plupart des autres productions végétales

### Maraîchage et Horticulture

En 2017, la production de l'exercice des exploitations maraîchères et horticoles est stable par rapport à 2016 (-0,4 %). Les charges d'approvisionnement augmentent de +1,3 % du fait de la hausse de 7 % des dépenses en semences. La réduction de la valeur ajoutée (-1,7%) explique en grande partie la diminution de l'EBE. L'EBE par actif non salarié s'établit à 52 500 €, en baisse de 6 % sur un an. Le RCAI par actif non salarié s'établit pour sa part à 33 800 € en moyenne, un niveau inférieur de 5 % à celui de 2016.

### Fruits et cultures permanentes

En 2017, les exploitations spécialisées en fruits et autres cultures permanentes enregistrent une baisse globale de 3,1 % de la production et une hausse des charges de main d'œuvre (+3 % en personnel interne et +18 % en personnel extérieur). L'EBE par actif non salarié, en baisse de 13 % par rapport à 2016, s'élève à 50 400 €. Les évolutions sont cependant très variables selon les productions, avec des rendements et prix très contrastés. Ainsi, les rendements baissent de 8 % pour la pomme, affectés par les gelées tardives printanières, alors qu'ils augmentent de 7 % pour les cerises et de 20 % pour les abricots. Pour les fruits d'été, la récolte précoce et la mise en marché simultanée avec d'autres bassins de production pèsent sur les prix : abricots (-27 %), cerises (-9 %), pêches (-4 %). Au total, dans cette orientation caractérisée par une forte variabilité des résultats entre les productions et les années, le RCAI par actif non salarié s'établit à 31 100 € en 2017 (-20 % par rapport à 2016, après deux années de hausse).

### **Un redressement des résultats porté par la hausse du prix du lait pour les éleveurs de bovins lait**

En 2017, les élevages spécialisés en bovins lait bénéficient d'une conjoncture favorable après trois années marquées par la crise. La production de l'exercice s'accroît de 12 %, dans un contexte de progression des volumes vendus (+2 % par rapport à 2016) et de redressement du prix du lait (+11 % par rapport à 2016 et +7 % par rapport à 2015), imputable à une reprise de la demande (notamment chinoise) et à l'explosion du prix du beurre.

La hausse des charges en alimentation animale (+3 %), liée notamment à l'augmentation du cheptel, est compensée par une baisse des dépenses en engrais (-10 %) et en produits phytosanitaires (-7 %). Malgré la réduction des subventions d'exploitation (-1,9 % en moyenne), l'EBE par actif non salarié s'établit à 51 900 € en 2017 (+28 % par rapport à 2016 et +18 % par rapport à 2015) et le RCAI par actif non salarié à 26 900 € (+74 % par rapport à 2016 et +45 % par rapport à 2015), deux niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis 2011.

Si les résultats s'améliorent dans toutes les zones d'élevage, l'ampleur des évolutions est toutefois variable selon les zones, en lien avec le système d'exploitation et la valorisation du lait. Moins impactées par la crise du prix du lait de 2015 et 2016, les exploitations situées en zones de montagne connaissent une remontée moins forte de leurs résultats (*Tableau 3*). Avec une valorisation plus fréquente sous signe de qualité et en circuit court, ces exploitations bénéficient d'un prix moyen du lait plus élevé et plus stable (400 € pour 1000L en moyenne sur l'année, contre 379 € en piémont et 351 € hors zones défavorisées). En 2017, leurs volumes vendus augmentent peu par rapport à 2016 (+0,7 % contre +3% hors zones défavorisées) et les hausses de prix sont moins fortes (+9% par rapport à 2016, contre +12% hors zones défavorisées).

**Tableau 3 - Indicateurs de synthèse des élevages en bovins lait selon la localisation du siège d'exploitation**

	Production de l'exercice			EBE par unité de travail non salarié			RCAI par unité de travail non salarié		
	2017 (en €)	Evo.* (en %)		2017 (en €)	Evo.* (en %)		2017 (en €)	Evo.* (en %)	
		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15
Hors zone défavorisée	214 648	13,7	6,1	54 020	38,1	20,9	28 737	110,3	58,8
Montagne et haute montagne	131 901	5,4	3,6	45 149	8,5	10,6	22 272	15,2	20,3
Piémont et autre zone défavorisée	213 744	11,5	1,8	54 314	28,7	16,3	27 475	79,5	40,6
<b>Ensemble Bovins Lait France métro.</b>	<b>192 700</b>	<b>11,6</b>	<b>4,8</b>	<b>51 863</b>	<b>28,3</b>	<b>17,5</b>	<b>26 909</b>	<b>73,7</b>	<b>45,2</b>

\*Évolutions calculées sur échantillons d'exploitations 15-16-17 constant - en valeurs réelles

Source : SSP RICA

## Des résultats en baisse pour les éleveurs de bovins viande et ovin-caprins

### Bovins viande

En 2017, les prix de vente des bovins (broutards, taurillons, veaux de boucherie et vaches de réforme) restent bas après deux années particulièrement difficiles pendant lesquelles les abattages de vaches laitières de réforme avaient pesé sur les cours de toutes les catégories d'animaux. Si les ventes de broutards et de bovins maigres repartent à la hausse, notamment grâce à l'export vers l'Italie, la décapitalisation du cheptel allaitant, amorcée en 2016, se poursuit. Avec la baisse du nombre d'animaux placés en atelier d'engraissement, la production de l'exercice se réduit pour la deuxième année consécutive (-2 %). Les charges en alimentation progressent (+7 %) sous l'effet d'une hausse des coûts des matières premières.

Pour les éleveurs de bovins viande, les subventions d'exploitation représentent 36 % du total des produits courants en 2017. La sortie progressive des crises sanitaires et climatiques et la fin des mesures exceptionnelles de soutien entraînent la réduction de près de 3 % de ces subventions d'exploitation. L'EBE par actif non salarié s'établit à 38 100 € en moyenne, en baisse de 5 % par rapport à 2016. Avec des dotations aux amortissements globalement stables (+0,6 %), le RCAI moyen par actif non salarié est de 17 700 €, en baisse de 12 % par rapport à 2016. En 2017, comme depuis 2007, les résultats de cette orientation demeurent faibles.

### Ovins-caprins

En 2017, la production des exploitations spécialisées en ovins ou en caprins est légèrement en retrait par rapport à 2016 (-1,6 %). Les producteurs d'agneaux connaissent une consommation orientée à la baisse et des prix en recul (-2 %). A l'inverse les prix du lait de brebis et du lait de chèvre (respectivement 1010 € et 715 €/1000 L) sont en légère hausse (+1,1 % et +0,8 %) et les volumes collectés sont stables pour le lait de brebis et en hausse pour le lait de chèvre (+3 %).

Avec des charges en alimentation en augmentation (+6 %) liées à la hausse des coûts des matières premières et des subventions d'exploitation (36 % des produits courants) réduites de 1 %, l'EBE par actif non salarié s'établit à 37 000 € (-8 % par rapport à 2016). Les dotations aux amortissements se stabilisent (-0,4 %) et le RCAI moyen par actif non salarié s'établit à 19 600 €, en baisse de 14 % par rapport à 2016.

## Maintien des résultats à un niveau élevé pour les éleveurs de porcins

En 2017, les producteurs de porcins continuent de bénéficier d'une conjoncture favorable grâce à de nouveaux débouchés (Japon, Corée, Philippines) qui compensent le ralentissement des exportations vers la Chine. Le prix du porc charcutier progresse de 3 %, contribuant à l'augmentation de 2 % de la production de l'exercice par rapport à 2016. Malgré la hausse des charges en alimentation (+1,7 %) et la réduction des subventions d'exploitation (-8 % en moyenne), l'EBE par actif non salarié se stabilise à 89 900 € (-0,6 %). Il s'agit d'un point haut dans les évolutions cycliques de cette production. Avec la stabilisation des dotations aux amortissements (-0,6 %), le RCAI par actif non salarié se stabilise à 48 800 € en moyenne (+0,9 %), un niveau presque trois fois supérieur à celui de 2015.

## Redressement des résultats pour les volailles, avec des évolutions contrastées selon les filières

En 2017, les producteurs d'œufs français bénéficient d'une hausse de la demande adressée à la France dans un contexte de crise des œufs contaminés au Fipronil en Europe. Le prix des œufs payé aux exploitants s'accroît de 5 % par rapport à 2016, entraînant une hausse de 5 % de la production.

A contrario, la production en volaille de chair connaît une baisse des exportations. La valeur de la production de poulets de chair diminue de 5 % malgré des prix relativement stables (-1 %) tandis que celle des dindes s'accroît légèrement (+1,6 %) malgré des prix en baisse (-5 %). La filière des palmipèdes gras souffre en revanche, pour la deuxième année consécutive, de l'épidémie d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest qui pèse sur les ventes de canards.

Les charges en alimentation animale sont globalement en baisse (-3 %) : les effectifs de volailles de chair sont en repli et la part importante des élevages sous contrat d'intégration limite les effets des variations conjoncturelles des prix de l'alimentation animale. Les aides aux professionnels du canard et foie gras concernés par l'épidémie de grippe aviaire conduisent à un accroissement des subventions pour la deuxième année consécutive (+8 %). Au total, l'EBE par actif non salarié s'établit à 66 400 € en moyenne (soit +23 % par rapport à 2016, et +12 % par rapport à 2015) et le RCAI par actif non salarié est de 36 100 €, un niveau 38 % plus élevé qu'en 2015.

## 2. Les disparités de résultats en 2017

En 2017, comme les années précédentes, la moyenne du résultat courant avant impôts (RCAI) masque d'importantes disparités de situations entre les exploitations. La moitié des exploitations ont un RCAI par unité de travail annuel non salarié (Utans) inférieur à 20 700 €. Un quart ont un RCAI par Utans inférieur à 7 700 € tandis qu'un quart en génèrent un supérieur à 37 400 €, soit un rapport de 1 à 5 (*Tableau 4*). L'hétérogénéité des résultats est très forte entre les 10% des exploitations qui ont le plus faible RCAI par Utans (inférieur à -4 100 € en 2017) et les 10 % des exploitations au plus fort RCAI par Utans (supérieur à 62 200 €).

Tableau 4 – Distribution et indicateurs de disparité des principaux indicateurs de résultat

	Moyenne	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Q3-Q1	Q3/Q1
EBE	72 386	11 827	25 829	52 967	94 691	151 938	68 862	4
EBE/Utans	53 241	10 269	23 234	41 434	65 813	101 028	37 040	3
RCAI	38 325	-4 536	8 797	26 120	53 285	94 566	44 488	6
RCAI/Utans	27 581	-4 131	7 651	20 666	37 447	62 221	29 796	5

Source : SSP-RICA

La proportion d'exploitations générant un RCAI par Utans négatif est nettement plus faible en 2017 qu'en 2016, année particulièrement défavorable : à 14% contre 24 % en 2016, elle est équivalente à celle observée en 2015 (*Tableau 5*). La part des exploitations générant plus de 50 000 € de RCAI par Utans augmente de 4 points (15 % en 2016 contre 11 % en 2016), retrouvant le niveau de 2015.

**Tableau 5 - Répartition des exploitations par tranches de RCAI par Utans en % par orientations**

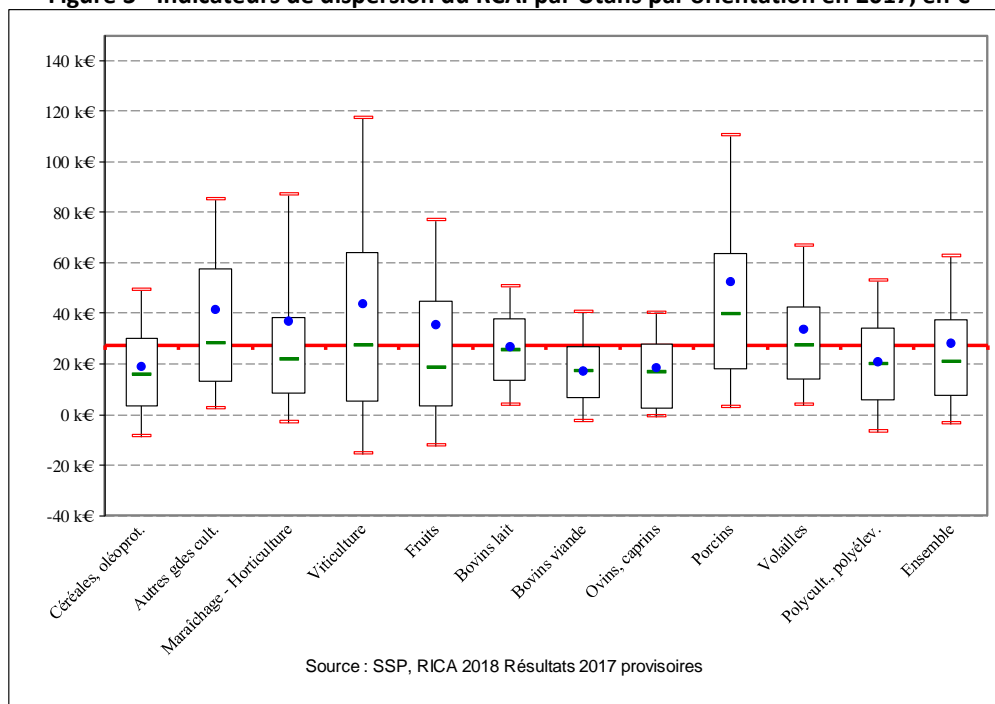
Orientations techniques	<=0 k€	0 - 25 k€	25 - 50 k€	> 50 k€	Total
Céréales et oléoprotéagineux	19%	47%	23%	10%	100%
Cultures générales	9%	36%	26%	29%	100%
Marâchage et horticulture	15%	43%	25%	18%	100%
Viticulture	18%	30%	21%	31%	100%
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	22%	36%	25%	18%	100%
Bovins lait	7%	43%	40%	10%	100%
Bovins viande	14%	57%	25%	4%	100%
Ovins, caprins	13%	56%	26%	5%	100%
Porcins, volailles et autres granivores	6%	37%	34%	23%	100%
Polyculture polyélevage	17%	45%	27%	11%	100%
<b>Ensemble 2017</b>	<b>14%</b>	<b>43%</b>	<b>28%</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>
<i>Rappel 2016</i>	<i>24%</i>	<i>44%</i>	<i>21%</i>	<i>11%</i>	<i>100%</i>
<i>Rappel 2015</i>	<i>14%</i>	<i>45%</i>	<i>26%</i>	<i>15%</i>	<i>100%</i>

Source : SSP-RICA

En 2017, ce sont les exploitations spécialisées en fruits et autres cultures permanentes qui enregistrent la part la plus élevée de résultat courant déficitaire (22 %), suivies des céréaliers (19 % contre 53 % en 2016) et des viticulteurs (18 %). C'est également davantage en viticulture que les résultats supérieurs à 50 000 € sont constatés (31 % ont un RCAI supérieur à 50 000€) ainsi qu'en grandes cultures hors COP (29 %) et dans les élevages de granivores (23 %).

Comme les années précédentes, les dispersions de résultats les plus faibles sont relevées parmi les élevages d'herbivores, pour lesquels s'observe une moindre diversité dans la valorisation des produits : ainsi en orientation « Bovins viande », l'intervalle interquartile du RCAI/Utans n'est que de 20 500 € (Figure 3), soit un rapport de 1 sur 4 comme en 2016.

**Figure 3 - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2017, en €**

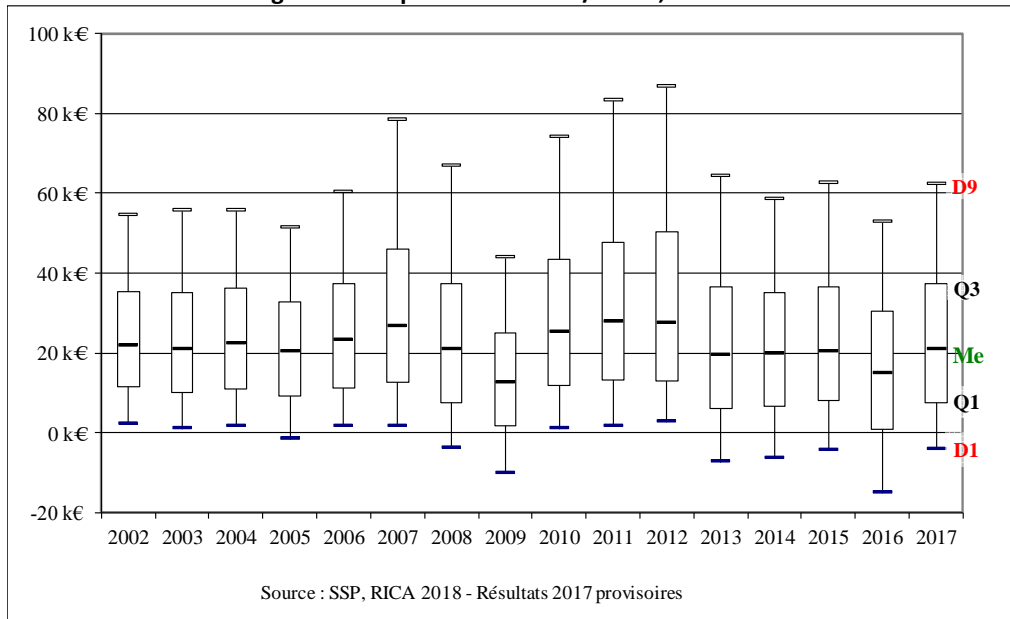


Source : SSP, RICA 2018 Résultats 2017 provisoires

Source : SSP-RICA

La dispersion des résultats a tendance à augmenter en période de hausse des prix et à se contracter en période de baisse des prix. La dispersion s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis 2009 et 2012 (Figure 4), en lien notamment avec les bonnes performances des orientations céréalières dans un contexte de forte hausse des prix. Depuis 2013, la dispersion est plus réduite et globalement stable.

Figure 4 – Dispersion du RCAI /Utans, en € réels



Source : SSP-RICA

La dispersion de l'excédent brut d'exploitation (EBE) conduit, peu ou prou, à la même hiérarchie entre les différentes orientations productives (cf. Annexes).

### 3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2017

#### 2017, année médiane de la programmation 2015-2020

Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif national de la PAC 2015-2020 était de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (environnement, emploi, installation de nouveaux agriculteurs, soutien des territoires ruraux).

Le paiement unique à l'hectare (DPU), indépendant des quantités produites, qui existait entre 2006 et 2014, a été remplacé par une aide découplée à quatre composantes : le paiement de base, adossé à un droit à paiement de base (DPB), le paiement vert, le paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. La valeur du DPB est liée aux paiements historiques touchés par l'exploitant en 2014. Le paiement vert est payé en complément des DPB, conditionnellement au respect de pratiques bénéfiques pour l'environnement, relatives au maintien de prairies permanentes, à la diversification des cultures et au maintien des surfaces d'intérêt écologique (SIE). Ces deux aides convergent progressivement et dans les mêmes proportions vers la valeur moyenne nationale afin de réduire les disparités entre agriculteurs (70 % de la convergence devrait être atteinte d'ici 2019).

En majorant les 52 premiers hectares de chaque exploitation, le paiement redistributif permet, quant à lui, de soutenir les productions à forte valeur ajoutée ou génératrices d'emploi qui se font sur des exploitations de taille inférieure à la moyenne. La part des aides du 1<sup>er</sup> pilier consacrée au paiement redistributif se maintient à 10 % en 2017 comme l'année précédente. Les aides couplées animales et végétales représentent quant à elles environ 15 % du total des aides du 1<sup>er</sup> pilier. La majorité des aides couplées animales (bovins allaitants, ovins, caprins...) ont été reconduites lors de la réforme, et quelques nouvelles aides ont été mises en place depuis 2015 pour l'élevage (lait, légumineuses fourragères) et certaines productions ciblées (fruits et légumes pour la transformation).



Le total des aides du 1<sup>er</sup> pilier (aides découplées et aides couplées) représente près de 78 % du total des subventions perçues par les exploitations, le reste étant constitué des aides en faveur du développement rural (dite « 2<sup>nd</sup> pilier ») et les autres aides (aides de crise, calamités agricoles et autres aides publiques nationales). Les aides du 2<sup>nd</sup> pilier comprennent notamment l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces dernières ont pour finalité de soutenir les exploitants qui s'engagent dans des pratiques qui combinent performances économiques et environnementales.

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Les nouvelles modalités de la PAC ainsi que la refonte du système de déclaration des surfaces, développée afin de limiter les risques de refus d'apurement, ont entraîné un retard du paiement sur certaines aides. Dans ce contexte, les montants des aides découplées, des aides couplées, de l'ICHN et de l'aide à l'assurance récolte payés au titre de la campagne 2017 ont pu être intégrés<sup>1</sup>, mais les montants des aides bio et des MAEC ont été estimés.

En 2017, 90 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention (*Tableau 6*). Ces exploitations bénéficiaires reçoivent en moyenne 33 200 € d'aides. L'ensemble des exploitations spécialisées en grande culture reçoivent des subventions d'exploitation ; en moyenne, les exploitations spécialisées en COP et en autres grandes cultures perçoivent respectivement 32 500 € et 36 000 €. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficient également de subventions en 2017. Les éleveurs de bovins viande touchent en moyenne 46 700 € d'aides, soit 41 % du total de leurs recettes subventions comprises, les éleveurs de bovins lait 34 000 €, et les éleveurs d'ovins-caprins plus de 45 700 €.

**Tableau 6 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en euros 2017, par orientation productive**

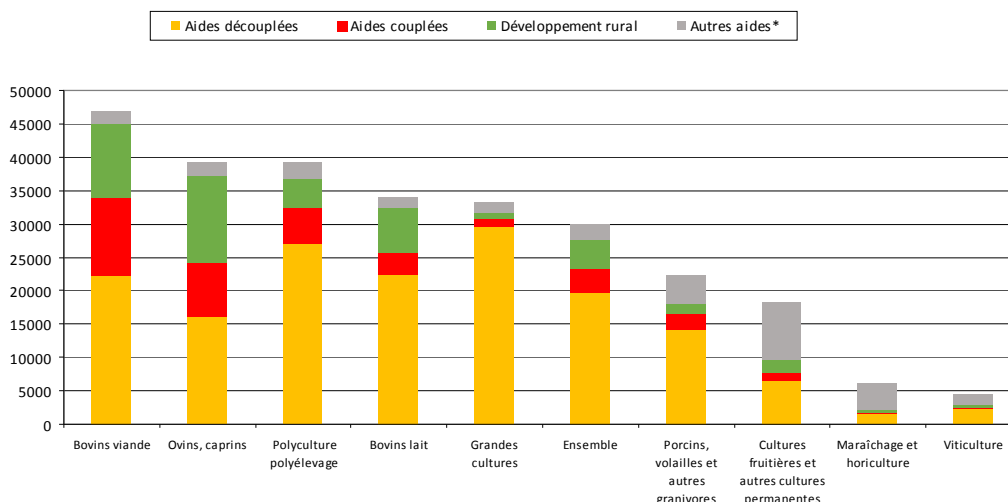
Orientation technique	Exploitations bénéficiaires de subventions	Par bénéficiaire d'au moins une subvention			Par bénéficiaire de l'aide		
		Montant 2017 (en €)	Évol. (%) 17/16	% Recettes	Paiements uniques (en €)	Aides couplées (en €)	Développement Rural (en €)
Bovins viande	100%	46 745	-2,8%	40,9%	22 249	11 783	13 474
Ovins et caprins	100%	45 731	-1,0%	44,6%	19 094	9 948	16 425
Polyculture, polyélevage, autres	99,7%	39 396	0,9%	22,0%	27 448	6 380	9 955
Autres grandes cultures	98,8%	36 005	-2,6%	13,9%	31 653	3 102	9 250
Bovins lait	100%	34 025	-1,9%	17,9%	22 402	3 255	13 939
Céréales et oléoprotéagineux	100%	32 481	-1,1%	20,9%	29 003	2 536	7 669
Volailles	75,5%	24 433	7,6%	10,9%	14 444	5 313	6 458
Fruits et autres cultures permanentes	86,3%	21 237	9,3%	13,4%	9 158	8 349	6 669
Porcins	88,6%	20 379	-3,2%	5,3%	17 103	3 774	9 529
Maraîchage et horticulture	41,0%	14 697	-1,4%	4,1%	5 961	6 903	4 100
Viticulture	59,2%	7 582	-1,2%	4,7%	7 011	1 650	3 757
Total	90,0%	33 193	-1,5%	20,8%	23 529	6 138	12 268

Source : SSP RICA

Les viticulteurs et les maraîchers-horticulteurs sont moins nombreux à bénéficier de subventions : 59 % des exploitations spécialisées en viticulture et 41 % des maraîchers-horticulteurs en perçoivent. Ils restent par ailleurs les moins subventionnés, avec 7 600 € en moyenne pour les viticulteurs et 14 700 € pour les maraîchers-horticulteurs. La contribution des aides au total de leurs recettes est comprise entre 5 % et 4 % (contre 21 % pour la moyenne de l'ensemble des productions).

<sup>1</sup> Le remboursement de la discipline financière est compris dans les montants d'aides du 1<sup>er</sup> pilier.

**Figure 5 - Nature des subventions d'exploitation accordées au cours de l'exercice 2017**



Champ : Ensemble des exploitations, bénéficiaires ou non d'aide

\* La catégorie "autres aides" comporte notamment certaines aides de crise, les indemnités au titre des calamités agricoles, l'aide à l'assurance récolte et les autres aides publiques nationales.

Source : SSP RICA

### Les subventions d'exploitation évitent à 1/5 des exploitants d'avoir un résultat négatif

3 % des exploitations agricoles ont un EBE négatif en 2017 (Tableau 7), mais cette proportion aurait été de 22 % avant prise en compte des subventions. Le niveau moyen d'EBE s'élève à 72 400 €, alors qu'il s'élèverait à 42 500 € sans prise en compte de celles-ci. Comme en 2016, les résultats des éleveurs restent fortement tributaires de ces subventions, notamment en bovins viande et ovins-caprins : 54 % de ces derniers ont un EBE hors subventions négatif, tandis qu'ils ne sont plus que 1 % après comptabilisation des aides.

**Tableau 7 - Effectifs\* d'exploitations ayant un EBE négatif, avant et après subventions d'exploitation, et montants moyens des EBE par orientation productive en 2017**

	Proportion d'exploitations ayant un EBE négatif						EBE	EBE avant subventions
	hors subventions			y compris subventions				
	%	évolution 2017/2016 (pt %)	évolution 2017/2015 (pt %)	%	évolution 2017/2016 (pt %)	évolution 2017/2015 (pt %)		
Céréales et oléoprotéagineux	28%	-31,7	0,1	3%	-11,1	0,3	53 140	20 659
Autres grandes cultures	8%	-21,1	-2,3	2%	-4,8	0,5	95 324	59 750
Maraîchage et horticulture	8%	2,0	1,1	6%	1,1	-0,3	79 048	73 016
Viticulture	11%	4,8	3,6	9%	3,8	3,0	81 083	76 597
Fruits et autres cultures permanentes	26%	15,7	18,2	14%	9,5	10,0	72 758	54 426
Bovins lait	9%	-9,2	-0,8	0%	-2,2	-0,3	82 658	48 634
Bovins viande	49%	5,5	10,5	2%	1,0	-0,1	48 401	1 656
Ovins et caprins	54%	8,3	10,1	1%	0,3	-0,4	50 344	4 613
Porcins	4%	-3,3	-5,2	1%	-1,9	-3,1	129 228	111 180
Volailles	11%	3,3	7,5	1%	-0,1	-1,1	88 108	69 666
Polyculture, polyélevage, autres	27%	-13,4	0,5	2%	-3,6	-2,3	72 239	32 966
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>22%</b>	<b>-8,8</b>	<b>2,4</b>	<b>3%</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,4</b>	<b>72 386</b>	<b>42 522</b>

\*Evolution des effectifs 15-17 et 16-17 calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - € courants.

Source : SSP, RICA

Hors comptabilisation des subventions, 50 % des exploitations agricoles auraient un RCAI négatif (11 points de moins qu'en 2016) (Tableau 8), contre 14 % après prise en compte de celles-ci (10 points de moins qu'en à 2016), des proportions équivalentes à celles observées en 2015. Sans subventions, 87 % des éleveurs de bovins viande auraient un RCAI négatif en 2017 ; cette proportion redescend à 14 % une fois intégrées les subventions.

**Tableau 8 - Effectifs\* d'exploitations ayant un RCAI négatif, avant et après subventions d'exploitation, et montants moyens des RCAI par orientation productive en 2017**

	Proportion d'exploitations ayant un RCAI négatif						RCAI	RCAI hors subventions
	hors subventions			y compris subventions				
	%	évolution 2017/2016 (pt %)	évolution 2017/2015 (pt %)	%	évolution 2017/2016 (pt %)	évolution 2017/2015 (pt %)		
Céréales et oléoprotéagineux	65%	-23,5	-4,8	19%	-33,8	-5,4	22 884	-9 596
Autres grandes cultures	36%	-24,0	-4,6	9%	-22,7	-0,2	51 330	15 756
Maraîchage et horticulture	17%	0,0	0,6	15%	0,8	3,6	50 882	44 850
Viticulture	22%	7,1	9,5	18%	5,8	7,7	52 741	48 255
Fruits et autres cultures permanentes	37%	13,2	12,3	22%	8,8	12,1	44 849	26 517
Bovins lait	41%	-23,3	-15,6	7%	-10,0	-5,0	42 887	8 862
Bovins viande	87%	3,5	2,5	14%	2,8	4,5	22 512	-24 233
Ovins et caprins	80%	4,8	6,3	12%	6,5	4,2	26 707	-19 024
Porcins	19%	-8,3	-29,1	7%	-5,4	-16,7	70 111	52 063
Volailles	26%	-6,2	4,4	5%	-6,9	-0,3	47 867	29 425
Polyculture, polyélevage, autres	63%	-15,4	-1,8	17%	-12,5	-0,9	32 729	-6 544
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>50%</b>	<b>-10,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>14%</b>	<b>-10,2</b>	<b>0,0</b>	<b>38 325</b>	<b>8 461</b>

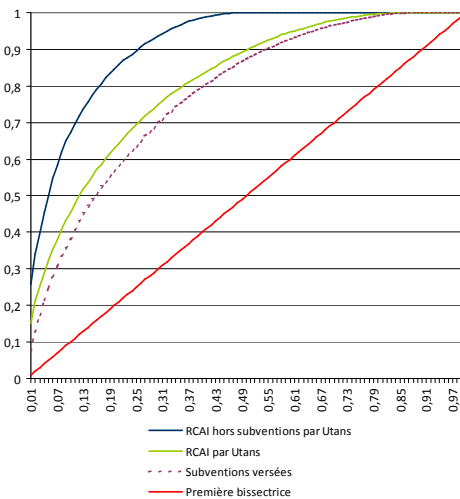
\*Evolution des effectifs 15-17 et 16-17 calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - € courants.

Source : SSP, RICA

### Les subventions d'exploitation limitent les disparités de résultats entre les différentes productions

Les subventions sont réparties de façon plus équilibrée entre les exploitations agricoles que le RCAI par Utans hors subventions. Elles ont ainsi pour effet de réduire globalement les disparités de résultat (la courbe de Lorenz se rapproche de la première bissectrice) (Figure 6). La réduction de la dispersion, consécutive à l'attribution des subventions, s'explique essentiellement par la concentration des aides vers les orientations productives à plus faible revenu en moyenne.

**Figure 6 - Mesure de concentration des RCAI par Utans, avant et après subventions en 2017**



Source : SSP RICA

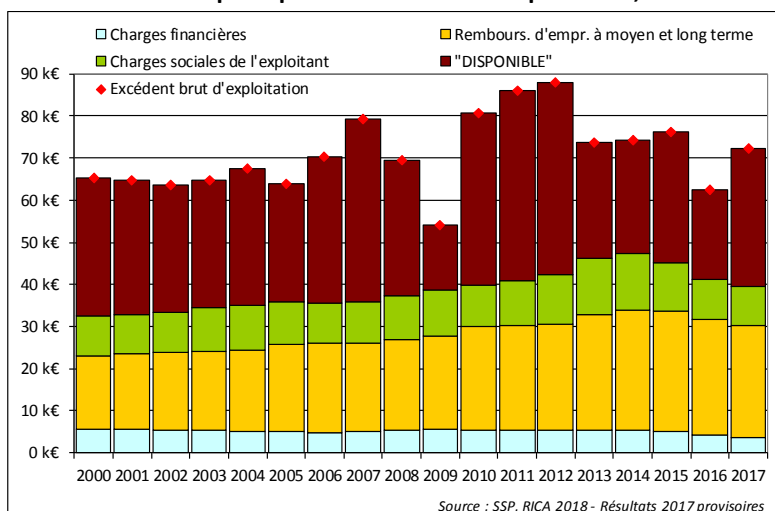
Note de lecture : la courbe de Lorenz permet d'observer la concentration d'une population selon une caractéristique continue, comme le RCAI. Plus la courbe est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. En 2017, 20 % des exploitations agricoles se partagent 63 % du total des subventions octroyées.

#### 4. La situation financière des exploitations agricoles

##### Le redressement des résultats permet un net accroissement des ressources disponibles pour les prélèvements privés et l'autofinancement

L'amélioration des résultats économiques en 2017 (l'EBE augmente de 18 % en moyenne par rapport à 2016) permet aux exploitations de retrouver davantage de ressources. Une fois déduits de l'EBE les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant, le « solde disponible » s'établit à 33 000 € en 2017 (Figure 7), en hausse de 55 % par rapport à 2016. Ce « disponible » peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Figure 7 - Evolution des principaux flux financiers depuis 2000, en euros 2017



Source : SSP, RICA 2018 - Résultats 2017 provisoires

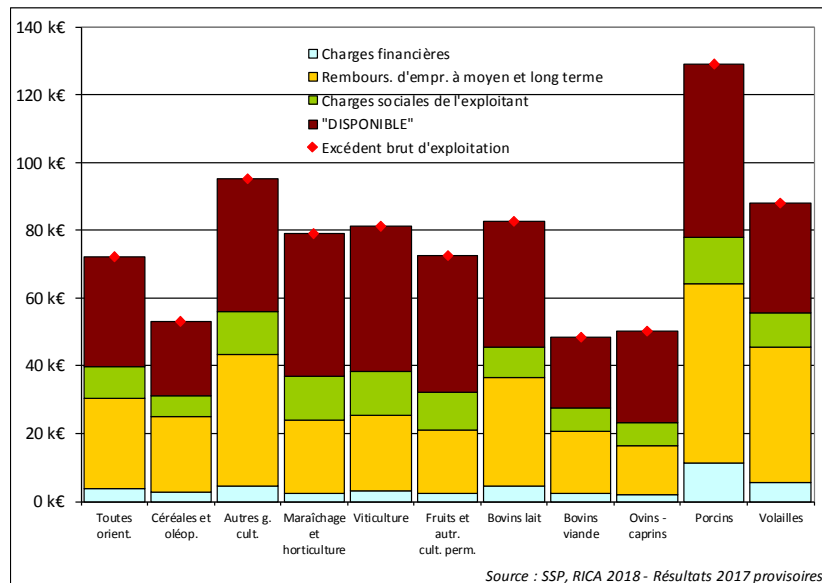
\*Le "disponible" correspond à l'EBE - remb. d'emprunts. moyen et long terme - Ch. Financières - Cotis. sociales

\*\*Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - calculées en valeurs réelles (euros 2017)

Après avoir tendanciuellement augmenté depuis le début des années 2000, les remboursements d'emprunts à moyen et long terme s'établissent à 26 700 € en 2017, et tendent à se stabiliser depuis 2013. Avec 9 300 € en moyenne par exploitation, les charges sociales de l'exploitant se stabilisent par rapport à 2016.

Le « disponible » varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive. Si les élevages porcins dégagent 51 400 € en moyenne (Figure 8), les éleveurs de bovins viande obtiennent 21 000 €. Les céréaliers, qui n'avaient pu dégager de ressources en 2016 avec un EBE insuffisant pour couvrir les dépenses (-6 000 €), dégagent un disponible de 21 900 € en 2017, soit un niveau supérieur de 25% par rapport à 2015.

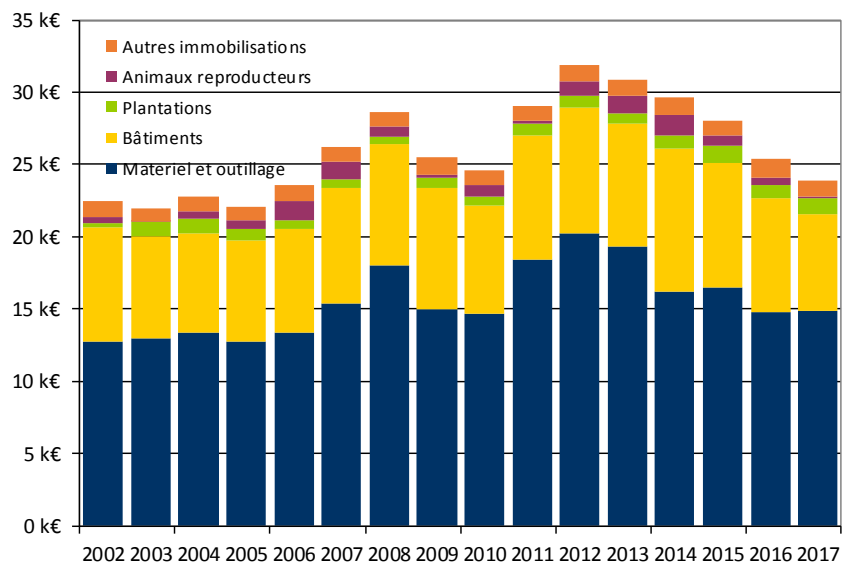
**Figure 8 - Principaux flux financiers des exploitations agricoles en 2017, par orientation productive**



### Les investissements encore marqués par la crise

Le recul des investissements (acquisitions diminuées des cessions), observé depuis 2013, se poursuit en 2017 (-11 % par rapport à 2016 et -16 % par rapport à 2015). Avec une moyenne de 23 900 € en 2017, les investissements sont à un niveau inférieur à celui constaté en 2010 à la suite de la crise de 2009, et se rapprochent désormais du niveau observé au début des années 2000 (22 300 € en moyenne sur la période 2002-2005). En moyenne, les acquisitions corporelles (hors foncier) s'élèvent à 30 000 € (-8 % par rapport à 2016) tandis que les cessions de biens immobilisés s'établissent à 6 200 € (-3 %) (Figure 9).

**Figure 9 - Evolution des postes d'investissement depuis 2002, en euros 2017**



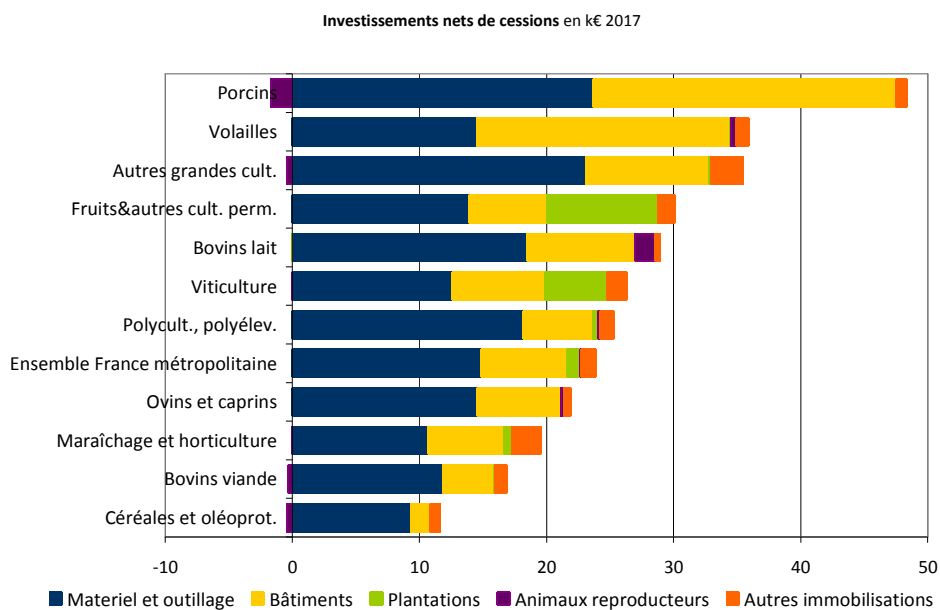
Le repli global des investissements par rapport à 2016 concerne l'ensemble des actifs à l'exception des plantations. Le matériel et outillage, qui représente le premier poste d'investissement (62 % en moyenne), baisse de 2 % et les investissements en bâtiments<sup>2</sup>, second poste d'investissement (28 %), diminuent de 23 %. Les investissements en animaux reproducteurs reculent de près de 90 % en 2017.

En 2017, la baisse globale des investissements est principalement tirée par celle des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (-29 % d'investissements par rapport à 2016), après une année 2016 marquée par de très mauvais résultats. La baisse des investissements est également marquée pour les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture (-30 %) et les élevages bovins viande (-19 %). A l'inverse, les élevages de porcins et de volailles ont fortement renforcé leurs investissements par rapport à 2016 (respectivement 46 700 € soit +58 % et 35 900 €, soit +44 %).

L'investissement est très inégalement réparti entre les exploitations. En 2017, près de 26 % d'entre elles affichent un investissement nul ou négatif (davantage de cessions que d'acquisitions). Inversement, 15 % des exploitations ont investi plus de 50 000 € au cours de l'année, assurant ainsi 65 % du total des investissements (contre 68 % en 2016 et 70 % en 2015).

Le niveau et la composition des investissements dépendent beaucoup de l'orientation technique des exploitations agricoles. Les investissements en production porcine se répartissent de façon assez équilibrée entre le matériel et outillage et les bâtiments. A contrario, les investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux portent essentiellement sur le matériel et outillage (près de 83 % du total des investissements). En viticulture et en production de fruits et autres cultures permanentes, les investissements en plantations sont importants : ils représentent respectivement 19 % et 29 % de leur investissement en 2016 (Figure 10).

**Figure 10 - Niveaux d'investissement en euros par postes en 2017, par orientation productive**



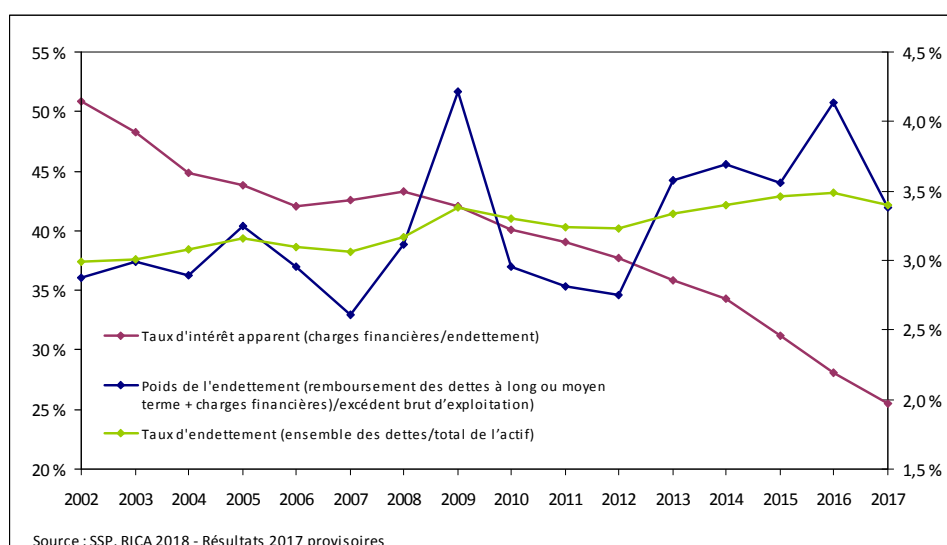
<sup>2</sup>Sont compris sous ce terme les constructions, qui comprennent les bâtiments, et les installations complexes spécialisées liées par leur fonctionnement aux bâtiments (stabulations libres, salles de traite, silos, installations frigorifiques, tunnels, ...)

## L'endettement se réduit pour la plupart des orientations productives

Le montant moyen de l'endettement des exploitations en 2017 s'élève à 187 000 €. Il est en baisse pour la deuxième année consécutive, après avoir tendancielllement augmenté depuis le début des années 2000. Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 42 % (Figure 11). Avec la remontée des résultats en 2017 dans la plupart des productions, le poids de l'endettement (la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) se réduit fortement (-17 points) et passe sous le niveau observé en 2015 (-2,5 points). En parallèle, la baisse des taux d'intérêts se poursuit et permet de contenir les charges financières à 3 700 € en moyenne (5 100 € en 2010).

La baisse de l'endettement observée au niveau global s'explique notamment par le moindre endettement des exploitations spécialisées en grandes cultures (133 400 €, soit -6 % par rapport à 2016 et -7 % par rapport à 2015), dans un contexte de baisse des investissements. Après une forte baisse en 2016, le montant moyen de dette des élevages porcins se stabilise en 2017 à 431 400 € (-0,4 % par rapport 2016 et -10 % par rapport à 2015). Il reste le plus élevé de toutes les orientations productives, le taux d'endettement s'établissant pour sa part à 67 %. Les éleveurs de volailles ont également un montant moyen de dette élevé (257 100 € en 2017, en recul de 3 % par rapport à 2016 et de 5 % par rapport à 2015), de même que les exploitations en grandes cultures hors COP (254 500 €, en hausse de 3 % par rapport à 2016 et 2015). Malgré une hausse de 5 % par rapport à 2016 et de 13 % par rapport à 2015, les éleveurs d'ovins-caprins conservent le niveau moyen de dette le plus faible en 2017, à 103 300 €.

Figure 11 – Ratios d'endettement et taux d'intérêt apparent des exploitations agricoles depuis 2002

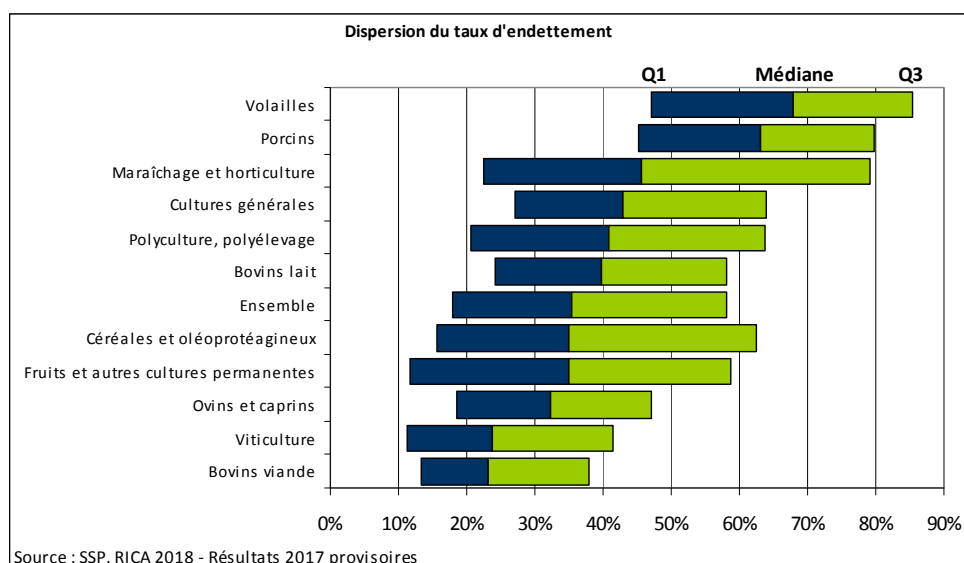


\*Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - en euros 2017

Source : SSP RICA

Le taux d'endettement des exploitations céréalières recule de cinq points par rapport à 2016, compte-tenu du recul du niveau de la dette, mais il reste toutefois très dispersé (Figure 12) : un quart des exploitations ont des dettes finançant près de 63 % de leur actif en 2017 alors que pour un autre quart, celle-ci ne dépassent pas 13 % de l'actif. Dans les élevages de bovins viande, le taux d'endettement est stable en 2017 (-0,9 %) et reste faiblement dispersé.

**Figure 12 – Indicateur de dispersion du taux d'endettement en 2017, par orientation productive**



Source : SSP RICA

### Le bilan 2017 à la clôture de l'exercice

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif, à gauche, traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre pour exercer son activité. Il comprend les actifs immobilisés, qui sont les biens nécessaires au processus productif, tels que les terres, les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs et les actifs circulants, qui représentent essentiellement les biens et créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Le passif, à droite, décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer les moyens mis en œuvre, l'endettement constituant la contribution des partenaires extérieurs et les capitaux propres celle de l'exploitant.

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par le processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une orientation à l'autre. En 2016, l'actif d'une exploitation agricole toutes orientations confondues se stabilise à 443 800 € (Tableau 9). Il est composé à 58 % d'immobilisations, et à 41 % d'actifs circulants. En élevage de bovins, les immobilisations atteignent 69 % en bovins lait et 68 % en bovins viande tandis qu'elles ne représentent que 40 % en viticulture.

Les actifs sont financés à hauteur de 58 % par des capitaux propres et de 42 % par des dettes.

Avec 118 700 € en moyenne, les emprunts à long et moyen terme représentent 63 % de la dette totale. L'importance des capitaux propres est aussi conditionnée par le processus de production. Les exploitations viticoles, qui doivent financer les stocks de vin (70 % du total de leurs actifs circulants), assurent largement le financement de leur activité sur capitaux propres (69 %). À l'inverse, dans les orientations maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'un financement sur capitaux propres dans une proportion aussi importante (32 % en élevage de volailles et 33 % en élevage de porcins).



**Tableau 9 – Bilan à la clôture de l'exercice 2017, pour l'ensemble des exploitations**

Bilan à la clôture de l'exercice 2017 - Toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Valeur en k€	Clôture - Ouverture				Détail du passif	Valeur en k€	Clôture - Ouverture		
<b>Actif immobilisé</b> 58%	<b>258,2</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,3%</b>	Immobilisations	Capitaux permanents	<b>Capitaux propres</b> 58%	<b>256,7</b>	<b>5,6</b>	<b>+2,2%</b>	
Terrain	44,2	2,2	+5,3%			Capital individuel initial	184,2	0,0	+0,0%	
Aménagts, construct. et install. spécialisées	67,2	-1,2	-1,8%			Variation du capital initial	63,6	5,5	+9,4%	
Matériel	70,0	-2,8	-3,9%			Subventions d'investissement	8,8	0,2	+1,8%	
Plantations	8,9	0,3	+3,8%			<b>Dettes</b> 42%	<b>187,0</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,7%</b>	
Animaux reproducteurs	45,9	0,1	+0,2%			Dettes à long ou moyen terme	118,7	-1,5	-1,3%	
Autres immobilisations	22,0	0,7	+3,2%			Emprunts à court terme	7,1	-0,3	-3,9%	
<b>Actifs circulants</b> 41%	<b>183,8</b>	<b>5,1</b>	<b>+2,8%</b>	A. Circulant	BFR	FR	Autres dettes financ. à - 1 an	11,5	-0,6	-4,6%
Stocks	100,8	1,2	+1,2%	P. Circul		Dettes auprès de tiers	49,8	1,0	+2,1%	
Valeurs réalisables	46,2	0,4	+0,9%			<b>Régularisation passif</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>+4,5%</b>	
Valeurs disponibles	36,9	3,5	+10,4%			<b>Total passif</b>	<b>443,8</b>	<b>4,3</b>	<b>+1,0%</b>	
<b>Régularisation actif</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>	<b>+0,5%</b>							
<b>Total actif</b>	<b>443,8</b>	<b>4,3</b>	<b>+1,0%</b>							

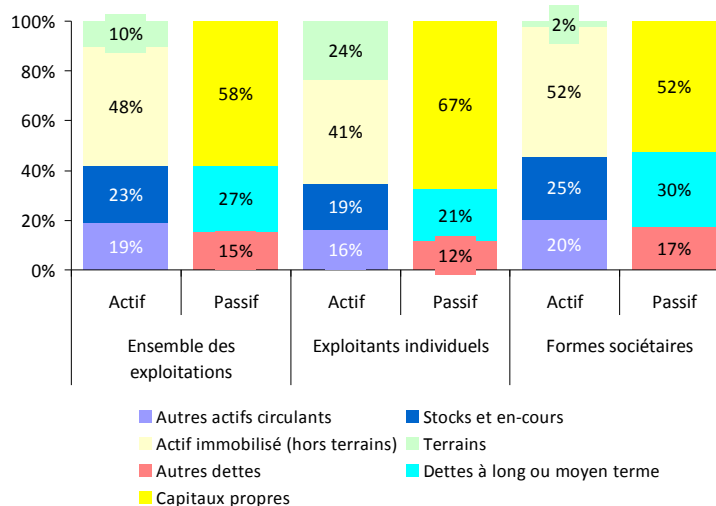
Source : SSP, RICA 2018 – Résultats 2017 provisoires

Source : SSP RICA

Depuis 40 ans le nombre d'exploitations agricoles sous formes sociétaires se développe, tandis que celui des exploitations individuelles ne cesse de diminuer, les formes sociétaires facilitant l'association entre les exploitants et permettant la séparation entre patrimoine privé et professionnel. En 2002, plus des deux tiers des exploitations agricoles « moyennes et grandes » de France métropolitaine étaient des exploitations individuelles. En 2017, les exploitations sous formes sociétaires dépassent en nombre les exploitations individuelles.

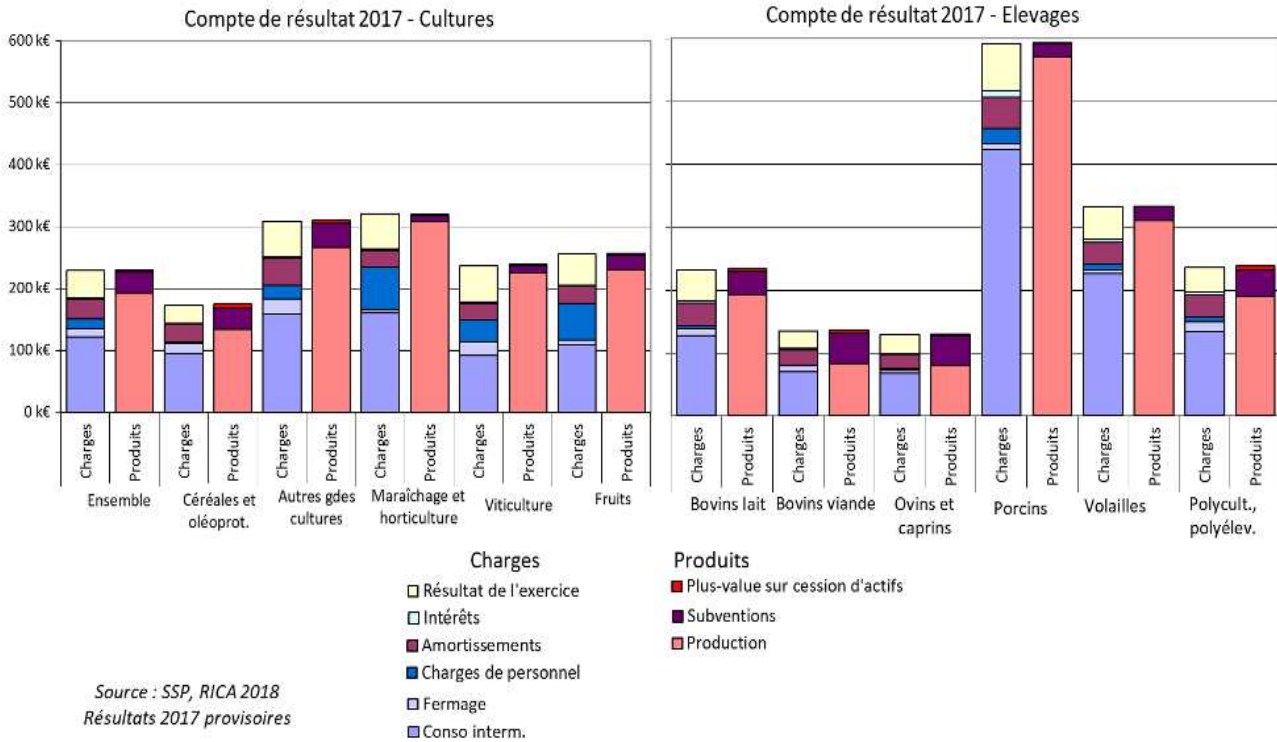
En moyenne et toutes formes juridiques confondues, les terres représentent 10 % du total de l'actif des exploitations agricoles moyennes et grandes en 2017 (Figure 13), soit 17 % des immobilisations totales contre 36 % en 1990. Cette part est toutefois très contrastée selon la forme juridique. Dans les sociétés, les terres sont en effet le plus souvent sorties de l'actif de l'exploitation pour être affectées au patrimoine personnel de l'agriculteur qui peut les louer à l'exploitation. Ainsi, les terrains constituent seulement 2 % de l'actif des exploitations en formes sociétaires contre 24 % de l'actif des exploitations individuelles. Mécaniquement, le passif s'en trouve également différencié selon la forme juridique : la présence d'importantes immobilisations pour terrain a pour contrepartie des capitaux propres plus élevés pour les exploitants individuels (67 %) que pour les formes sociétaires (52 %). Les dettes de moyen et long terme sont également différemment réparties dans la structure du passif des exploitations : elles représentent 30 % du passif des formes sociétaires, contre seulement 21 % du passif des exploitations individuelles.

**Figure 13 - Détail du bilan des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2017**

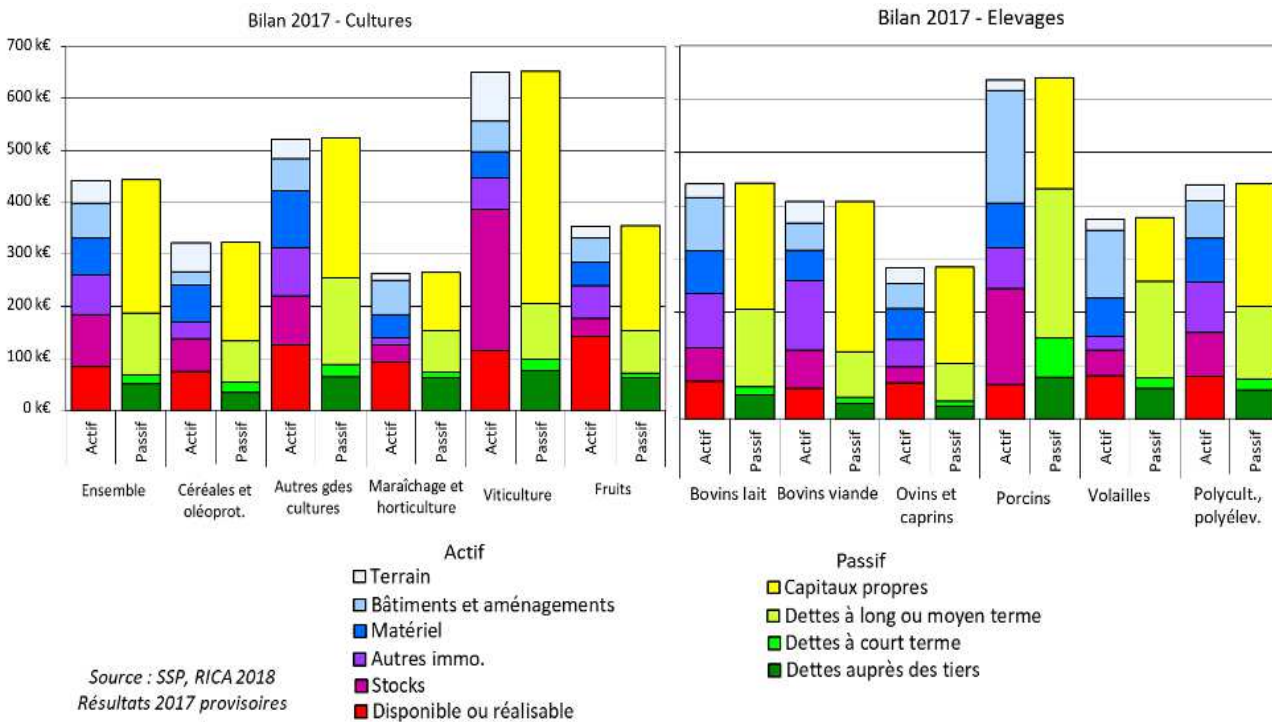


# Annexes

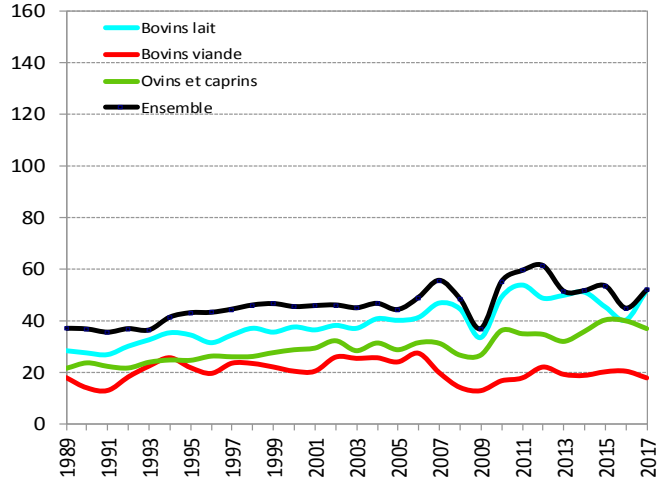
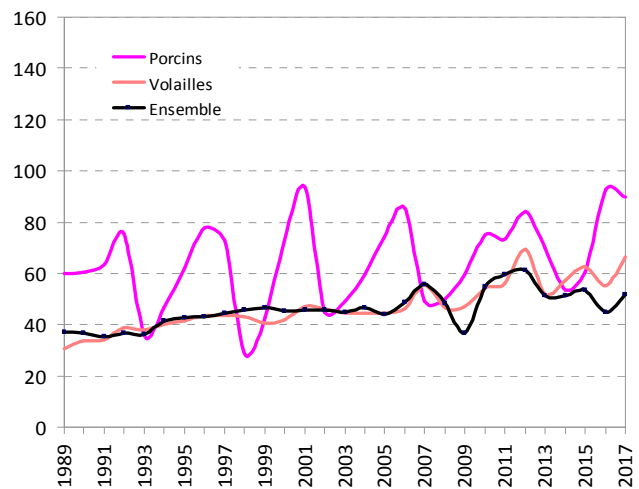
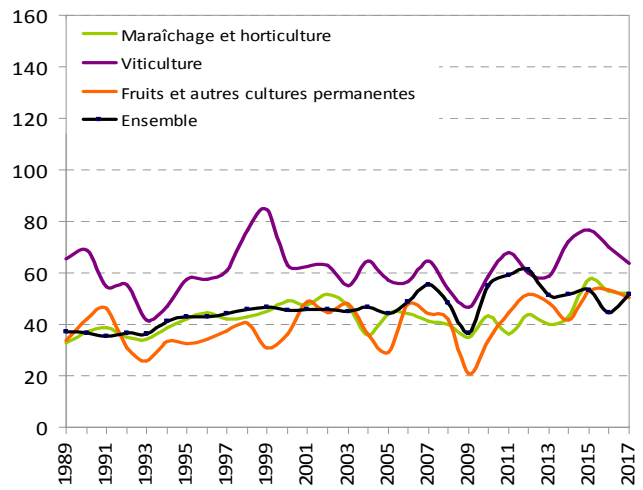
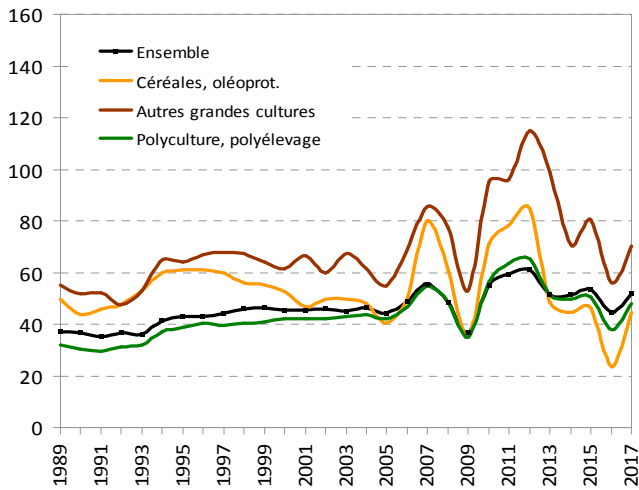
## Comptes de résultats 2017



## Bilans 2017

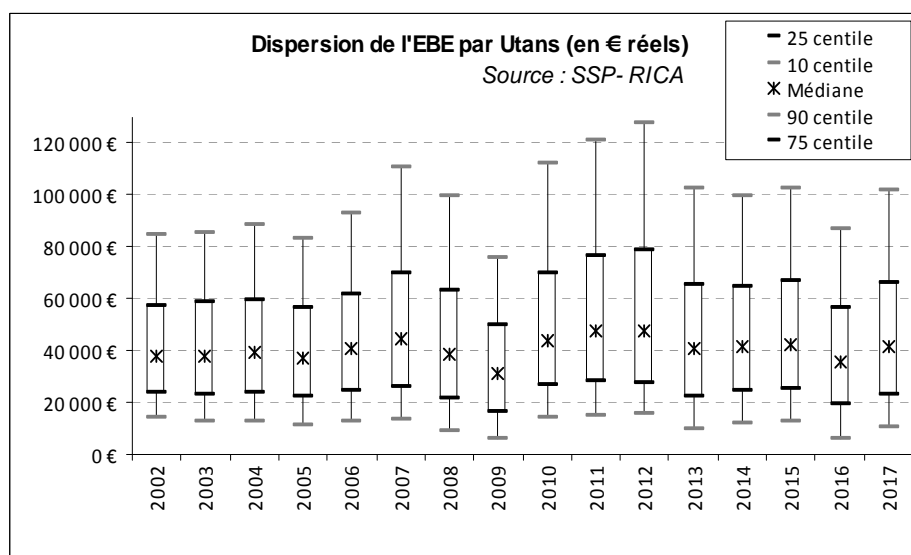


## Evolution de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié, en millier d'€ 2017



\*Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - calculées en valeurs réelles  
Source : SSP, RICA - Résultats 2017 provisoires

## Dispersion de l'EBE par Utans, en € réels



Source : SSP-RICA

### Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2017, en €

	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	878	17 164	40 908	90 241	152 636	68 833	45 804	73 077	5
Porcins	23 682	46 980	73 060	119 400	197 736	97 836	5 462	72 420	3
Autres gdes cult.	20 246	34 660	58 988	95 491	139 008	75 776	19 232	60 831	3
Volailles	18 115	31 753	46 608	83 718	118 528	63 153	10 178	51 965	3
Fruits	-5 279	12 915	31 547	62 209	136 692	57 549	7 606	49 294	5
Maraîchage - Horticulture	6 246	16 005	29 887	59 424	104 837	57 683	11 068	43 419	4
Céréales, oléoprot.	6 794	18 086	35 469	61 283	93 628	44 914	52 363	43 197	3
Ensemble France métr.	10 269	23 234	41 434	65 813	101 028	53 241	296 523	42 580	3
Polycult., polyélev.	9 602	22 529	42 941	63 235	89 093	46 789	36 612	40 706	3
Granivores mixte	19 973	33 791	50 534	73 560	98 167	55 237	4 141	39 769	2
Bovins mixte	18 312	29 285	45 618	65 552	83 259	48 308	11 398	36 267	2
Bovins lait	20 226	32 152	49 416	65 881	86 376	51 712	45 226	33 728	2
Bovins viande	11 494	22 790	34 566	49 757	66 372	37 868	28 827	26 966	2
Ovins, caprins	12 827	23 415	31 876	46 117	61 704	36 328	12 884	22 702	2

\* Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

/// : Sans objet

Source : SSP-RICA

### Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2017, en €

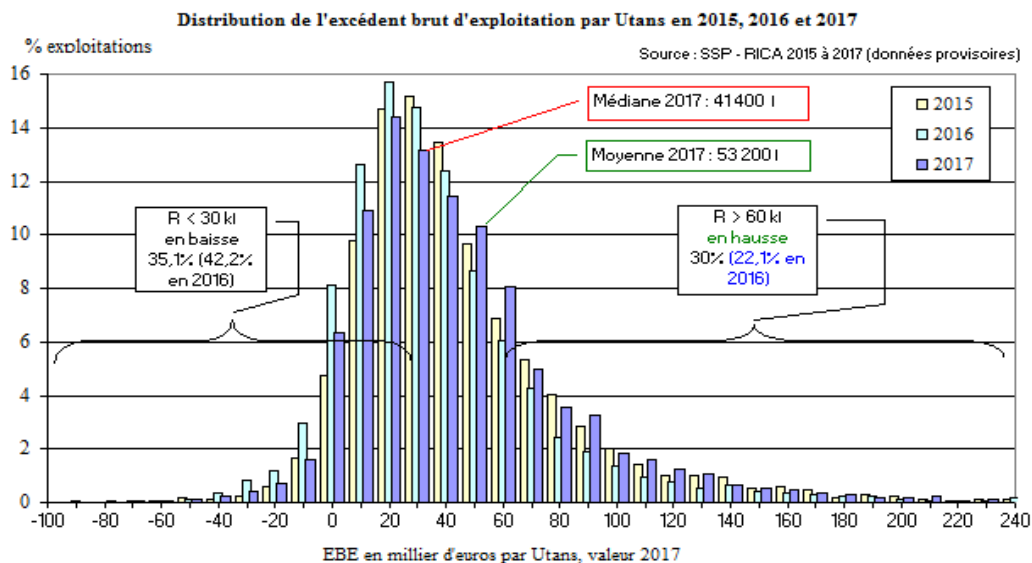
	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	-15 957	5 074	26 948	64 114	116 941	43 394	45 804	59 040	13
Porcins	2 723	18 146	39 416	63 518	109 935	52 190	5 462	45 372	4
Autres gdes cult.	1 930	13 030	27 749	57 661	84 885	40 918	19 232	44 631	4
Fruits	-12 488	3 420	18 219	44 600	76 361	35 180	7 606	41 180	13
Maraîchage - Horticulture	-3 591	8 504	21 230	38 542	86 645	36 460	11 068	30 038	5
Ensemble France métr.	-4 131	7 651	20 666	37 447	62 221	27 581	296 523	29 796	5
Volailles	3 440	13 831	26 717	42 717	66 276	33 384	10 178	28 886	3
Granivores mixte	4 712	14 799	26 215	43 385	53 862	28 724	4 141	28 585	3
Polycult., polyélev.	-7 124	5 719	19 498	34 208	52 670	20 414	36 612	28 490	6
Céréales, oléoprot.	-9 006	3 261	15 563	29 904	48 976	18 786	52 363	26 643	9
Ovins, caprins	-1 094	2 529	16 407	27 817	39 786	17 946	12 884	25 289	11
Bovins lait	3 225	13 469	25 126	37 988	50 246	26 215	45 226	24 519	3
Bovins mixte	2 327	13 002	20 215	35 349	48 869	23 375	11 398	22 346	3
Bovins viande	-2 934	6 542	16 723	27 004	40 082	16 889	28 827	20 462	4

\* Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

/// : Sans objet

Source : SSP-RICA

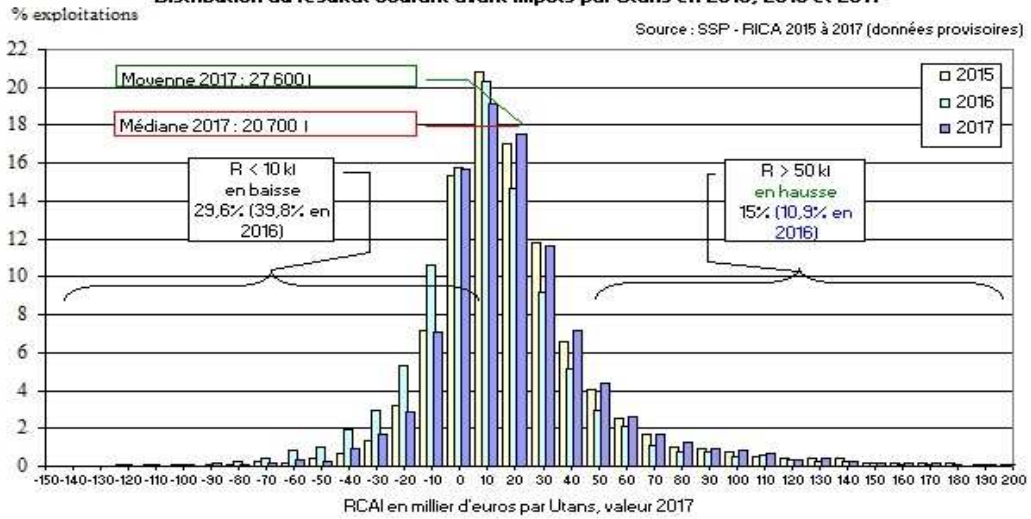
### Evolution de la distribution de l'excédent brut d'exploitation entre 2015 et 2017 (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA - Résultats 2017 provisoires

### Evolution de la distribution du résultat courant par actif non salarié entre 2015 et 2017 (en % d'exploitations)

### Distribution du résultat courant avant impôts par Utans en 2015, 2016 et 2017



Source : SSP, RICA - Résultats 2017 provisoires

**Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2016 et 2015 en euros 2017 - Source : SSP, RICA

	Ensemble			Céréales et oléoprotéagineux			Cultures générales			Marâchage - Horticulture		
	2017	Évol. %		2017	Évol. %		2017	Évol. %		2017	Évol. %	
		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15
Echantillon	6 877			896			550			406		
Population	296 523			52 363			19 232			11 068		
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	87,9	+0,9	+1,7	126,4	+0,4	+0,6	123,0	+0,9	+1,5	9,0	-2,7	-1,1
dont : SAU en fermage	72,7	+0,6	+1,6	108,4	-0,2	+0,4	113,3	+0,3	+0,6	6,5	-4,0	-1,3
Effectifs animaux (en UGB)	78,9	-0,9	-3,7	7,3	-5,1	-8,3	12,0	+3,6	+1,5	0,6	+49,6	+22,3
Nombre d'UTA	2,0	-0,1	-0,2	1,3	-0,8	-3,3	2,2	-0,7	+0,2	4,5	-1,5	-0,8
dont : UTA non salariées	1,4	-0,1	-0,5	1,2	+0,1	-1,8	1,4	-0,4	+1,2	1,5	+2,9	+3,4
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	70,0	+19,4	+1,2	51,9	+95,3	+0,1	95,2	+31,7	-5,0	79,5	-0,2	-12,3
- Prélèvements privés	38,3	+16,2	+4,6	22,9	+8,8	-24,3	52,1	+32,2	+3,3	58,4	+21,5	+22,7
= Autofinancement	31,7	+23,8	-2,8	28,9	+388,5	+32,1	43,1	+30,7	-16,5	21,1	-40,0	-57,3
Actif immobilisé	258,2	-1,3	-1,5	184,5	-5,4	-8,8	302,5	-0,1	-0,0	139,1	-6,5	-7,9
Actif circulant	183,8	+2,0	+1,1	137,6	+5,5	-4,7	219,4	+1,7	-1,9	124,9	-2,0	+2,0
Stocks	100,8	+0,5	-3,7	63,3	+9,4	-10,7	93,7	+12,8	-4,9	32,8	-2,2	-3,9
Capitaux propres	256,7	+1,3	+0,0	190,0	+2,7	-7,2	269,7	-1,3	-5,0	111,8	-6,4	-2,9
Endettement total	187,0	-1,6	-1,1	133,4	-6,2	-7,0	254,5	+2,6	+3,3	153,2	-2,6	-3,5
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
<b>Ventes et autoconsommation</b>												
- Achats d'animaux	6,6	-6,9	-6,9	1,4	-17,4	-44,0	1,7	+17,7	-17,0	0,0	+815,7	+36,4
= Ventes et autoconsommation nette des achats	184,8	+5,0	-0,0	124,5	+6,2	-10,6	244,1	+0,8	-3,0	303,0	-0,1	-0,7
+ Production stockée	0,8	+139,1	-79,5	4,5	+156,3	+550,8	10,1	+204,3	+9,0	-0,1	+37,8	-618,2
+ Production immobilisée	2,5	-13,2	-14,4	0,4	-33,9	-21,0	1,9	-44,6	-5,3	1,5	-28,9	-27,7
+ Produits divers	5,2	+0,1	+8,2	5,0	+1,0	+6,1	10,2	+6,5	+6,1	4,9	-11,9	+3,6
= Production de l'exercice	193,3	+6,0	-1,4	134,4	+18,3	-7,2	266,4	+8,5	-2,3	309,3	-0,4	-1,0
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,5	-6,6	+3,4	0,9	-7,5	-4,9	1,1	-12,1	-7,8	0,3	-32,4	+0,8
- Charges d'approvisionnement	68,3	-3,1	-5,6	57,1	-11,1	-13,6	95,1	-4,3	-4,1	94,4	+1,3	+0,0
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	54,2	+1,9	+2,4	39,4	+0,7	-2,1	65,6	+1,0	+1,8	66,2	-0,3	-1,9
= Valeur ajoutée	71,3	+20,6	+0,2	38,8	+231,7	-1,6	106,8	+28,7	-3,2	149,0	-1,7	-1,2
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	-5,0	-14,7	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	29,9	-1,2	-1,1	32,5	-1,1	-7,3	35,6	-1,7	-10,3	6,0	-4,4	-3,6
+ Indemnités d'assurance	2,2	-22,6	+35,1	2,4	-51,3	+40,2	2,3	-59,7	+7,2	0,7	+14,2	-57,2
- Fermages	13,9	-0,8	-1,6	15,4	-2,0	-4,8	24,6	+0,3	-0,3	4,9	-1,5	-3,8
- Impôts et taxes	2,2	+3,5	+1,2	2,2	-0,7	-5,3	3,5	-1,1	-6,9	1,9	+16,2	+22,5
- Charges de personnel	14,8	+1,8	+3,3	2,9	-7,7	-17,3	21,2	+0,1	+4,4	69,9	-0,7	+4,3
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	72,4	+17,7	+0,1	53,1	+88,5	-1,7	95,3	+26,3	-7,8	79,0	-2,9	-7,1
+ Transferts de charge	0,4	+39,9	+25,8	0,3	-13,0	-8,3	2,2	+201,9	///	1,0	+78,6	///
- Dotations aux amortissements	31,5	-1,5	-2,3	28,9	-5,2	-9,7	43,6	+0,2	-0,9	27,5	-1,7	-2,7
= Résultat d'exploitation	41,3	+38,5	+2,3	24,6	///	+9,2	53,9	+66,0	-9,6	52,6	-2,7	-8,0
+ Produits financiers	0,7	-22,5	-14,7	1,0	+3,2	-0,6	1,9	+26,6	-24,2	0,8	-17,0	-9,2
- Charges financières	3,7	-11,7	-21,1	2,7	-14,4	-24,5	4,5	-11,2	-23,1	2,4	-16,2	-33,3
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	38,3	+44,3	+4,9	22,9	///	+14,5	51,3	+76,7	-8,9	50,9	-2,3	-6,4
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs	3,8	+2,6	-0,9	5,6	+3,0	-11,9	4,9	-20,9	-34,1	1,7	+24,4	+63,9
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,4	+3,7	+5,8	0,3	-9,9	-20,8	0,8	-10,5	-0,7	2,7	+6,6	+15,2
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	+46,2	-44,9	0,1	-16,0	///	0,3	///	///	1,1	///	-83,0
= Résultat de l'exercice	43,7	+37,5	+3,8	28,9	///	+8,8	57,4	+57,4	-11,4	56,4	+1,2	-14,3
Cotisations sociales de l'exploitant	9,3	+1,0	-14,6	6,2	-15,8	-37,3	12,6	-6,9	-30,1	13,0	-0,1	+4,7
EBE par UTA non salariée	51,8	+17,9	+0,6	44,5	+88,3	+0,1	70,1	+26,8	-8,9	52,5	-5,6	-10,1
RCAI par unité de travail annuel	27,4	+44,5	+5,4	19,2	///	+16,6	37,8	+77,4	-10,1	33,8	-5,0	-9,5

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

**Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2016 et 2015 en euros 2017 - Source : SSP, RICA

	Viticulture			Fruits et autres cultures permanentes			Bovins lait			Bovins viande		
	2017	Évol. %		2017	Évol. %		2017	Évol. %		2017	Évol. %	
		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15
Echantillon	1 037			317			985			691		
Population	45 804			7 606			45 226			28 827		
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	24,7	+0,4	+0,4	30,0	+2,2	+2,5	90,8	+1,0	+1,9	109,2	+0,1	+0,7
dont : SAU en fermage	17,2	-0,0	+0,1	20,9	+3,0	+0,8	77,5	+0,9	+1,4	80,3	-0,8	-0,0
Effectifs animaux (en UGB)	0,5	-14,3	-10,1	1,5	-10,7	-19,8	104,2	+0,7	+1,7	121,4	-0,7	+1,3
Nombre d'UTA	2,7	-1,6	-1,5	4,5	+2,5	+5,9	1,8	+0,4	+0,3	1,4	-0,6	-0,4
dont : UTA non salariées	1,3	-0,5	-1,7	1,4	+0,3	+8,5	1,6	-0,6	-1,1	1,3	-0,5	-0,7
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	78,8	-6,5	-11,6	72,2	-11,7	-1,2	79,5	+30,3	+19,3	46,2	-6,4	-6,7
- Prélèvements privés	51,9	+7,9	+4,2	37,6	-5,5	+20,7	40,8	+24,1	+11,1	30,0	+31,4	+31,5
= Autofinancement	26,9	-28,3	-34,2	34,6	-19,2	-21,5	38,7	+37,6	+29,4	16,2	-39,6	-40,0
Actif immobilisé	263,5	+3,9	+8,8	176,8	+2,4	+6,6	307,5	-1,6	-1,6	278,8	-2,4	-2,3
Actif circulant	386,7	+0,3	+1,9	176,8	+3,3	+11,2	133,2	+3,7	+3,9	128,5	-2,2	+1,6
Stocks	272,2	-3,6	-2,0	34,8	-5,0	-4,2	63,4	+1,5	-2,5	72,5	-3,7	-3,9
Capitaux propres	446,8	+0,7	+3,7	202,1	+3,9	+14,8	237,2	+2,8	+0,6	283,1	-1,9	+0,4
Endettement total	205,1	+3,8	+6,4	152,6	+1,4	+2,4	205,3	-3,2	-0,6	125,1	-3,2	-4,2
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
<b>Ventes et autoconsommation</b>												
- Achats d'animaux	0,0	-34,2	-41,2	0,1	-31,7	-33,0	3,7	+5,1	-7,8	6,9	+2,0	-18,0
= <b>Ventes et autoconsommation nette des achats</b>	224,4	+4,1	+5,6	221,0	-1,9	+4,3	186,6	+11,3	+3,6	82,9	+5,0	+3,8
+ Production stockée	-7,8	-250,0	-174,9	-2,3	-522,9	-255,7	2,5	///	///	-1,9	-332,9	-192,8
+ Production immobilisée	4,7	+10,5	-9,9	7,3	-9,0	+6,1	1,7	-58,4	-50,0	1,0	-69,4	-24,8
+ Produits divers	4,4	+4,0	+6,7	4,8	-6,5	-0,4	1,9	+11,8	+20,1	1,3	+22,0	+1,8
= <b>Production de l'exercice</b>	225,7	-2,6	-4,2	230,9	-3,1	+2,4	192,7	+11,6	+4,8	83,2	-2,2	-4,2
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	-20,8	+68,3	0,1	-18,4	-18,0	0,3	-1,3	-1,5	0,1	-11,6	+12,8
- Charges d'approvisionnement	33,1	-2,6	-1,5	34,7	-2,7	-0,7	69,0	+0,7	-4,5	35,9	+1,2	+1,0
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	59,6	+4,7	+5,5	74,8	+4,0	+8,6	59,1	+0,4	+1,1	34,2	-2,7	+3,2
= <b>Valeur ajoutée</b>	133,2	-5,6	-8,6	121,5	-7,0	-0,1	64,9	+41,6	+21,1	13,2	-9,4	-27,5
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0	0,0	-5,0	-14,7
+ Subventions d'exploitation	4,5	+3,0	-1,3	18,3	+12,4	+15,4	34,0	-1,9	+1,4	46,7	-2,8	+2,4
+ Indemnités d'assurance	4,6	+136,6	+181,6	2,4	-26,4	-27,8	1,3	-20,6	-5,0	1,1	-21,5	+15,5
- Fermages	21,8	-0,1	+0,2	8,1	+2,0	-0,3	11,2	-2,1	-2,9	9,3	-1,5	-2,0
- Impôts et taxes	3,1	+1,4	+3,1	2,0	+14,0	+12,8	1,9	+6,5	+3,3	1,3	+11,5	+4,6
- Charges de personnel	36,3	+1,2	+2,0	59,4	+2,9	+4,6	4,6	+9,5	+11,0	2,0	+3,9	+14,7
= <b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	81,1	-6,5	-11,6	72,8	-12,6	-2,1	82,7	+27,5	+16,2	48,4	-5,9	-7,2
+ Transferts de charge	0,3	+4,7	-12,7	0,7	+25,3	-13,7	0,3	+1,6	+13,5	0,1	+9,9	-61,5
- Dotations aux amortissements	25,9	+2,9	+7,6	27,0	+4,4	+7,6	36,2	-1,0	-1,2	23,7	+0,6	+1,1
= <b>Résultat d'exploitation</b>	55,5	-10,4	-18,5	46,5	-20,1	-7,3	46,7	+62,7	+34,1	24,8	-11,2	-14,1
+ Produits financiers	0,3	-3,6	-22,9	0,7	+36,4	+14,4	0,6	-47,4	+7,3	0,2	-63,0	-46,9
- Charges financières	3,1	-11,2	-16,8	2,4	-6,5	-14,3	4,4	-12,5	-21,1	2,5	-10,3	-20,9
= <b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	52,7	-10,3	-18,6	44,8	-20,2	-6,6	42,9	+72,6	+43,6	22,5	-12,4	-13,9
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs	2,3	+1,6	+11,6	2,2	+67,6	-32,0	3,9	-4,4	+19,8	3,8	-13,4	-0,0
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,0	+15,2	+23,1	3,1	+8,4	+16,9	1,7	+0,5	+1,0	1,0	+7,4	+5,4
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	-46,8	-42,9	0,4	+284,4	+72,8	0,4	+564,7	+28,6	0,0	-101,0	+99,5
= <b>Résultat de l'exercice</b>	57,2	-9,4	-16,8	50,5	-15,7	-6,4	48,9	+61,1	+39,4	27,4	-12,1	-11,2
Cotisations sociales de l'exploitant	13,0	+3,3	-7,7	11,2	+7,9	+5,6	9,1	+6,1	-10,8	6,5	+6,3	-7,8
EBE par UTA non salariée	63,9	-6,1	-10,1	50,4	-12,9	-9,8	51,9	+28,3	+17,5	38,1	-5,4	-6,6
RCAI par unité de travail annuel	41,6	-9,9	-17,2	31,1	-20,5	-13,9	26,9	+73,7	+45,2	17,7	-12,0	-13,3

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

**Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2016 et 2015 en euros 2017 - Source : SSP, RICA

	Ovins et caprins			Porcins			Volailles			Polyculture, polyélevage		
	2017	Évolution en %		2017	Évolution en %		2017	Évolution en %		2017	Évolution en %	
		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15		17/16	17/15
Echantillon	424			193			262			770		
Population	12 884			5 462			10 178			36 612		
<b>Caractéristiques physiques</b>												
Surface agricole utilisée (en ha)	93,4	-0,7	+3,5	60,7	+3,5	+3,2	39,2	+1,4	+3,3	118,1	+1,7	+3,1
dont : SAU en fermage	52,6	-1,3	+6,0	53,0	+3,1	+2,4	30,2	+2,0	+5,1	104,6	+1,8	+3,3
Effectifs animaux (en UGB)	76,6	-0,7	+0,3	484,4	+0,7	+1,5	397,3	-1,5	-1,3	94,5	-0,2	+0,5
Nombre d'UTA	1,5	+0,9	-0,6	2,3	+5,4	+4,0	1,7	+5,7	+3,5	1,9	-0,4	+0,5
dont : UTA non salariées	1,4	-0,2	-1,2	1,4	-0,7	-1,5	1,3	+2,5	+3,9	1,5	-0,1	-0,2
<b>Financement et éléments du bilan (millier d'euros)</b>												
Capacité d'autofinancement	48,6	-8,9	-4,5	119,3	+0,1	+59,5	83,4	+27,8	+17,5	68,7	+36,0	+4,8
- Prélèvements privés	30,2	+0,6	+106,4	65,3	+83,6	+91,7	39,3	+18,6	+1,0	31,4	+5,0	-14,7
= Autofinancement	18,5	-23,5	-54,4	54,1	-37,1	+31,0	44,1	+36,3	+35,2	37,2	+81,4	+29,8
Actif immobilisé	185,9	+1,8	+1,8	391,6	+0,4	-2,5	246,8	+1,9	-0,3	276,4	-2,3	-3,3
Actif circulant	97,8	-1,4	+7,6	244,3	+1,2	+4,0	128,4	+2,4	+3,7	162,1	+5,2	+3,3
Stocks	30,4	-4,0	-6,8	180,1	-1,0	+0,9	48,3	-3,8	-2,4	83,2	+4,9	-1,3
Capitaux propres	180,9	-1,8	-0,7	208,6	+3,6	+28,0	120,6	+15,6	+18,2	229,4	+2,8	-2,5
Endettement total	103,3	+5,5	+13,0	431,4	-0,4	-9,8	257,1	-2,9	-5,0	210,6	-2,1	+0,7
<b>Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)</b>												
<b>Ventes et autoconsommation</b>												
- Achats d'animaux	2,9	-15,5	-36,8	37,0	+6,1	+9,9	50,1	-15,1	-14,4	11,2	-1,2	+9,3
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	78,4	-1,0	+1,6	557,2	+4,0	+10,3	301,5	+5,9	-1,6	180,2	+6,7	-2,4
+ Production stockée	-0,4	-127,2	-147,8	-2,4	-217,8	-105,4	-0,4	-170,9	+51,7	2,8	+369,1	+60,4
+ Production immobilisée	1,7	+9,0	+96,9	12,7	-15,0	-16,4	6,0	+135,7	+11,7	2,7	+51,8	-3,1
+ Produits divers	0,7	+2,4	+1,0	3,0	+14,8	+0,8	3,3	+0,6	+2,2	4,3	+2,9	+7,1
= Production de l'exercice	80,4	-1,6	-1,8	570,6	+2,1	+9,2	310,4	+6,1	-0,9	190,1	+10,8	-1,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,3	+197,7	+260,1	0,6	-13,6	-1,6	0,5	+49,4	+0,4	0,6	-12,5	-2,4
- Charges d'approvisionnement	35,2	+2,1	+1,8	321,2	+1,7	-2,8	167,7	-2,7	-6,9	75,5	-3,8	-6,6
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	32,3	+4,3	+6,3	103,3	+3,9	+8,8	59,4	+9,3	+3,7	59,5	+3,5	+1,3
= Valeur ajoutée	13,2	-18,9	-21,9	146,7	+1,8	+50,1	83,7	+27,7	+10,6	55,6	+51,1	+3,4
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0	0,0	+0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	45,7	-1,0	+5,2	18,0	-8,4	-17,8	18,4	+7,7	+38,8	39,3	+0,9	+1,7
+ Indemnités d'assurance	0,9	-23,0	-3,2	1,1	-23,7	+13,6	1,5	-30,9	+10,6	2,4	-26,7	+18,5
- Fermages	5,0	-1,6	+1,3	9,1	+0,2	+2,0	5,4	-1,4	-2,2	14,9	+0,1	-0,5
- Impôts et taxes	1,2	+25,7	+25,1	3,1	+10,5	+9,3	1,7	+9,2	+10,1	2,1	+2,2	-1,3
- Charges de personnel	3,4	+20,5	+22,3	24,4	+7,9	+12,7	8,4	+11,8	+1,6	8,0	-0,3	+2,6
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	50,3	-8,4	-4,7	129,2	-1,2	+49,9	88,1	+26,1	+16,7	72,2	+34,2	+4,0
+ Transferts de charge	0,1	-17,6	-62,7	0,3	+2,4	-26,1	0,4	+28,9	+77,5	0,2	-10,8	-54,4
- Dotations aux amortissements	21,9	-0,4	+3,5	48,9	-0,6	-0,1	35,6	-2,4	-1,4	36,0	-3,2	-6,0
= Résultat d'exploitation	28,5	-13,5	-10,3	80,7	-1,6	+110,1	52,9	+55,2	+32,7	36,5	+109,9	+14,6
+ Produits financiers	0,1	-36,7	-10,4	0,7	-10,3	-16,3	0,6	-10,8	+2,0	0,7	-32,2	-17,1
- Charges financières	1,9	-0,4	-12,4	11,3	-12,7	-21,6	5,7	-10,3	-20,4	4,5	-7,0	-16,9
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	26,7	-14,5	-10,2	70,1	+0,2	+173,1	47,9	+68,0	+43,3	32,7	+137,2	+19,5
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	2,3	-44,0	-25,9	2,0	-53,2	-78,6	1,8	-44,7	+7,1	4,9	+16,0	+11,8
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,2	-23,6	-11,1	1,9	+14,4	+25,8	1,6	+19,5	+14,7	1,3	-3,7	-4,4
+ Profits et charges exceptionnels	0,0	-214,1	+49,9	0,3	+203,4	-72,9	0,0	-104,2	-101,7	0,0	-121,2	-123,3
= Résultat de l'exercice	30,2	-18,0	-11,4	74,3	-1,2	+114,7	51,2	+53,8	+34,3	38,9	+102,9	+17,3
Cotisations sociales de l'exploitant	6,9	+14,7	+2,3	13,3	+37,2	+28,9	10,0	+12,9	+5,1	8,2	-3,1	-22,2
EBE par UTA non salariée	37,0	-8,1	-3,6	89,9	-0,6	+52,2	66,4	+23,1	+12,3	47,8	+34,4	+4,1
RCAI par unité de travail annuel	19,6	-14,3	-9,1	48,8	+0,9	+177,3	36,1	+64,0	+37,9	21,7	+137,5	+19,7

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel



**Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage et Horticulture	
	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	38,3	+44,3	22,9	+720,6	51,3	+76,7	50,9	-2,3
+ Dotation aux amortissements	31,5	-1,5	28,9	-5,2	43,6	+0,2	27,5	-1,7
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	+46,2	0,1	-16,0	0,3	+1 137,1	1,1	+1 336,2
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	70,0	+19,4	51,9	+95,3	95,2	+31,7	79,5	-0,2
- Prélèvements privés	38,3	+16,2	22,9	+8,8	52,1	+32,2	58,4	+21,5
<b>= Autofinancement</b>	31,7	+23,8	28,9	+388,5	43,1	+30,7	21,1	-40,0
+ Cessions d'immobilisations	6,9	-0,3	9,3	-3,8	8,2	-26,2	4,6	+39,6
+ Subventions d'équipement reçues	1,5	-0,0	0,2	+125,3	0,5	-10,6	1,5	-32,5
+ Nouvelles dettes financières	32,9	-9,6	22,1	-24,9	50,7	-2,8	20,4	-21,5
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,0	+354,1	-1,4	-1 453,6	2,7	+297,0	7,3	+237,8
+ Diminution de trésorerie nette			0,6	+0,0	1,5			
<b>= Total des ressources</b>	74,0	+5,5	59,7	+35,8	106,9	+16,8	54,9	-20,7
Acquisitions d'immobilisations	33,6	-5,6	23,7	-15,7	50,3	-1,2	25,3	-24,1
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,1	-89,7	-0,4	-131,7	-0,5	-110,0	0,0	-129,7
+ Charges à répartir	0,0	-73,7	0,0	+0,0	0,0	-380,9	0,0	
+ Remboursements des dettes financières	34,7	+0,6	29,3	-2,8	47,7	+4,7	26,3	+9,2
+ Variation des stocks	1,2	+124,4	5,7	+144,9	11,3	+172,3	0,3	-1,2
+ Variation des créances auprès des tiers	0,0	-10,4	1,5	+140,0	-1,6	-209,9	-1,0	-111,9
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	+88,0	-0,1	-126,0	-0,3	+76,9	-0,1	+150,7
+ Augmentation de trésorerie nette	4,4	+25,7					4,1	
<b>= Total des emplois</b>	74,0	+5,5	59,7	+35,8	106,9	+16,8	54,9	-20,7
Variation du fonds de roulement net	4,6	+817,1	7,9	+159,5	5,2	+51,9	-4,0	-228,3
Variation du besoin en fonds de roulement	0,2	+97,5	8,5	+154,0	6,7	+111,6	-8,1	-2 333,8
Variation de trésorerie nette	4,4	+25,1	-0,6	-132,8	-1,5	-213,7	4,1	-102,0
Investissement total	26,9	-8,9	14,0	-22,6	41,6	+4,2	20,7	-29,8
Excédent de trésorerie d'exploitation	68,6	+12,4	44,3	-2,4	87,7	+13,6	85,9	+6,4

Bilan 2017	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage et Horticulture	
	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture
<b>Actif immobilisé</b>	259,0	258,2	193,7	184,5	299,6	302,5	144,2	139,1
Terrains	42,0	44,2	53,3	56,1	35,4	37,7	13,4	13,8
Aménagements terrains	2,4	2,4	3,0	3,0	2,1	2,2	3,8	3,7
Constructions	55,0	54,2	17,4	17,1	42,4	44,0	41,1	38,4
Installations spécialisées	11,0	10,6	4,7	4,2	14,1	14,9	26,3	23,6
Matériel	72,9	70,0	83,5	72,5	116,6	109,9	45,7	45,0
Plantations (y compris forêt)	8,6	8,9	0,2	0,2	0,9	0,9	2,0	2,1
Animaux reproducteurs	45,9	45,9	6,6	6,1	7,9	7,4	0,6	0,6
Autres immobilisations	21,3	22,0	24,9	25,3	80,2	85,4	11,4	11,8
<b>Actif circulant</b>	178,8	183,8	129,6	137,6	209,5	219,4	123,3	124,9
Stocks et en-cours	99,6	100,8	57,6	63,3	82,4	93,7	32,5	32,8
dont animaux circulants	21,9	21,6	3,3	2,8	5,5	5,6	0,1	0,2
Valeurs réalisables	45,8	46,2	37,5	40,0	75,1	77,0	32,9	34,9
Valeurs disponibles	33,4	36,9	34,4	34,3	51,9	48,6	58,0	57,2
Régularisation actif	1,7	1,7	1,4	1,4	3,3	2,9	1,5	1,4
<b>Total actif</b>	439,5	443,8	324,6	323,5	512,3	524,8	269,1	265,4
Capitaux propres	251,0	256,7	184,1	190,0	264,7	269,7	115,0	111,8
Capital individuel initial	184,2	184,2	152,9	152,9	180,2	180,2	79,1	79,1
Variation du capital initial	58,2	63,6	30,1	36,1	81,1	86,4	25,6	23,6
Subventions d'investissement	8,7	8,8	1,1	1,1	3,4	3,1	10,4	9,1
Total endettement	188,3	187,0	140,5	133,4	247,1	254,5	153,5	153,2
Dettes à long ou moyen terme	120,2	118,7	87,0	80,7	164,4	167,0	87,2	80,7
Emprunts à court terme	7,4	7,1	6,9	6,1	9,5	10,0	4,0	4,6
Autres dettes financières à - 1 an	12,0	11,5	11,0	12,5	12,1	13,9	6,6	4,9
Dettes auprès de tiers	48,7	49,8	35,6	34,1	61,0	63,7	55,8	63,1
Régularisation passif	0,2	0,2	0,0	0,1	0,6	0,6	0,5	0,4
<b>Total passif</b>	439,5	443,8	324,6	323,5	512,3	524,8	269,1	265,4

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

**Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	52,7	-10,3	44,8	-20,2	42,9	+72,6	22,5	-12,4
+ Dotation aux amortissements	25,9	+2,9	27,0	+4,4	36,2	-1,0	23,7	+0,6
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	-46,8	0,4	+284,4	0,4	+564,7	0,0	-101,0
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>78,8</b>	<b>-6,5</b>	<b>72,2</b>	<b>-11,7</b>	<b>79,5</b>	<b>+30,3</b>	<b>46,2</b>	<b>-6,4</b>
- Prélèvements privés	51,9	+7,9	37,6	-5,5	40,8	+24,1	30,0	+31,4
<b>= Autofinancement</b>	<b>26,9</b>	<b>-28,3</b>	<b>34,6</b>	<b>-19,2</b>	<b>38,7</b>	<b>+37,6</b>	<b>16,2</b>	<b>-39,6</b>
+ Cessions d'immobilisations	4,2	-11,7	3,7	+5,6	8,2	+18,6	6,7	+0,1
+ Subventions d'équipement reçues	3,0	-3,3	4,1	+15,7	1,9	+19,0	0,9	-47,4
+ Nouvelles dettes financières	41,0	+5,3	24,6	-5,2	35,2	-17,2	20,5	-6,5
+ Variation des dettes auprès des tiers	4,8	+489,9	1,5	-74,1	-0,4	+104,5	-0,9	+177,5
+ Diminution de trésorerie nette								
<b>= Total des ressources</b>	<b>79,8</b>	<b>-3,2</b>	<b>68,5</b>	<b>-12,3</b>	<b>83,6</b>	<b>+7,9</b>	<b>43,5</b>	<b>-21,2</b>
Acquisitions d'immobilisations	38,1	-4,7	35,9	-2,4	36,8	-5,2	24,0	-10,8
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	-980,5	0,0	+24,1	1,6	-7,4	-0,4	-195,9
+ Charges à répartir	0,0		0,0	+100,0	0,0		0,0	-100,0
+ Remboursements des dettes financières	37,2	+6,3	21,6	-8,3	38,7	+3,4	22,0	-0,4
+ Variation des stocks	-7,9	-258,1	-1,4	-135,0	1,4	+153,9	-1,6	-3 708,8
+ Variation des créances auprès des tiers	2,9	+266,3	7,4	+56,7	-1,2	-152,0	-1,7	-246,7
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	-31,6	-0,5	-250,5	0,1	+430,2	0,1	-49,2
+ Augmentation de trésorerie nette	9,6	+286,3	5,5	-57,8	6,2	+464,4	1,1	-42,0
<b>= Total des emplois</b>	<b>79,8</b>	<b>-3,2</b>	<b>68,5</b>	<b>-12,3</b>	<b>83,6</b>	<b>+7,9</b>	<b>43,5</b>	<b>-21,2</b>
Variation du fonds de roulement net	-0,2	-105,9	9,5	-48,1	6,9	+316,9	-1,3	-118,9
Variation du besoin en fonds de roulement	-9,8	-300,1	4,0	+7 363,5	0,7	-30,6	-2,4	-346,0
Variation de trésorerie nette	9,6	+295,4	5,5	-58,1	6,2	+459,1	1,1	-43,8
Investissement total	33,9	-3,7	32,2	-3,3	30,2	-10,3	16,9	-23,2
Excédent de trésorerie d'exploitation	80,8	+10,4	60,9	-15,6	78,4	+34,4	50,7	+16,7

Bilan 2017	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture
<b>Actif immobilisé</b>	253,3	263,5	169,4	176,8	309,6	307,5	281,8	278,8
Terrains	86,9	94,1	22,6	22,8	24,8	25,2	40,4	40,5
Aménagements terrains	1,0	1,0	3,1	4,0	2,0	2,1	1,7	1,7
Constructions	49,4	51,4	29,8	29,9	85,5	81,5	46,8	45,3
Installations spécialisées	5,9	5,6	11,6	12,1	17,9	17,4	3,8	3,7
Matériel	51,4	50,9	43,8	45,8	78,8	78,8	58,7	57,4
Plantations (y compris forêt)	44,7	46,1	43,8	47,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Animaux reproducteurs	0,4	0,4	1,1	1,1	82,0	83,6	123,3	123,0
Autres immobilisations	13,6	14,0	13,6	14,1	18,7	18,9	7,0	7,2
<b>Actif circulant</b>	382,9	386,7	164,7	176,8	128,6	133,2	131,7	128,5
Stocks et en-cours	280,1	272,2	36,2	34,8	62,1	63,4	74,2	72,5
dont animaux circulants	0,2	0,2	0,4	0,4	28,4	28,5	51,4	49,9
Valeurs réalisables	64,1	66,8	68,6	76,3	42,9	41,6	29,2	27,2
Valeurs disponibles	38,6	47,6	59,9	65,7	23,6	28,2	28,4	28,7
Régularisation actif	1,7	1,8	2,3	1,9	1,8	1,8	0,9	1,0
<b>Total actif</b>	<b>637,9</b>	<b>652,0</b>	<b>336,3</b>	<b>355,5</b>	<b>440,0</b>	<b>442,5</b>	<b>414,4</b>	<b>408,3</b>
Capitaux propres	440,5	446,8	188,2	202,1	228,9	237,2	285,8	283,1
Capital individuel initial	288,7	288,7	117,2	117,2	176,5	176,5	219,7	219,7
Variation du capital initial	133,9	139,2	55,3	68,2	41,9	50,0	59,5	56,9
Subventions d'investissement	17,9	18,9	15,7	16,7	10,5	10,7	6,6	6,5
Total endettement	197,3	205,1	147,5	152,6	211,0	205,3	128,5	125,1
Dettes à long ou moyen terme	103,4	107,2	78,0	81,7	149,0	145,9	86,3	85,4
Emprunts à court terme	12,3	12,3	3,3	2,7	6,2	5,8	3,1	2,5
Autres dettes financières à - 1 an	11,0	10,3	6,5	7,2	11,0	9,3	10,0	9,0
Dettes auprès des tiers	70,5	75,3	59,6	61,1	44,8	44,4	29,0	28,1
Régularisation passif	0,0	0,1	0,7	0,8	0,1	0,0	0,1	0,1
<b>Total passif</b>	<b>637,9</b>	<b>652,0</b>	<b>336,3</b>	<b>355,5</b>	<b>440,0</b>	<b>442,5</b>	<b>414,4</b>	<b>408,3</b>

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel

**Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2017**

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros - Source : SSP, RICA

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture polyélevage	
	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)	2017	Évol. 17/16 (%)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	26,7	-14,5	70,1	+0,2	47,9	+68,0	32,7	+137,2
+ Dotation aux amortissements	21,9	-0,4	48,9	-0,6	35,6	-2,4	36,0	-3,2
+ Charges et produits exceptionnels	0,0	-214,1	0,3	+203,4	0,0	-104,2	0,0	-121,2
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	48,6	-8,9	119,3	+0,1	83,4	+27,8	68,7	+36,0
- Prélèvements privés	30,2	+0,6	65,3	+83,6	39,3	+18,6	31,4	+5,0
<b>= Autofinancement</b>	18,5	-23,5	54,1	-37,1	44,1	+36,3	37,2	+81,4
+ Cessions d'immobilisations	4,0	-38,2	5,1	-41,6	4,2	-32,7	8,1	+17,1
+ Subventions d'équipement reçues	1,4	+46,9	3,5	+54,0	3,5	+76,0	1,1	+12,8
+ Nouvelles dettes financières	19,0	-12,7	77,6	+23,3	43,8	+46,2	35,7	-18,2
+ Variation des dettes auprès des tiers	2,8	+3 664,2	3,7	+234,0	-2,5	-223,2	0,3	+160,7
+ Diminution de trésorerie nette								
<b>= Total des ressources</b>	45,7	-12,3	144,0	-5,1	93,1	+24,6	82,4	+14,8
Acquisitions d'immobilisations	28,3	+12,6	55,4	+37,9	40,4	+24,6	35,2	-5,6
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,2	-313,3	-1,7	-728,7	0,4	+320,6	0,2	-55,6
+ Charges à répartir	0,0	+100,0	0,0		0,0		0,0	-199,3
+ Remboursements des dettes financières	16,8	+7,7	81,7	-8,0	45,6	+18,0	36,9	+0,2
+ Variation des stocks	-0,6	-17,6	2,1	-117,8	-0,5	-327,3	3,1	+188,2
+ Variation des créances auprès des tiers	-2,0	-198,5	-7,1	-120,1	0,0	-13,6	0,6	+79,6
+ Variation des comptes de régularisation	-0,1	-239,1	0,8	+256,8	0,2	+1 893,1	0,0	+80,0
+ Augmentation de trésorerie nette	3,0	-62,2	13,0	-53,0	7,0	+407,0	6,5	+119,3
<b>= Total des emplois</b>	45,7	-12,3	144,0	-5,1	93,1	+24,6	82,4	+14,8
Variation du fonds de roulement net	-2,5	-176,5	5,0	-91,7	9,2	+1 781,7	9,9	+472,7
Variation du besoin en fonds de roulement	-5,5	-454,9	-8,1	-156,3	2,4	+638,2	3,5	+165,3
Variation de trésorerie nette	3,0	-62,3	13,1	-52,5	6,8	+307,5	6,4	+123,1
Investissement total	24,6	+28,9	48,6	+46,7	36,6	+38,3	27,3	-12,6
Excédent de trésorerie d'exploitation	53,3	+10,2	125,4	+13,2	77,8	+9,9	65,9	+13,8

Bilan 2017	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture polyélevage	
	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture	Ouvert.	Clôture
<b>Actif immobilisé</b>	180,9	185,9	389,9	391,6	244,0	246,8	280,1	276,4
Terrains	28,6	31,0	19,1	19,6	21,2	21,5	28,2	29,2
Aménagements terrains	1,3	1,2	4,0	4,3	2,6	2,4	2,7	2,8
Constructions	36,2	37,2	193,7	193,1	103,5	109,0	56,9	54,6
Installations spécialisées	8,1	8,0	14,5	14,0	16,3	16,5	13,5	12,7
Matériel	56,2	57,8	80,5	84,4	75,3	71,7	86,6	83,7
Plantations (y compris forêt)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	2,8	3,0
Animaux reproducteurs	44,9	45,1	49,0	47,3	13,3	13,7	66,2	66,3
Autres immobilisations	5,5	5,5	29,2	29,1	11,4	11,6	23,1	24,0
<b>Actif circulant</b>	96,4	97,8	238,4	244,3	124,9	128,4	153,6	162,1
Stocks et en-cours	31,0	30,4	178,0	180,1	48,9	48,3	80,0	83,2
dont animaux circulants	13,5	13,1	128,6	126,0	32,3	29,7	31,5	30,9
Valeurs réalisables	37,2	34,3	43,1	35,0	46,2	45,8	43,0	43,6
Valeurs disponibles	28,2	33,1	17,3	29,1	29,8	34,3	30,6	35,3
Régularisation actif	0,7	0,6	3,6	4,2	2,3	2,6	1,7	1,7
<b>Total actif</b>	278,0	284,2	631,9	640,1	371,1	377,8	435,5	440,2
Capitaux propres	180,7	180,9	198,0	208,6	106,9	120,6	222,0	229,4
Capital individuel initial	131,8	131,8	143,5	143,5	84,6	84,6	173,2	173,2
Variation du capital initial	42,0	42,0	42,2	51,3	14,0	25,9	41,4	48,9
Subventions d'investissement	6,9	7,1	12,2	13,8	8,2	10,1	7,4	7,3
Total endettement	97,2	103,3	433,8	431,4	264,3	257,1	213,2	210,6
Dettes à long ou moyen terme	67,5	70,0	281,5	280,8	184,2	181,4	137,5	136,4
Emprunts à court terme	2,1	1,8	22,4	19,1	4,8	5,8	7,6	7,5
Autres dettes financières à - 1 an	6,4	7,4	56,5	54,5	16,5	13,5	15,0	13,3
Dettes auprès de tiers	21,2	24,0	73,3	77,1	58,8	56,4	53,1	53,4
Régularisation passif	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
<b>Total passif</b>	278,0	284,2	631,9	640,1	371,1	377,8	435,5	440,2

Champ : exploitations avec PBS &gt; 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

UTA : unité de travail annuel



## CHAPITRE II

### **Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2018**

Estimation au 19 novembre 2018

Introduction .....	37
Faits marquants pour l'agriculture en 2018.....	38
La production de la branche agricole	
1. La production hors subventions .....	39
2. Détail par produits .....	42
3. Les subventions sur les produits .....	48
4. La production de la branche agricole au prix de base .....	48
La valeur ajoutée de la branche agricole	
1. Les consommations intermédiaires .....	49
2. La valeur ajoutée brute de la branche agricole .....	51
3. Les subventions d'exploitation .....	52
4. Les impôts sur la production .....	53
5. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole .....	54
Les résultats de la branche agricole	
1. Le résultat brut de la branche agricole .....	54
2. Le résultat net de la branche agricole .....	56
Annexe - Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2018.....	58

*La rédaction du rapport a été assurée par Sabine Aufrant, Hélène Casset-Hervio et Didier Reynaud de l'Insee, Direction des Statistiques d'Entreprises (DSE), Division Industrie - Agriculture.*



## Introduction

**Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique »**, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN), est établi par l'INSEE selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 35).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

**Le compte spécifique de l'agriculture** s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte **prévisionnel** de l'agriculture pour 2018 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 19 novembre 2018.

*Ce rapport et la rétrospective 1959-2018 des comptes sont disponibles sur le site :*  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288072?sommaire=3288090>

## Faits marquants pour l'agriculture en 2018

En 2018, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits continue d'augmenter (+ 4,7 %) après + 3,2 % en 2017.

La valeur de la **production végétale** augmente de 8,9 % grâce à l'augmentation conjuguée des volumes et des prix. Le fort rebond de la production de vin après deux années de baisse explique la plus grande partie de cette évolution. Le volume des autres produits végétaux chute après la bonne récolte de 2017. Le prix de la plupart des productions est orienté à la hausse, notamment en ce qui concerne la pomme de terre et les céréales. Toutefois, le prix des betteraves et des oléagineux diminue.

À l'inverse, la valeur de la **production animale** baisse en valeur (- 1,2 %) : les volumes stagnent, tandis que les prix reculent. Cette baisse des prix est essentiellement due aux porcins : leur prix diminue de 12,4 % suite à une contraction de la demande, notamment chinoise.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole progressent de 1,7 % en valeur, une légère augmentation des volumes se conjuguant à celle des prix. Après quatre années de baisse, les charges repartent à la hausse. Elles sont principalement portées par une évolution dynamique des prix avec la remontée des prix de l'énergie, en particulier des carburants fossiles. La légère progression des volumes est due au rebond de la consommation d'engrais et d'amendements.

En 2018, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole tire parti de l'évolution plus marquée de la production que des consommations intermédiaires et augmente de 8,9 % en valeur.

Les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèvent à 7,8 milliards d'euros en 2018, en baisse de 194 millions par rapport à 2017. Ce repli s'explique principalement par la baisse de l'enveloppe consacrée aux aides du premier pilier de la politique agricole commune.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** progresse de 6,7 % en 2018. Comme le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif augmente de 7,8 %. En termes réels, elle se redresse de 6,7 %

**Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée**

		Valeur 2018 (en milliards d'euros)	Evolution 2018/2017 (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	(a)	<b>75,2</b>	<b>+1,3</b>	<b>+3,4</b>	<b>+4,7</b>
<b>Produits végétaux</b>		<b>44,8</b>	<b>+2,2</b>	<b>+6,5</b>	<b>+8,9</b>
Céréales		10,1	-8,9	+17,6	+7,1
Oléagineux, protéagineux		2,4	-11,9	-1,9	-13,6
Autres plantes industrielles <sup>2</sup>		1,4	-10,9	-4,7	-15,1
Fourrages, plantes, fleurs		7,5	-6,4	-0,3	-6,7
Légumes et pommes de terre		5,9	-4,8	+24,1	+18,1
Fruits		2,9	-6,5	+5,0	-1,8
Vins		14,5	+28,5	+0,6	+29,3
<b>Produits animaux</b>		<b>25,6</b>	<b>+0,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,2</b>
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		10,9	-0,9	-2,7	-3,6
Volailles, œufs		4,8	+3,1	-1,9	+1,2
Lait et autres produits de l'élevage		10,0	-0,3	+0,7	+0,4
<b>Services<sup>3</sup></b>		<b>4,8</b>	<b>+0,0</b>	<b>+1,2</b>	<b>+1,2</b>
<b>Subventions sur les produits</b>	(b)	<b>1,1</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,4</b>	<b>-3,5</b>
<b>Production au prix de base</b>	(c) = (a) + (b)	<b>76,3</b>	<b>+1,2</b>	<b>+3,3</b>	<b>+4,6</b>
<b>Consommations intermédiaires, dont :</b>	(d)	<b>44,2</b>	<b>+0,3</b>	<b>+1,3</b>	<b>+1,7</b>
<b>achats</b>		37,6	+0,2	+1,4	+1,6
<b>Valeur ajoutée brute</b>	(e) = (c) - (d)	<b>32,1</b>	<b>+2,5</b>	<b>+6,2</b>	<b>+8,9</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018



# La production de la branche agricole

## 1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeur 2018, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	<b>75,2</b>	<b>+1,3</b>	<b>+3,4</b>	<b>+4,7</b>
dont : productions végétales	44,8	+2,2	+6,5	+8,9
productions animales	25,6	+0,0	-1,2	-1,2

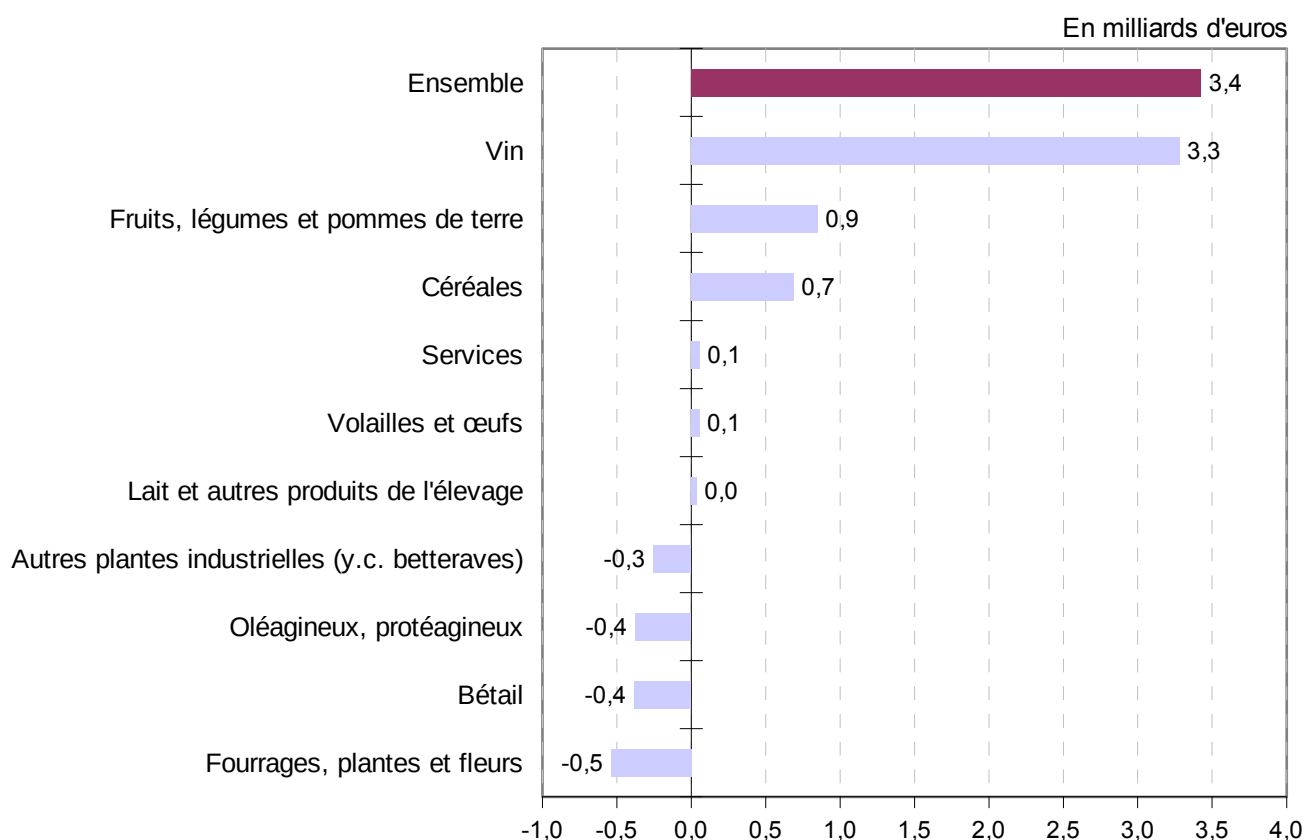
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

Le **volume** de la production agricole poursuit sa hausse en 2018 (+ 1,4 %). Les productions végétales augmentent en volume. Cette évolution s'explique uniquement par le rebond de la production de vin. Les productions animales sont stables, avec notamment une augmentation de la production de volailles et un repli de la production de bétail et d'œufs.

Globalement, le **prix** hors subventions augmente. Il se redresse pour les productions végétales, particulièrement pour les céréales, les légumes frais et les pommes de terre. En revanche, le prix des productions animales décroît en raison de la chute du prix des porcins.

Au total, la **valeur** de la production hors subventions continue d'augmenter (+ 4,7 % après + 3,2 %) et dépasse légèrement le niveau de 2015 (de 1,1%). En volume, la production reste légèrement inférieure à celle de 2015 (de 1,7%), après la chute de 2016 puis deux années de hausse

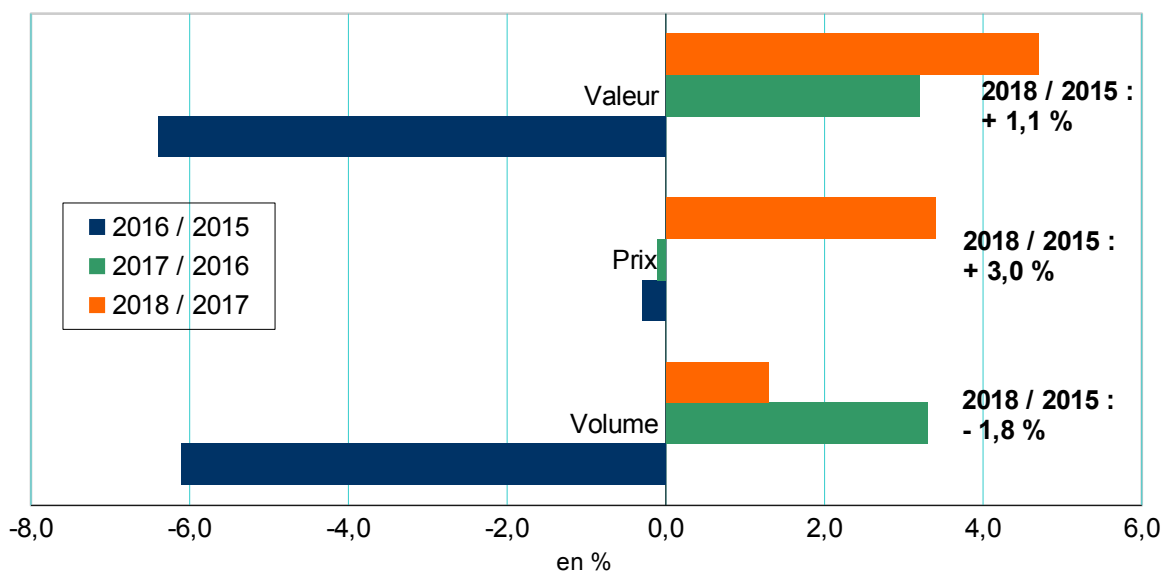
Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2018/2017



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

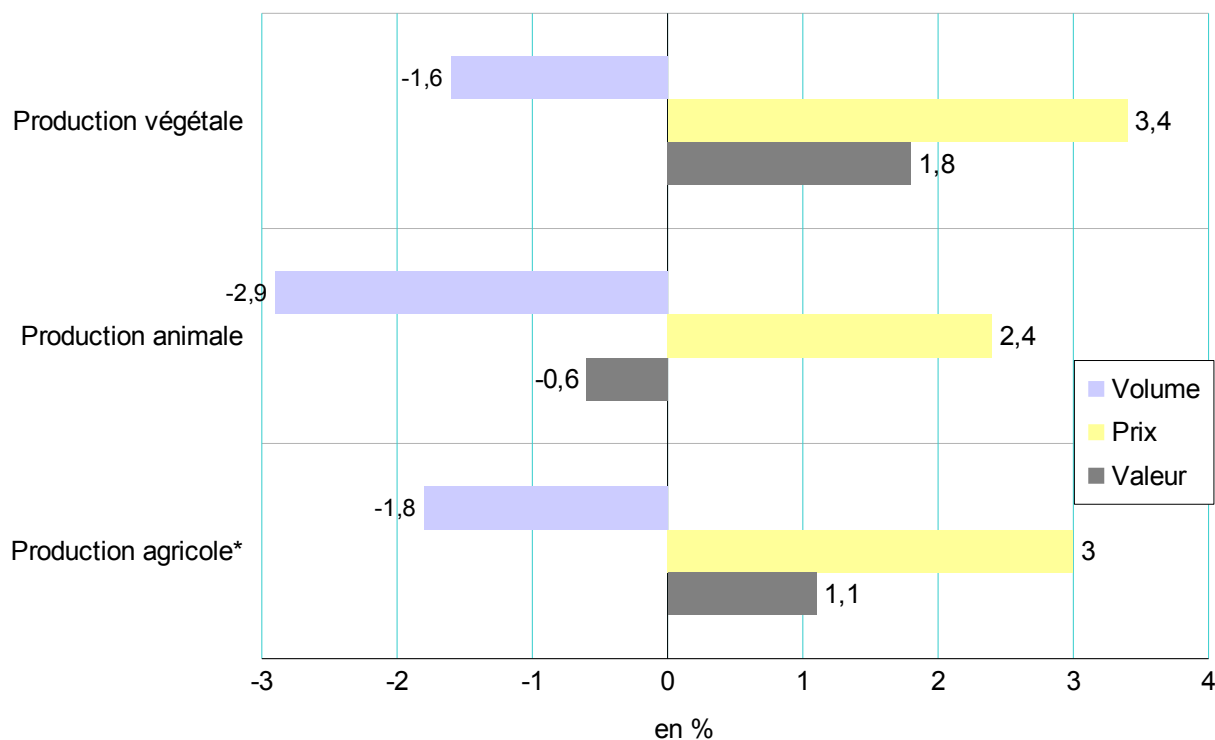
Entre 2015 et 2018, l'ensemble de la production augmente en valeur de 1,1 %. Les hausses de prix et les baisses de volumes sont d'ampleur variable selon les productions. En valeur, la production animale diminue de 0,6 % sur la période, tandis que la production végétale s'accroît de 1,8 %. La production végétale progresse grâce au dynamisme des prix (+ 3,4 %), alors que les volumes se replient (- 1,6 %). La production animale fléchit légèrement, la baisse des volumes n'étant pas entièrement compensée par la bonne tenue des prix.

**Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions entre 2015 et 2018**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique 3 : Évolution 2018/2015 de la production hors subventions, en volume, en prix et en valeur**



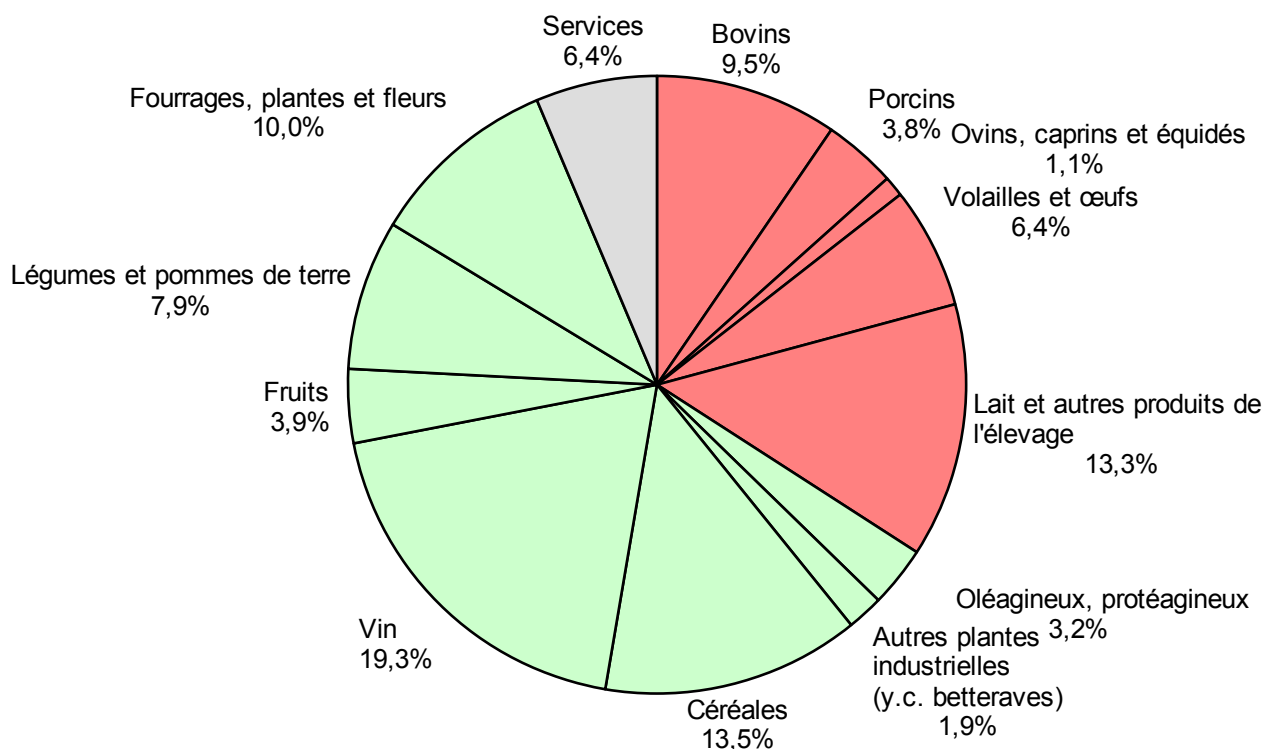
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2016 à 2018 (hors subventions, en %)**

	2016	2017	2018	
Céréales	11,1	13,2	13,5	Blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales
Oléagineux, protéagineux	3,6	3,8	3,2	
Autres plantes industrielles	2,1	2,4	1,9	Tabac, betteraves, autres plantes industrielles
Fourrages, plantes et fleurs	11,9	11,2	10,0	Plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs
Légumes et pommes de terre	8,0	7,0	7,9	
Fruits	4,4	4,1	3,9	Fruits frais
Vin	16,9	15,6	19,3	Vins d'appellation d'origine, autres vins
Bovins	10,3	10,0	9,5	Gros bovins, veaux
Porcins	4,4	4,6	3,8	
Ovins, caprins et équidés	1,2	1,1	1,0	
Volailles et œufs	6,5	6,6	6,4	
Lait et autres produits de l'élevage	13,0	13,9	13,3	Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage
Services	6,7	6,6	6,4	Activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole en 2018 (hors subventions)**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

## 2 Détail par produits

### 2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions des céréales en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>		- 8,9	+ 17,6	+ 7,1
dont : Blé tendre	(53,4 %)*	- 6,6	+ 19,0	+ 11,1
Maïs	(21,8 %)*	- 14,3	+ 14,0	- 2,3
Orge	(16,9 %)*	- 7,0	+ 23,5	+ 14,9

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2017.

En 2018, la valeur de la production de **céréales** continue d'augmenter (+ 7,1 %) grâce au rebond des prix (+17,6 %) malgré des récoltes en baisse (- 8,9 %).

**En volume**, la production de **l'ensemble des céréales** diminue de 8,9 %. Elle chute de 6,6 % pour le **blé tendre** après la forte hausse de 2017 (+ 31,8 %). La récolte d'**orge** diminue de 7 %, notamment à cause de la baisse des surfaces (- 6,7 %). La baisse de volume la plus nette correspond au **maïs** (- 14,3 %). Les mauvaises conditions météo ont affecté les rendements de toutes les céréales.

Le **prix** de la production augmente fortement (+ 17,6 %). La très bonne qualité de la récolte 2018 de **blé tendre** et la faiblesse de l'offre mondiale influencent favorablement les prix (+ 19,0 %). Les prix du **maïs** augmentent (+ 14,0 %) en lien avec les cours mondiaux ; ceux-ci sont orientés à la hausse malgré l'augmentation de la production mondiale en raison d'une demande soutenue générée par l'utilisation de biocarburants aux États-Unis. L'augmentation des prix de **l'orge** (+ 23,5 %) est également liée à l'évolution des cours mondiaux, mais dans un contexte différent : le déséquilibre offre-demande s'explique par une récolte au plus bas alors que la demande croît.

## 2.2 Les plantes industrielles<sup>1</sup>

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2018 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>	<b>- 11,5</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 14,1</b>
dont : Oléagineux (57,9 %)*	- 11,2	- 2,1	- 13,0
Protéagineux (4,1 %)*	- 21,1	0,0	- 21,1
Betteraves industrielles (23,3 %)*	- 15,0	- 9,0	- 22,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2017.

La valeur de la production d'**oléagineux** chute en 2018 (- 13,0 %) principalement en raison du recul des volumes (-11,5 %). Les rendements ont été affectés par la météo pluvieuse du printemps. Ainsi, la récolte de **colza** diminue (- 9,3 %), malgré une augmentation des surfaces (+ 14,3 %). La baisse de volume est plus sensible pour la récolte de **tournesol** (- 22,1 %), la baisse des surfaces amplifiant celle des rendements. Le **prix** des oléagineux (- 2,1 %) se replie en lien avec les cours mondiaux.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** diminue fortement (- 22,6 %). Les volumes baissent (- 15,0 % après + 36,3 %) en dépit de surfaces constantes. En effet, la sécheresse et les maladies ont entraîné un rendement historiquement bas . Les prix poursuivent leur recul (- 9,0 % après - 7,2 %).

La valeur de la production de **protéagineux** diminue (- 21,1 %) sous l'effet de la forte chute des volumes. Celle-ci s'explique par la forte baisse des surfaces alors que les rendements sont en hausse. Le prix des protéagineux est stable après cinq années de baisse.

<sup>1</sup> Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

## 2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et de légumes en 2018 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>		<b>- 5,4</b>	<b>+ 17,1</b>	<b>+ 10,7</b>
dont : Fruits	(37,2 %)*	- 6,5	+ 5,0	- 1,8
Légumes	(36,9 %)*	- 4,0	+ 9,7	+ 5,3
Pommes de terre	(25,9%)*	- 6,0	+ 45,0	+ 36,3

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2017.

La valeur de la production de **fruits** continue de baisser en 2018 : l'augmentation des prix (+ 5,0 %) ne compense pas la baisse des volumes (- 6,5 %). La production de fruits décroît après les bonnes récoltes de 2017. Cette baisse de volume des fruits affecte surtout les **pêches** (- 17,9 %), les **abricots** (- 29,5 %) et, dans une moindre mesure, le **melon** (- 12 %). Seule la production de **raisin** augmente (+ 5,0 %). Ces évolutions se ressentent sur les prix (+ 5,0 %) : ils s'inscrivent en hausse pour tous les fruits (jusqu'à 45 % pour les **abricots**) à l'exception du raisin.

La valeur de la production de **légumes** augmente (+ 5,3 %) : la baisse en volume (- 4 %) est compensée par la montée des prix (+ 9,7 %). Le manque de luminosité et la pluviométrie importante du printemps puis la canicule estivale ont affecté les récoltes, notamment celles de **tomates**, **carottes** et **choux-fleurs**. Les plus fortes hausses de prix sont enregistrées pour les **carottes** et les **concombres** alors que les prix des **tomates** diminuent.

La valeur de la production de la **pomme de terre** augmente (+ 36,3 %) sous l'effet des prix ; ceux-ci rebondissent (+ 45,0 %) après la chute de 2017 (- 31,5 %). En volume la production diminue de 6 % en raison de la sécheresse.

## 2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2018 (évolution en %)

		<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>	<b>(100 %)*</b>	<b>+ 28,5</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 29,3</b>
<b>Vins d'appellation d'origine</b>	<b>(79,9 %)</b>	<b>+ 29,4</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 29,6</b>
vins de champagne**	(23,2 %)	+ 38,7	+ 1,6	+ 40,9
autres vins d'appellation	(56,8 %)	+ 25,6	- 0,5	+ 25,0
<b>Autres vins</b>	<b>(20,1 %)</b>	<b>+ 24,9</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 28,1</b>
vins pour eaux de vie AOC	(9,9 %)	+ 24,0	+ 4,2	+ 29,2
autres vins de distillation	(0,2 %)	+ 24,0	0,0	+ 24,0
vins de table et de pays	(9,9 %)	+ 25,8	+ 1,0	+ 27,1

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2017.

\*\* Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

En 2018, la **valeur** de la production de vin augmente fortement (+ 29,3 %), tirée par les volumes (+ 28,5 %). En revanche les prix varient peu.

Le **volume** global de la production croît nettement après deux années de baisse marquée. Il augmente pour tous les types de vin. Les conditions climatiques très favorables ont conduit à une récolte exceptionnelle, supérieure de 6 % à la moyenne des 5 dernières années.

Le **prix** de la production de vin resterait quasiment stable, malgré l'augmentation de la production en raison de disponibilités plutôt faibles en fin de campagne 2017 .

## 2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2018 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
<b>Ensemble</b>	<b>- 0,9</b>	<b>- 2,7</b>	<b>- 3,6</b>
dont : Gros bovins (52,8 %)*	- 0,1	+ 1,1	+ 1,0
Veaux (10,8 %)*	- 4,5	+ 1,4	- 3,2
Porcins (29,4 %)*	- 0,7	- 12,4	- 13,0
Ovins et caprins (6,4 %)*	- 1,5	+ 1,3	- 0,2

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2017. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** baisse en 2018 (- 3,6%). Les prix se replient (- 2,7 %) et les volumes fléchissent (- 0,9 %).

La production de **gros bovins** augmente en valeur (+ 1,0 %). Le volume reste stable (-0,1 %), les prix augmentent légèrement (+ 1,1 %).

La valeur de la production de **veaux** (- 3,2 %) diminue en raison du repli des volumes (- 4,5 %). La bonne tenue des prix (+ 1,4 %) atténue cette évolution.

La production de **porcins** chute en valeur (- 13,0 %) sous l'effet des prix (-12,4 %). Après deux années de hausse soutenue, leur tendance s'inverse, suivant l'évolution des prix mondiaux. Ceux-ci reculent suite à une baisse de la demande chinoise amorcée dès 2017. Les volumes varient peu (- 0,7 %).

La production **d'ovins et de caprins** est stable (- 0,2 %). La perte en volume (-1,5 %) est atténuée par le redressement des prix (+ 1,3 %).



## 2.6 Les produits avicoles

**Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2018 (évolution en %)**

			<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>			<b>+ 3,1</b>	<b>- 1,9</b>	<b>+ 1,2</b>
dont :	Volailles	(66,2 %)*	+ 6,4	- 0,7	+ 5,7
	Oufs	(33,8 %)*	- 3,4	- 4,4	- 7,7

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2017.

La production de **volailles** se redresse en valeur (+ 5,7 %). Le volume augmente (+ 6,4 %) après une année 2017 marquée par un épisode d'influenza aviaire (- 4,0 %). Le prix continue de diminuer légèrement (- 0,7 %).

La production d'**œufs** chute en valeur (-7,7 %) et en volume (- 3,4 %). Les volumes se replient (- 3,4 %) tout comme les prix (- 4,4%) après la forte hausse de 2017 (+ 26,8 %) générée par la crise du Fipronil.

## 2.7 Les autres produits animaux

**Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2018 (évolution en %)**

			<b>Volume</b>	<b>Prix</b>	<b>Valeur</b>
<b>Ensemble</b>			<b>- 0,3</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 0,4</b>
dont :					
	Lait et produits laitiers**	(94,4 %)*	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

\* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2017.

\*\* Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** est quasiment stable (+ 0,4 %). Le volume du **lait et des produits laitiers** varie peu (- 0,2 %) alors que les prix augmentent légèrement (+ 0,6 %).

### 3 Les subventions sur les produits

En 2018, le montant des subventions sur les produits diminue de 3,5 %. Cette évolution résulte de l'érosion budgétaire et du transfert supplémentaire du premier pilier vers le second pilier.

**Tableau 11 : Subventions sur les produits\***, en millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018**
Subventions sur les produits végétaux	354,3	311,6	276,1	295,7	324,5	288,3	289,4	287,3
Subventions sur les produits animaux	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	871,5	867,3	828,4
<b>Total</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1 068,8</b>	<b>1 052,6</b>	<b>1 089,4</b>	<b>1 195,0</b>	<b>1 159,8</b>	<b>1 156,7</b>	<b>1 115,7</b>

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

\* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

\*\* Estimation

### 4 La production de la branche agricole au prix de base

**Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base**

	Valeur 2018, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	75,2	+1,3	+ 3,4	+ 4,7
Subventions sur les produits*	1,1	- 2,2	- 1,4	- 3,5
<b>Production au prix de base**</b>	<b>76,3</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>+ 4,6</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

\*\*Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

# La valeur ajoutée de la branche agricole

## 1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires

	Valeur 2018 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Consommations intermédiaires* : total</b>	<b>44,2</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 1,7</b>
dont : aliments pour animaux intraconsommés	6,5	+ 1,4	+ 0,7	+ 2,2
aliments pour animaux achetés **	7,6	- 0,7	0,0	- 0,6
énergie et lubrifiants	4,2	- 0,4	+ 13,7	+ 13,3
engrais et amendements	3,5	+ 4,9	+ 0,1	+ 5,0
pesticides et produits agrochimiques	3,3	0,0	+ 0,8	+ 0,8
dépenses vétérinaires	1,5	0,0	+ 1,8	+ 1,8
Sous-total, hors aliments intraconsommés	37,6	+ 0,2	+ 1,4	+ 1,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

\*\* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2018 les **consommations intermédiaires** de la branche agricole progresseraient de 1,7 % en valeur, portée par la hausse des prix et une légère augmentation des volumes. Après quatre années de baisse, les charges repartent ainsi à la hausse.

L'augmentation du prix des achats s'explique principalement par la remontée des prix de l'énergie, en particulier des carburants fossiles. La hausse des volumes est principalement due au rebond de la consommation d'engrais et d'amendements.

Les achats d'**aliments pour animaux** continuent de diminuer, avec une baisse de 0,7 % en volume en 2018. Cette baisse est cependant compensée par un recours accru aux aliments intraconsommés, produits directement dans les exploitations agricoles (+ 1,4 % en volume). Seuls les achats d'aliments composés pour bovins (+ 1,1 %) et volailles (+ 1,2 %) s'accroissent, tandis que les consommations d'aliments composés pour porcs (- 2,6 %), lapins (- 8,5 %) et pour l'allaitement (- 3,2 %) diminuent. Les achats de tourteaux se replient également de 5,0 % en volume. Les aliments pour animaux s'achètent dans l'ensemble au même prix (+ 0,0 %) qu'en 2017, exceptés les pulpes de betterave (- 5,4 %), les aliments d'allaitement pour veaux (- 6,8 %) et les tourteaux (+ 6,8 %).

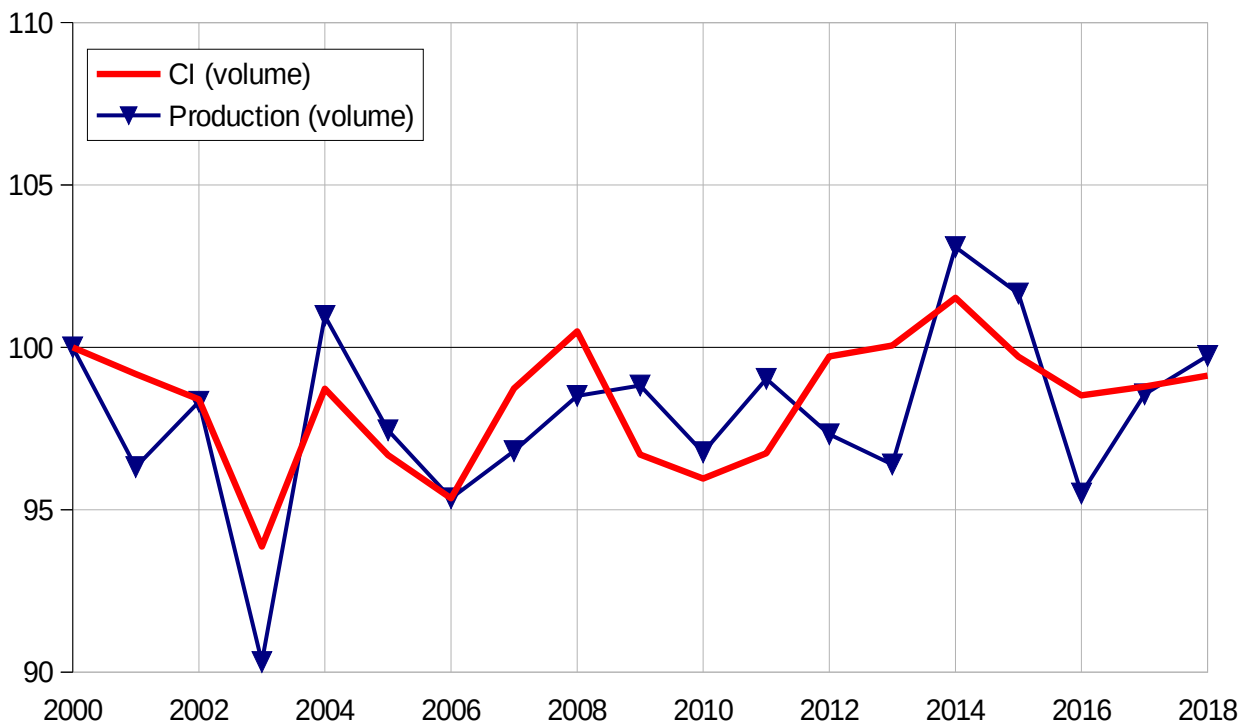
Concernant les **dépenses vétérinaires**, les prix augmentent de 1,8 % en 2018.

Les dépenses en **engrais et amendements** rebondissent, avec une augmentation en valeur de 5,0 %, qui fait suite à une baisse de 17,3 % l'année précédente. Cette hausse est essentiellement due aux volumes (+ 4,9 %), les prix restant quasiment stables (+ 0,1 %). Parmi les plus fortes hausses, les engrais simples potassiques augmentent en volume de 7,4 % et les engrais composés de 10,4 % ; leurs achats avaient particulièrement diminué en 2017. En revanche les prix des différentes catégories d'engrais sont relativement stables, à l'exception de celui des engrais simples phosphatés qui recule de 3,3 %.

Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** augmentent globalement de 0,8 %.

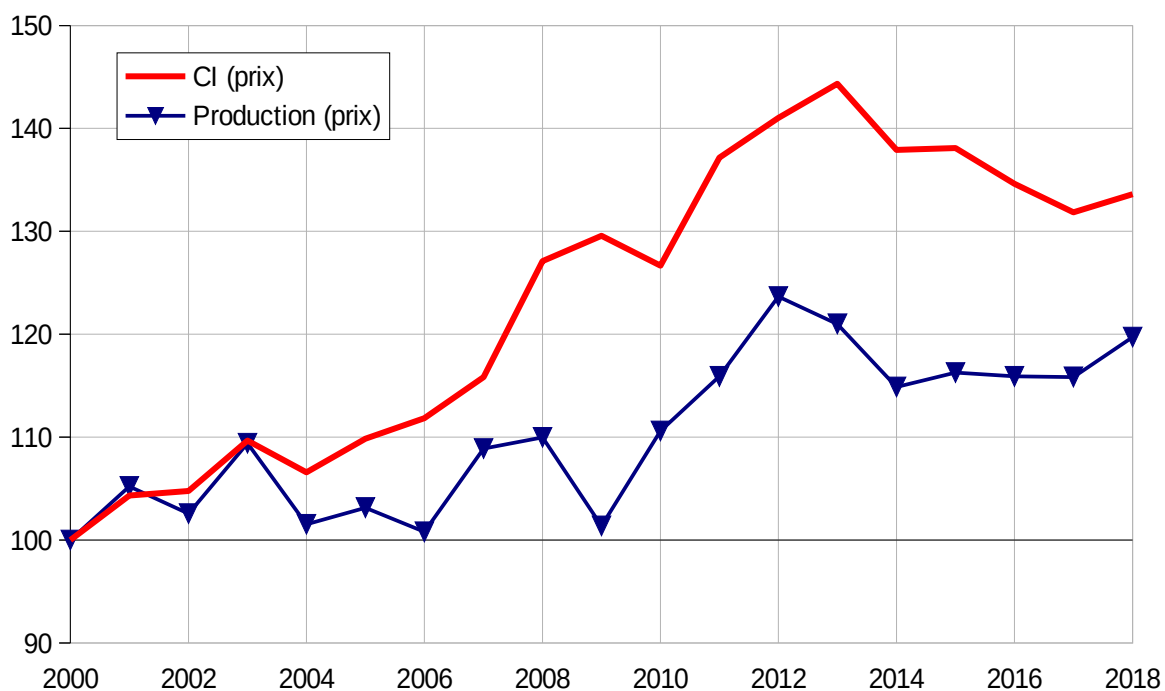
La **facture énergétique** s'alourdit sensiblement en 2018 (+ 13,3 %), du fait de la hausse du prix des produits pétroliers. Le prix du gazole non routier s'envole de 21,4 %, celui du GPL de 20,5 % et celui du gazole routier de 16,5 %. Le prix du gaz naturel progresse également (+ 6,8 %), tandis que la hausse est plus modeste pour l'électricité : + 1,3 %.

**Graphique 5 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2000**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique 6 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2000**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

## 2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

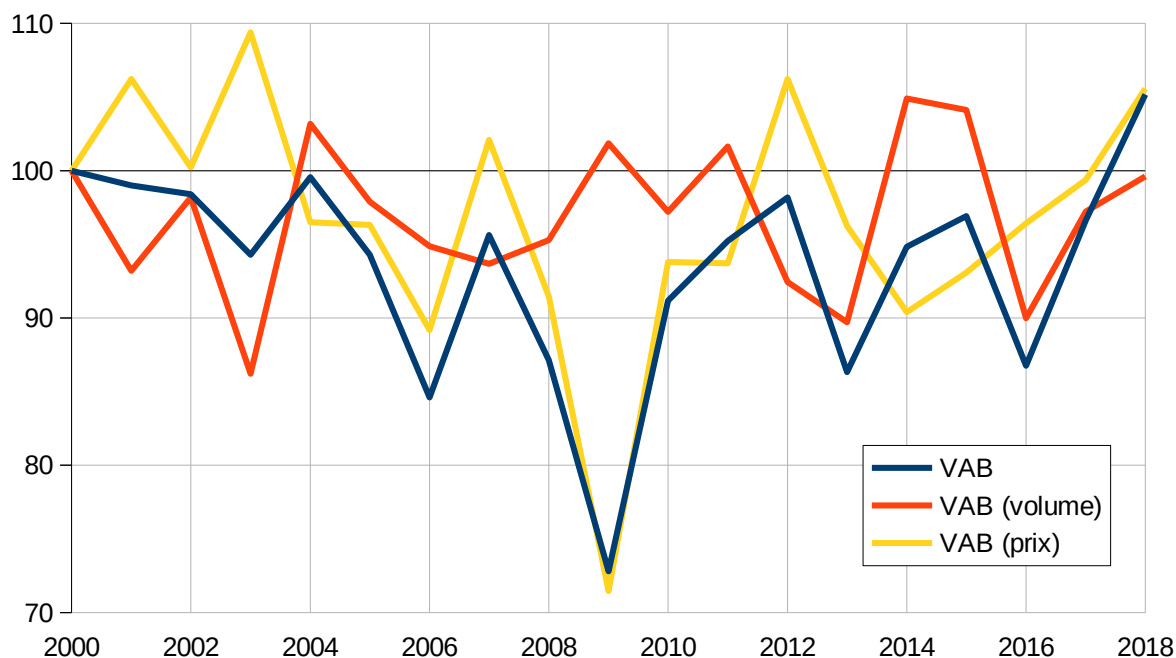
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole

	Valeur 2018 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production au prix de base</b>	<b>76,3</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>+ 4,6</b>
Consommations intermédiaires	44,2	+0,3	+1,3	+1,7
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>32,1</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 6,2</b>	<b>+ 8,9</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

En 2018 la **valeur ajoutée brute** augmente (+ 8,9 %), sous l'effet de la hausse de la production au prix de base -c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits- (+ 4,6 %) et malgré la reprise des consommations intermédiaires : l'augmentation de la production dépasse largement le rebond des consommations intermédiaires et explique la hausse marquée de la valeur ajoutée .

Graphique 7 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2000



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

### 3 Les subventions d'exploitation

En 2018, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,8 milliards d'euros, en baisse de 2,4 % sur un an.

Cette baisse résulte essentiellement de la diminution des aides du premier pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) (paiement de base et paiement vert) afin d'assurer le financement des aides du second pilier (Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel notamment) sur l'ensemble de la période 2014-2010. Une partie de l'enveloppe destinée au financement du premier pilier a été transférée vers le second pilier.

**Tableau 15 : Les subventions d'exploitation\* de la branche agriculture, en millions d'euros**

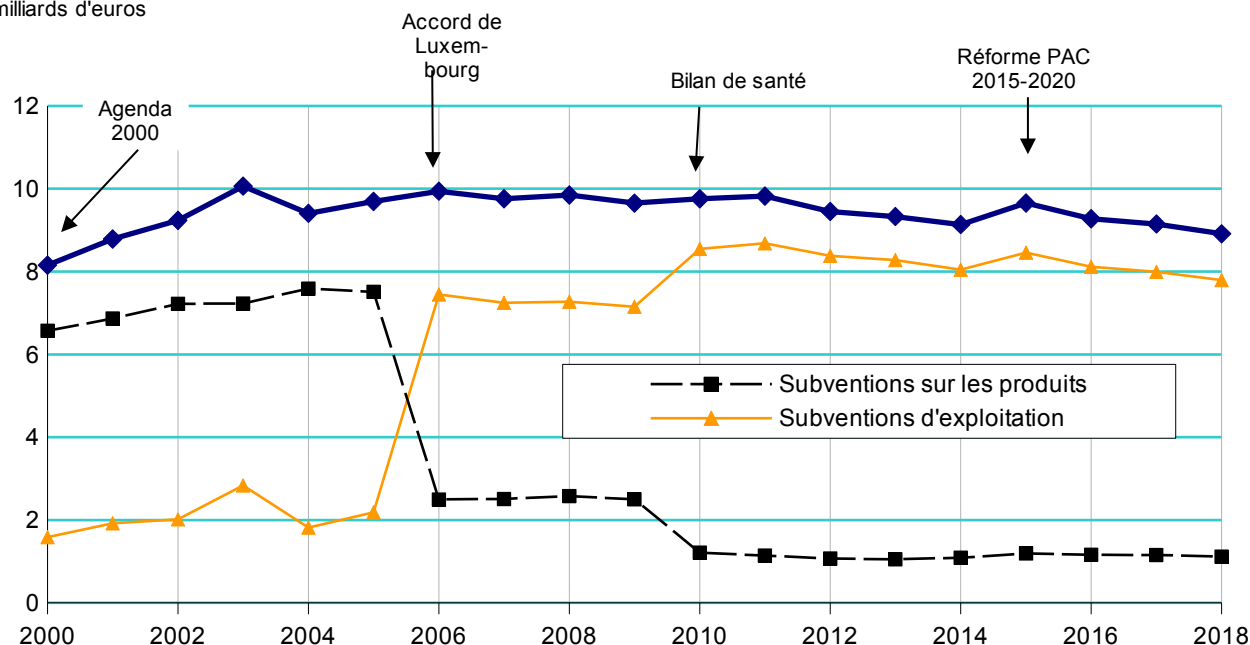
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Paiement unique - Paiement de base	6 966,6	6 288,5	3 933,3	3 884,3	3 782,9	3 674,9
Paiement vert			2 141,0	2 112,3	2 075,1	2 023,9
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	532,8	609,6	903,8	974,7	982,8	995,5
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	224,3	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	274,0	320,7	270,0	300,0	300,0	307,0
Aides aux éleveurs	47,2	50,7	246,6	237,3	197,4	131,0
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,0	4,4	6,0	2,9	2,9	2,9
Aides aux viticulteurs	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6
Indemnités au titre des calamités agricoles	34,3	48,6	178,8	43,5	66,2	44,8
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	22,8	25,9	25,9	25,9	25,9
Autres subventions d'exploitation	107,3	121,7	128,0	130,7	122,5	125,5
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	29,9	123,3	263,3	21,5	20,7	20,7
CICE		220,0	334,2	349,0	353,0	411,8
<b>Total métropole</b>	<b>8 249,4</b>	<b>8 020,0</b>	<b>8 432,5</b>	<b>8 083,8</b>	<b>7 930,9</b>	<b>7 765,6</b>
Subventions dans les DOM	24,3	25,5	25,5	29,5	58,2	30,0
<b>Total</b>	<b>8 273,7</b>	<b>8 045,5</b>	<b>8 458,0</b>	<b>8 113,2</b>	<b>7 989,1</b>	<b>7 795,6</b>

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

\* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

## Graphique 8 : Subventions à l'agriculture

en milliards d'euros



Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

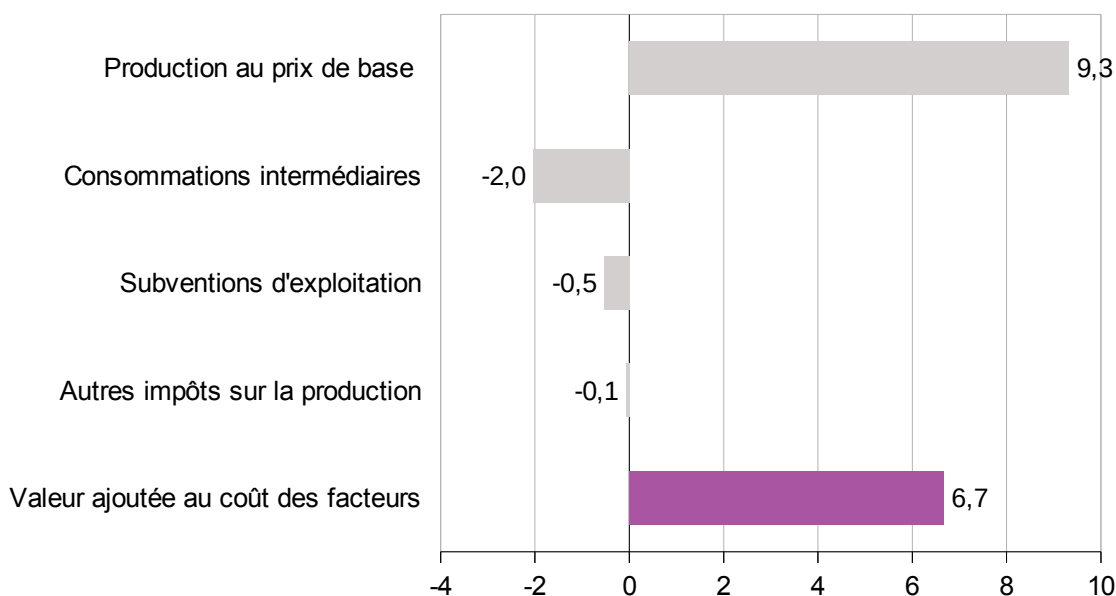
## 4 Les impôts sur la production

Les **impôts sur la production** augmentent de 1,6 % en 2018. Les **impôts fonciers** sont prévus en hausse (+1,7 %) sous l'effet d'une revalorisation (+1,2 %) des valeurs locatives cadastrales qui servent d'assiette à l'impôt et d'une hausse modérée des taux d'imposition. La TVA restant à la charge des agriculteurs (sous-compensation TVA) se redresse de 1,4 % en raison de la hausse des consommations intermédiaires et de l'investissement

## 5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) augmente de 6,7 %<sup>2</sup> en 2018 en valeur. Compte tenu d'une réduction de 1 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif croît de 7,8 %. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels se redresse de 6,7 % en 2018.

**Graphique 9 : Contribution des différents postes à la VABCF**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

## Les résultats de la branche agricole

### 1. Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** enregistre une hausse de 9,4 % en 2018. En termes réels, il dépasse désormais le niveau de 2015, après la chute de 2016 et deux années d'augmentation.

L'emploi non salarié poursuit sa baisse (- 2,2 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de + 11,8 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,0 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** se redresse de 10,8 % en 2018. La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En moyenne mobile sur les trois dernières années, il poursuit sa progression.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,8 % en 2018 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés.

En 2018, alors que les encours moyens sont stables, les **intérêts dus** par la branche baissent de 10,7 % ; le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, poursuit sa baisse : 2,14 % en 2018 après 2,41 % en 2017, 2,77 % en 2016 et 3,17 % en 2015.

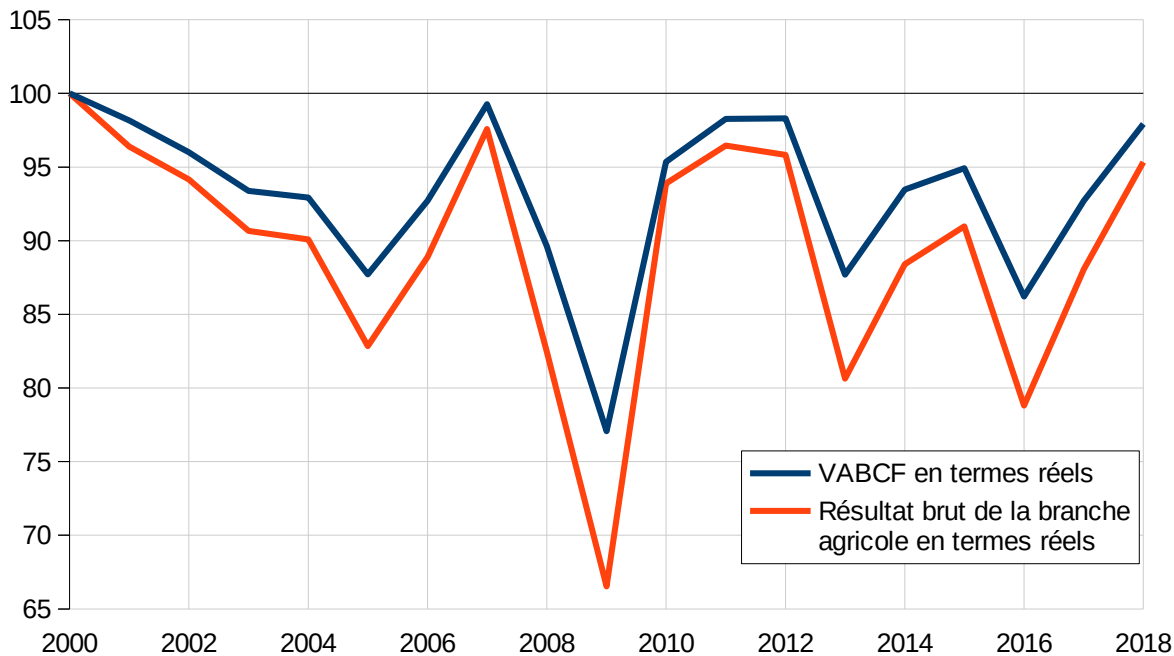
**Les charges locatives nettes**<sup>3</sup> se replient de 2,8 % en 2018.

2 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

3 Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

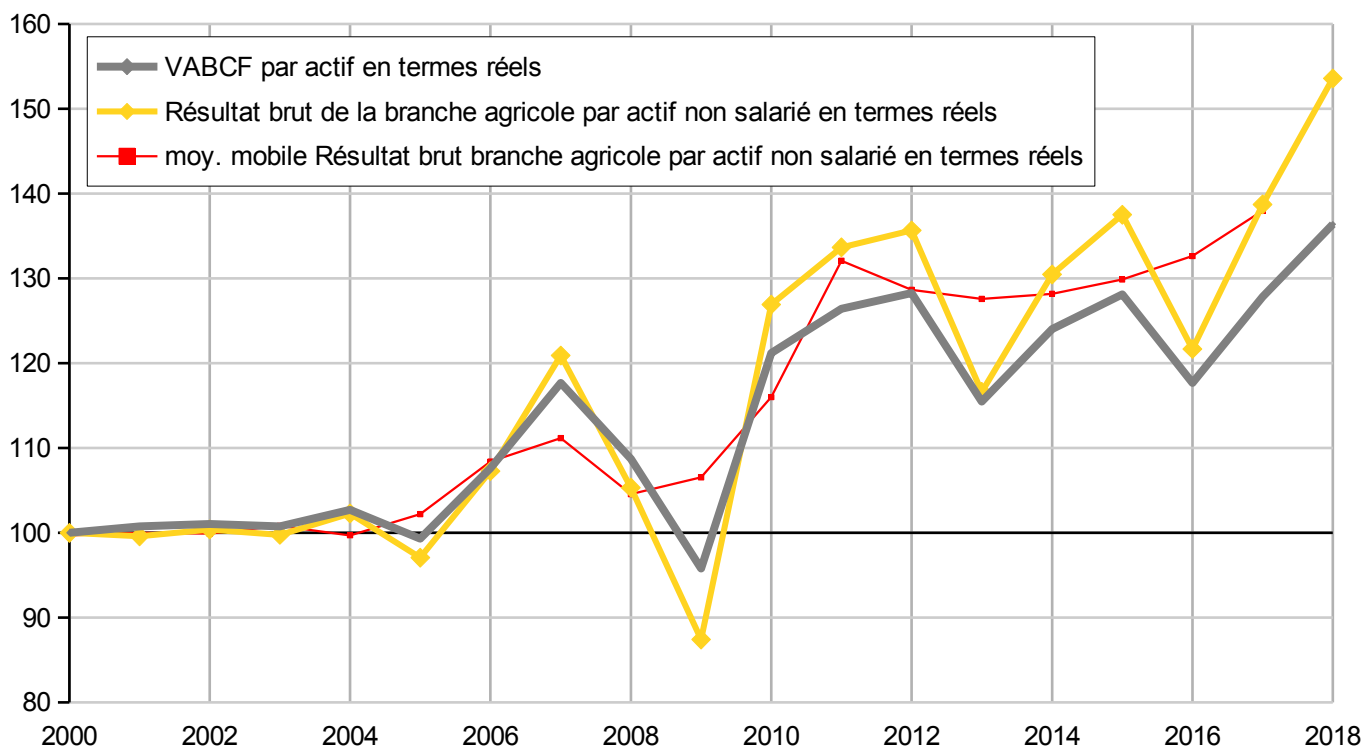


**Graphique 10 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2000**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique 11 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2000**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

## 2. Le résultat net de la branche agricole

### 2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu (-1,0 % en 2018) mais a un poids important ; de ce fait, sa prise en compte amplifie les variations des agrégats.

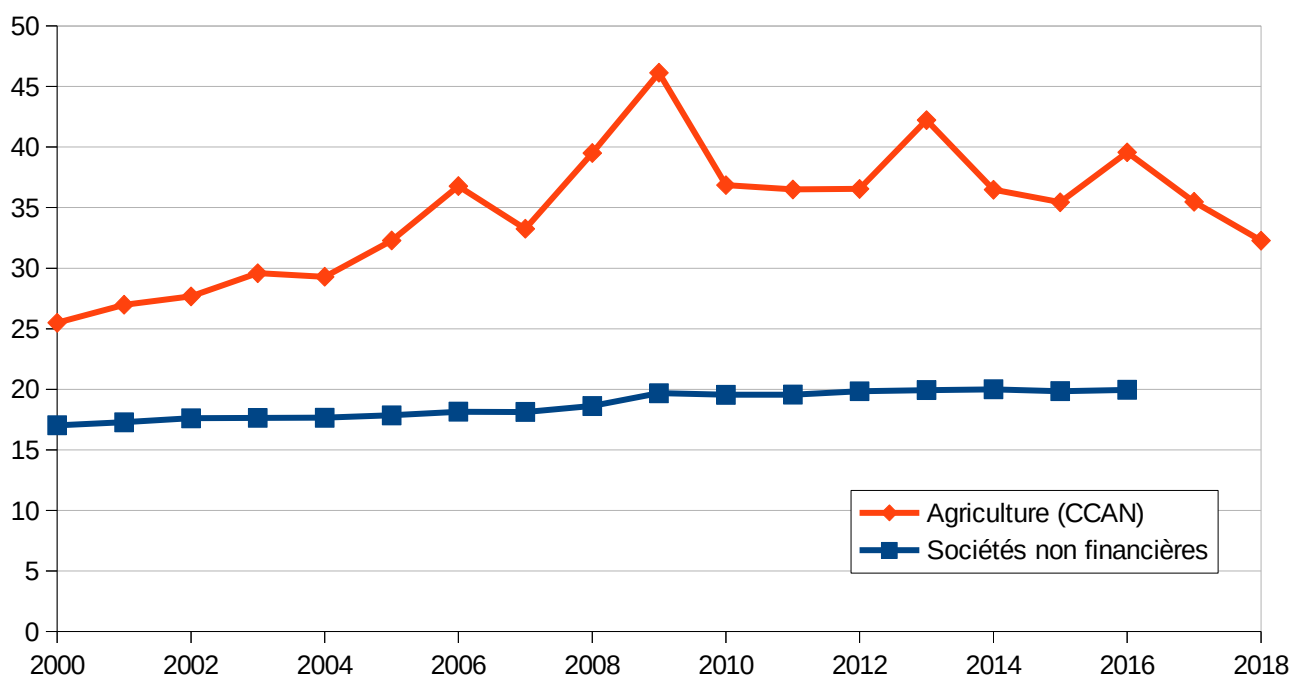
Tableau 16 : Consommation de capital fixe

	Valeur 2017	Valeur 2018	Évolution 2018/2017(en %)
Consommation de capital fixe	10,5	10,4	- 1,0 %

En milliards d'euros

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

Graphique 12 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre.**

## 2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2018, cet indicateur augmente de 9,8 % pour la France.

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

**Tableau 17 : Prévisionnel 2018, évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels**

en %	<b>Brut</b>	<b>Net</b>
<b>Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)</b>	5,6	8,7
<b>VACF par actif</b>	6,7	9,8
<b>Résultat de la branche agricole</b>	8,3	15,7
<b>Résultat de la branche agricole par actif non salarié</b>	10,8	18,3

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018*

# Annexes

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2018

Tableau A1 - 2018 : Production hors subventions

En milliards d'euros

	Valeur 2017 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2018 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2018 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,4	83,1	0,3	97,0	0,3	80,6
Blé tendre	5,1	93,4	4,7	119,0	5,6	111,1
Maïs	2,1	85,7	1,8	114,0	2,0	97,7
Orge	1,6	93,0	1,5	123,5	1,8	114,9
Autres céréales	0,4	89,6	0,3	110,0	0,4	98,5
<b>CEREALES</b>	<b>9,5</b>	<b>91,1</b>	<b>8,6</b>	<b>117,6</b>	<b>10,1</b>	<b>107,1</b>
Oléagineux	2,6	88,8	2,3	97,9	2,2	87,0
Protéagineux	0,2	78,9	0,1	100,0	0,1	78,9
Tabac	ns	86,0	ns	111,0	ns	95,5
Betteraves industrielles	1,0	85,0	0,9	91,0	0,8	77,4
Autres pl. industrielles	0,6	96,0	0,6	101,0	0,6	97,0
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>4,4</b>	<b>88,5</b>	<b>3,9</b>	<b>97,0</b>	<b>3,8</b>	<b>85,9</b>
Maïs fourrage	0,9	90,2	0,8	99,9	0,8	90,1
Autres fourrages	4,3	90,2	3,9	99,4	3,9	89,7
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,3</b>	<b>90,2</b>	<b>4,7</b>	<b>99,5</b>	<b>4,7</b>	<b>89,8</b>
Légumes frais	2,9	96,0	2,8	109,7	3,1	105,3
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>5,7</b>	<b>97,9</b>	<b>5,6</b>	<b>104,9</b>	<b>5,9</b>	<b>102,7</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>2,1</b>	<b>94,0</b>	<b>1,9</b>	<b>145,0</b>	<b>2,8</b>	<b>136,3</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,0</b>	<b>93,5</b>	<b>2,8</b>	<b>105,0</b>	<b>2,9</b>	<b>98,2</b>
Vins de champagne	2,6	138,7	3,6	101,6	3,7	140,9
dont vins calmes	1,9	154,3	2,9	101,0	2,9	155,8
dont champagne	0,7	97,1	0,7	103,9	0,7	100,9
Autres vins d'appellation	6,4	125,6	8,0	99,5	8,0	125,0
<b>VINS D'APPELLATION D'ORIGINE</b>	<b>9,0</b>	<b>129,4</b>	<b>11,6</b>	<b>100,1</b>	<b>11,6</b>	<b>129,6</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	124,0	1,4	104,2	1,4	129,2
dont vins de distillation	0,2	124,0	0,2	100,0	0,2	124,0
dont cognac	0,9	124,0	1,2	105,0	1,2	130,2
Autres vins de distillation	0,0	124,0	0,0	100,0	0,0	124,0
Vins de table et de pays	1,1	125,8	1,4	101,0	1,4	127,1
<b>VINS COURANTS</b>	<b>2,2</b>	<b>124,9</b>	<b>2,8</b>	<b>102,5</b>	<b>2,9</b>	<b>128,1</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>41,1</b>	<b>102,2</b>	<b>42,0</b>	<b>106,5</b>	<b>44,8</b>	<b>108,9</b>
Gros bovins	5,9	99,9	5,9	101,1	6,0	101,0
Veaux	1,2	95,5	1,2	101,4	1,2	96,8
Ovins-caprins	0,7	98,5	0,7	101,3	0,7	99,8
Equidés	0,1	93,0	0,1	117,0	0,1	108,8
Porcins	3,3	99,3	3,3	87,6	2,9	87,0
<b>BETAIL</b>	<b>11,3</b>	<b>99,1</b>	<b>11,2</b>	<b>97,3</b>	<b>10,9</b>	<b>96,4</b>
Volailles	3,1	106,4	3,3	99,3	3,3	105,7
Œufs	1,6	96,6	1,5	95,6	1,5	92,3
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,7</b>	<b>103,1</b>	<b>4,9</b>	<b>98,1</b>	<b>4,8</b>	<b>101,2</b>
Lait et produits laitiers	9,4	99,8	9,4	100,6	9,5	100,4
dont lait	9,0	99,8	9,0	100,6	9,1	100,4
dont produits laitiers	0,4	100,0	0,4	100,6	0,4	100,6
Autres produits de l'élevage	0,6	97,0	0,5	103,0	0,6	99,9
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,0</b>	<b>99,7</b>	<b>9,9</b>	<b>100,7</b>	<b>10,0</b>	<b>100,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>26,0</b>	<b>100,0</b>	<b>26,0</b>	<b>98,8</b>	<b>25,6</b>	<b>98,8</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>67,1</b>	<b>101,3</b>	<b>68,0</b>	<b>103,6</b>	<b>70,4</b>	<b>105,0</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,2	4,6	101,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,2	0,2	101,2
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>101,2</b>	<b>4,8</b>	<b>101,2</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>71,8</b>	<b>101,3</b>	<b>72,7</b>	<b>103,4</b>	<b>75,2</b>	<b>104,7</b>
dont production des activités secondaires	2,2	109,0	2,4	103,7	2,5	113,0

Tableau A2 - 2018 : Subventions sur les produits

En millions d'euros

	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	6,2	83,1	5,2	119,8	6,2	99,5
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	86,7	0,3	125,7	0,4	109,0
<b>CEREALES</b>	<b>6,6</b>	<b>83,3</b>	<b>5,5</b>	<b>120,0</b>	<b>6,6</b>	<b>100,0</b>
Oléagineux	5,6	95,0	5,3	100,9	5,4	95,9
Protéagineux	40,5	78,9	32,0	121,1	38,7	95,6
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres pl. industrielles	73,5	96,0	70,6	104,5	73,7	100,3
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>119,6</b>	<b>90,2</b>	<b>107,8</b>	<b>109,2</b>	<b>117,8</b>	<b>98,5</b>
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	
Légumes frais	13,2	96,0	12,7	104,1	13,2	100,0
Plantes et fleurs						
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>13,2</b>	<b>96,0</b>	<b>12,7</b>	<b>104,2</b>	<b>13,2</b>	<b>100,0</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>1,8</b>	<b>94,0</b>	<b>1,7</b>	<b>101,1</b>	<b>1,7</b>	<b>95,0</b>
<b>FRUITS</b>	<b>148,2</b>	<b>93,5</b>	<b>138,6</b>	<b>106,8</b>	<b>148,0</b>	<b>99,9</b>
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
<b>VINS DE QUALITE</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
<b>VINS COURANTS</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>289,4</b>	<b>92,0</b>	<b>266,3</b>	<b>107,9</b>	<b>287,3</b>	<b>99,3</b>
Gros bovins	638,3	99,9	637,7	96,1	612,9	96,0
Veaux	0,0					
Ovins-caprins	132,9	98,5	130,9	93,1	121,9	91,7
Équidés						
porcins	0,0					
<b>BETAIL</b>	<b>771,2</b>	<b>99,7</b>	<b>768,6</b>	<b>95,6</b>	<b>734,8</b>	<b>95,3</b>
Volailles	4,9	106,4	5,2	94,6	4,9	100,6
Neufs						
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,9</b>	<b>106,4</b>	<b>5,2</b>	<b>94,6</b>	<b>4,9</b>	<b>100,6</b>
Lait et produits laitiers	91,2	100,0	91,2	97,3	88,7	97,3
dont lait	91,2	100,0	91,2	97,3	88,7	97,3
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>91,2</b>	<b>100,0</b>	<b>91,2</b>	<b>97,3</b>	<b>88,7</b>	<b>97,3</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>867,3</b>	<b>99,7</b>	<b>865,0</b>	<b>95,8</b>	<b>828,4</b>	<b>95,5</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>1 156,7</b>	<b>97,8</b>	<b>1131,2</b>	<b>98,6</b>	<b>1115,7</b>	<b>96,5</b>
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>						
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>1 156,7</b>	<b>97,8</b>	<b>1131,2</b>	<b>98,6</b>	<b>1115,7</b>	<b>96,5</b>
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 - 2018 : Production au prix de base

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	0,4	83,1	0,3	97,4	0,3	80,9
Blé tendre	5,1	93,4	4,7	119,0	5,6	111,1
Maïs	2,1	85,7	1,8	114,0	2,0	97,7
Orge	1,6	93,0	1,5	123,5	1,8	114,9
Autres céréales	0,4	89,6	0,3	110,0	0,4	98,5
<b>CEREALES</b>	<b>9,5</b>	<b>91,1</b>	<b>8,6</b>	<b>117,6</b>	<b>10,1</b>	<b>107,1</b>
Oléagineux	2,6	88,8	2,3	97,9	2,2	87,0
Protéagineux	0,2	78,9	0,2	103,9	0,2	81,9
Tabac	ns	86,0	ns	111,0	ns	95,5
Betteraves industrielles	1,0	85,0	0,9	91,0	0,8	77,4
Autres pl. industrielles	0,7	96,0	0,7	101,4	0,7	97,3
<b>PLANTES INDUSTRIELLES</b>	<b>4,6</b>	<b>88,5</b>	<b>4,0</b>	<b>97,3</b>	<b>3,9</b>	<b>86,2</b>
Maïs fourrage	0,9	90,2	0,8	99,9	0,8	90,1
Autres fourrages	4,3	90,2	3,9	99,4	3,9	89,7
<b>PLANTES FOURRAGERES</b>	<b>5,3</b>	<b>90,2</b>	<b>4,7</b>	<b>99,5</b>	<b>4,7</b>	<b>89,8</b>
Légumes frais	3,0	96,0	2,8	109,7	3,1	105,3
Plantes et fleurs	2,8	100,0	2,8	100,0	2,8	100,0
<b>PROD MARAICHERS ET HORTICOLES</b>	<b>5,7</b>	<b>97,9</b>	<b>5,6</b>	<b>104,9</b>	<b>5,9</b>	<b>102,7</b>
<b>POMMES DE TERRE</b>	<b>2,1</b>	<b>94,0</b>	<b>1,9</b>	<b>145,0</b>	<b>2,8</b>	<b>136,3</b>
<b>FRUITS</b>	<b>3,1</b>	<b>93,5</b>	<b>2,9</b>	<b>105,1</b>	<b>3,1</b>	<b>98,3</b>
Vins de champagne	2,6	138,7	3,6	101,6	3,7	140,9
dont vins calmes	1,9	154,3	2,9	101,0	2,9	155,8
dont champagne	0,7	97,1	0,7	103,9	0,7	100,9
Autres vins d'appellation	6,4	125,6	8,0	99,5	8,0	125,0
<b>VINS DE QUALITE</b>	<b>9,0</b>	<b>129,4</b>	<b>11,6</b>	<b>100,1</b>	<b>11,6</b>	<b>129,6</b>
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	124,0	1,4	104,2	1,4	129,2
dont vins de distillation	0,2	124,0	0,2	100,0	0,2	124,0
dont cognac	0,9	124,0	1,2	105,0	1,2	130,2
Autres vins de distillation	0,0	124,0	0,0	100,0	0,0	124,0
Vins de table et de pays	1,1	125,8	1,4	101,0	1,4	127,1
<b>VINS COURANTS</b>	<b>2,2</b>	<b>124,9</b>	<b>2,8</b>	<b>102,5</b>	<b>2,9</b>	<b>128,1</b>
<b>TOTAL PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>41,4</b>	<b>102,1</b>	<b>42,3</b>	<b>106,6</b>	<b>45,0</b>	<b>108,8</b>
Gros bovins	6,6	99,9	6,6	100,6	6,6	100,5
Veaux	1,2	95,5	1,2	101,4	1,2	96,8
Ovins-caprins	0,9	98,5	0,8	100,0	0,8	98,5
Équidés	0,1	93,0	0,1	117,0	0,1	108,8
Porcins	3,3	99,3	3,3	87,6	2,9	87,0
<b>BETAIL</b>	<b>12,0</b>	<b>99,2</b>	<b>11,9</b>	<b>97,2</b>	<b>11,6</b>	<b>96,3</b>
Volailles	3,1	106,4	3,3	99,3	3,3	105,6
Œufs	1,6	96,6	1,5	95,6	1,5	92,3
<b>PRODUITS AVICOLES</b>	<b>4,7</b>	<b>103,1</b>	<b>4,9</b>	<b>98,1</b>	<b>4,8</b>	<b>101,2</b>
Lait et produits laitiers	9,5	99,8	9,5	100,6	9,5	100,4
dont lait	9,1	99,8	9,1	100,6	9,2	100,4
dont produits laitiers	0,4	100,0	0,4	100,6	0,4	100,6
Autres produits de l'élevage	0,6	97,0	0,5	103,0	0,6	99,9
<b>AUTRES PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>10,1</b>	<b>99,7</b>	<b>10,0</b>	<b>100,7</b>	<b>10,1</b>	<b>100,4</b>
<b>TOTAL PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES</b>	<b>26,8</b>	<b>100,0</b>	<b>26,8</b>	<b>98,7</b>	<b>26,5</b>	<b>98,7</b>
<b>TOTAL DES BIENS AGRICOLES</b>	<b>68,2</b>	<b>101,3</b>	<b>69,1</b>	<b>103,5</b>	<b>71,5</b>	<b>104,8</b>
Activités principales de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,2	4,6	101,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,2	0,2	101,2
<b>PRODUCTION DE SERVICES</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>	<b>101,2</b>
<b>TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE</b>	<b>73,0</b>	<b>101,2</b>	<b>73,8</b>	<b>103,3</b>	<b>76,3</b>	<b>104,6</b>
dont production des activités secondaires	2,2	109,0	2,4	103,7	2,5	113,0

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2018

Tableau A4 - 2018 : Consommations intermédiaires

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Semences et plants	2,5	98,7	2,4	99,2	2,4	97,9
Énergie et lubrifiants	3,7	99,6	3,7	113,7	4,2	113,3
Engrais et amendements	3,3	104,9	3,5	100,1	3,5	105,0
Pesticides, produits phytosanitaires	3,3	100,0	3,3	100,8	3,3	100,8
Dépenses vétérinaires	1,4	100,0	1,4	101,8	1,5	101,8
Aliments pour animaux	14,1	100,3	14,1	100,3	14,2	100,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6,4	101,4	6,5	100,7	6,5	102,2
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7,7	99,3	7,6	100,0	7,6	99,4
Entretien du matériel	3,4	100,0	3,4	102,4	3,5	102,4
Entretien des bâtiments	0,3	100,0	0,3	102,1	0,3	102,0
Services de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	100,0	4,5	100,0
Autres biens et services	6,8	99,9	6,8	98,5	6,7	98,4
<i>dont : SIFIM</i>	0,7	99,3	0,7	78,6	0,6	78,1
<b>Total</b>	<b>43,4</b>	<b>100,3</b>	<b>43,6</b>	<b>101,3</b>	<b>44,2</b>	<b>101,7</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

Tableau A5 - 2018 : Compte de production

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
<b>Production</b>	<b>73,0</b>	<b>104,6</b>	<b>76,3</b>
(-) Consommations intermédiaires	43,4	101,7	44,2
<b>(=) Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,5</b>	<b>108,9</b>	<b>32,1</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

Tableau A6 - 2018 : Compte d'exploitation

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>29,5</b>	<b>108,9</b>	<b>32,1</b>
(+) Subventions d'exploitation	8,0	97,6	7,8
(-) Autres impôts sur la production	1,6	101,6	1,7
Impôts fonciers	1,0	101,7	1,0
Autres	0,6	101,4	0,6
<b>(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b>	<b>35,9</b>	<b>106,7</b>	<b>38,3</b>
(-) Rémunération des salariés	7,9	101,8	8,1
Salaires	6,4	101,8	6,5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	101,8	1,5
<b>(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>28,0</b>	<b>108,1</b>	<b>30,2</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2018**

**Tableau A7 - 2018 : Compte de revenu d'entreprise**

En milliards d'euros

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
<b>Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation</b>	<b>28,0</b>	<b>108,1</b>	<b>30,2</b>
(-) Intérêts <sup>1</sup>	0,6	101,7	0,6
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,3	89,3	1,2
(-) Charges locatives nettes <sup>2</sup>	2,6	97,2	2,5
<b>(=) Résultat brut de la branche agricole</b>	<b>24,8</b>	<b>109,4</b>	<b>27,1</b>

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

**Tableau A8 - 2018 : Indicateurs de résultat brut**

en %

	Évolution 2018 / 2017	
	En valeur	En termes réels**
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>6,7</b>	<b>5,6</b>
par actif	7,8	6,7
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>9,4</b>	<b>8,3</b>
par actif non salarié	11,8	10,8
Évolution du prix du PIB	+1,0	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-1,0	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-2,0	

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture). \*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.

**Tableau A9 - 2018 : Consommation de capital fixe**

	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Consommation de capital fixe	10,5	99,0	10,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Tableau A10 - 2018 : Indicateurs de résultat net**

en %

	Évolution 2018/ 2017	
	En valeur	En termes réels**
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	<b>9,8</b>	<b>8,7</b>
par actif	11,0	9,8
<b>Résultat de la branche agricole</b>	<b>16,9</b>	<b>15,7</b>
par actif non salarié	19,6	18,3

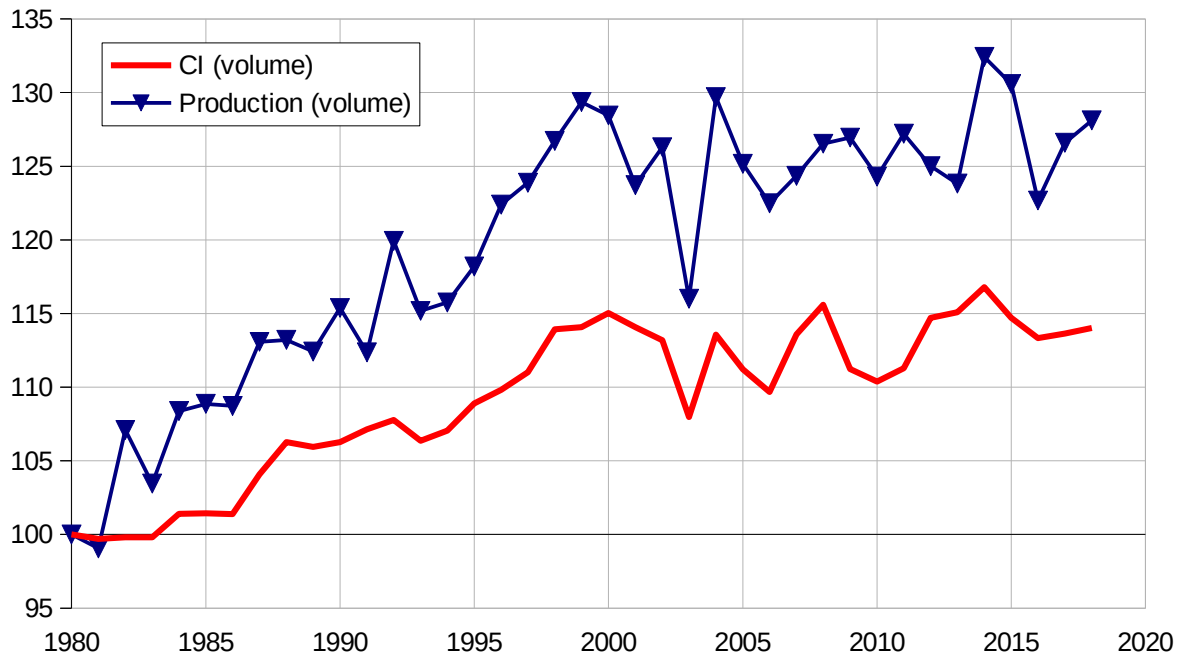
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

\*\* Déflaté de l'indice de prix du PIB.



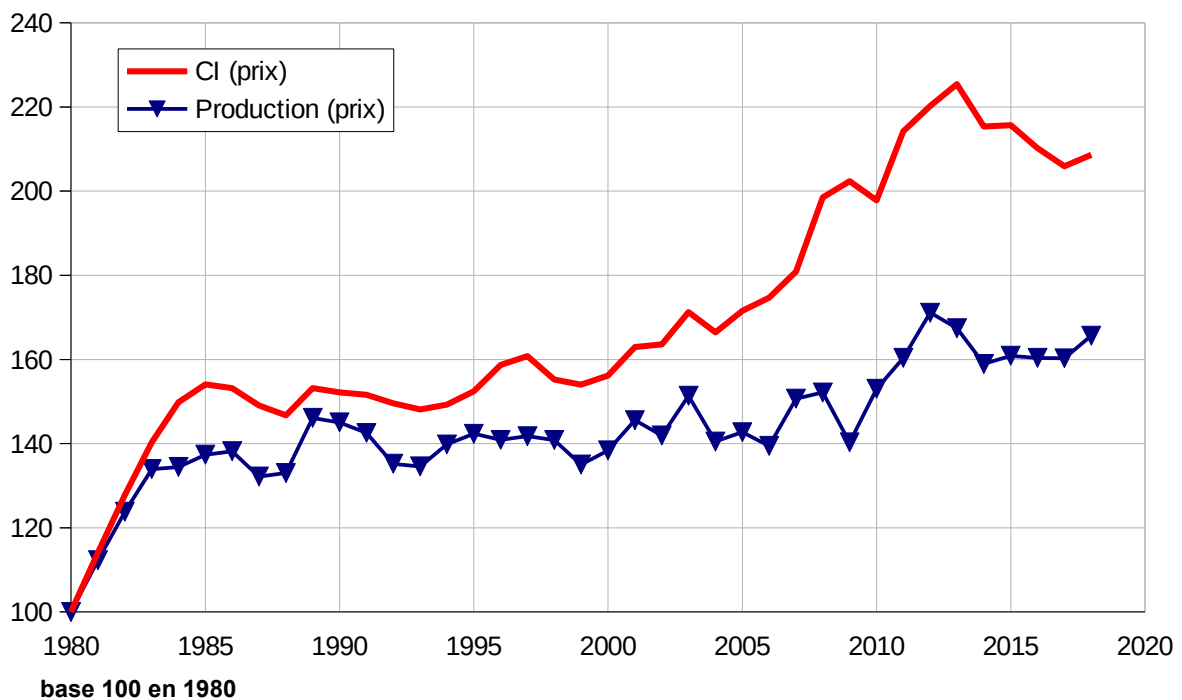
## Graphiques sur longue période

**Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 1980**



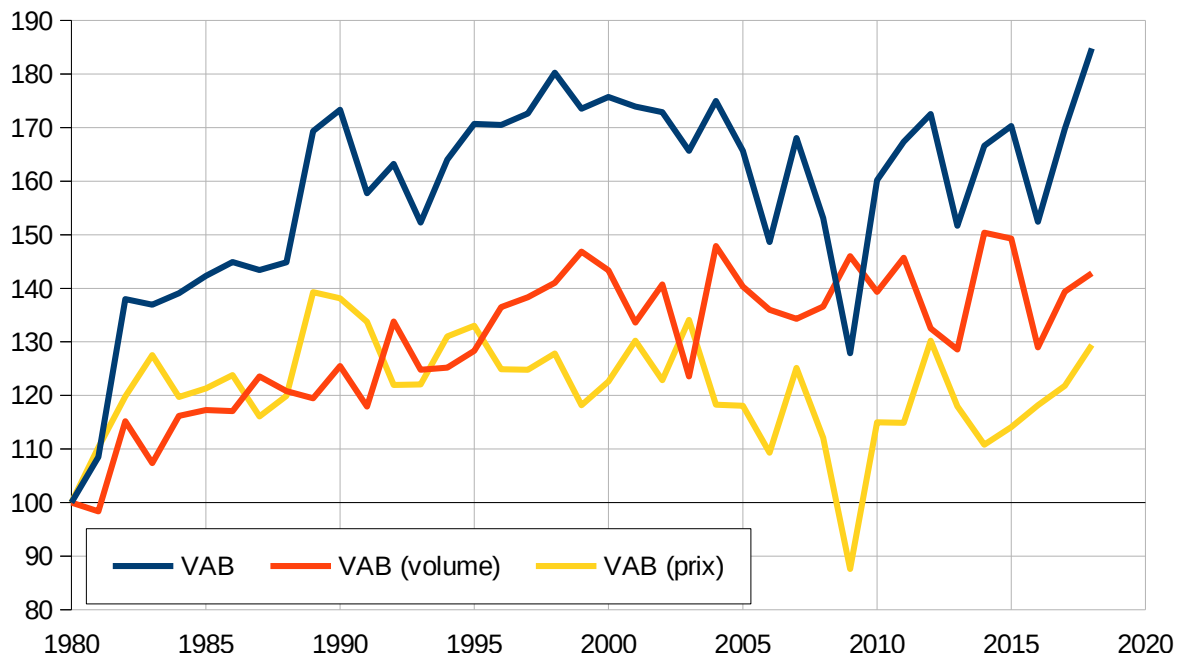
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires,**



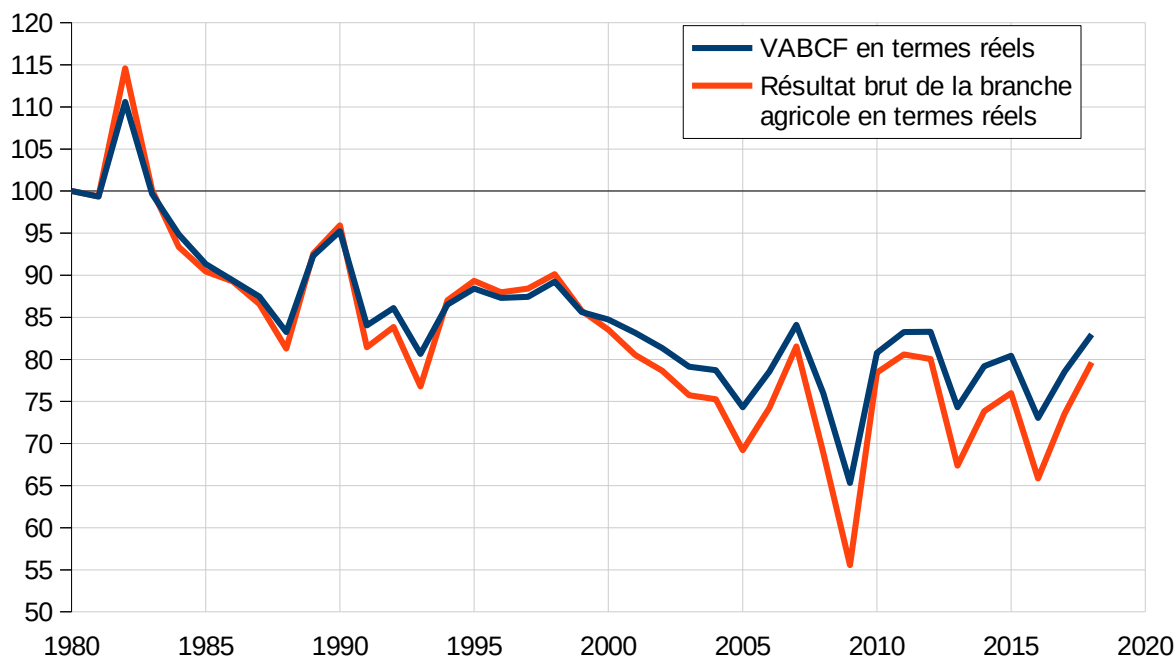
base 100 en 1980  
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 1980**



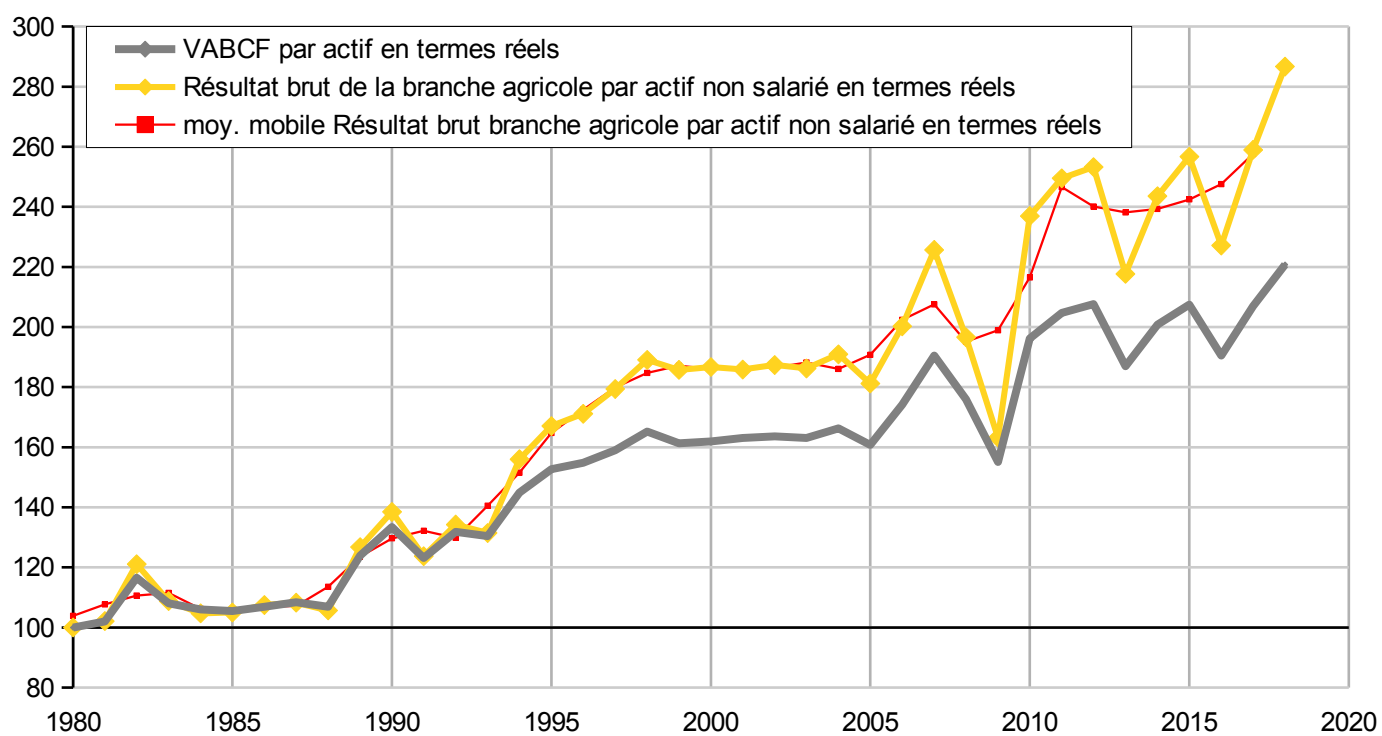
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

**Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole, base 100 en 1980**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

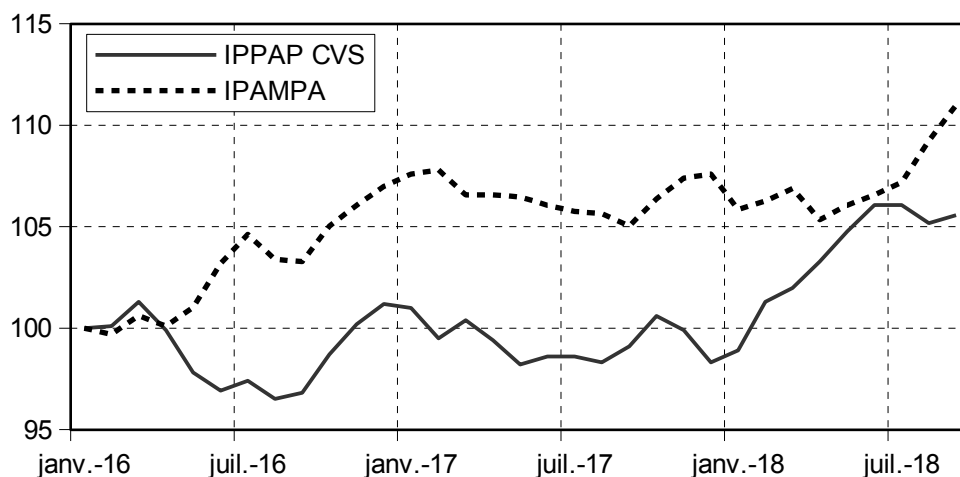
**Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 1980**



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 19 novembre 2018

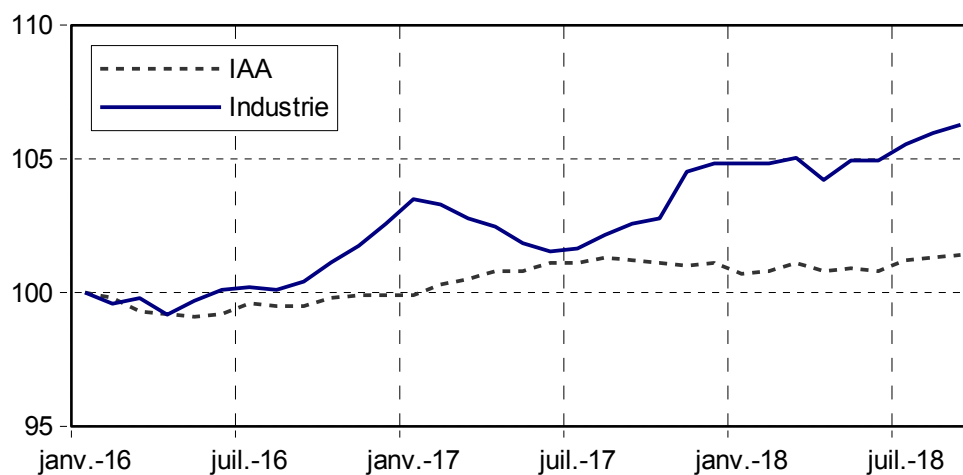
## Graphiques conjoncturels

**Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)**  
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)



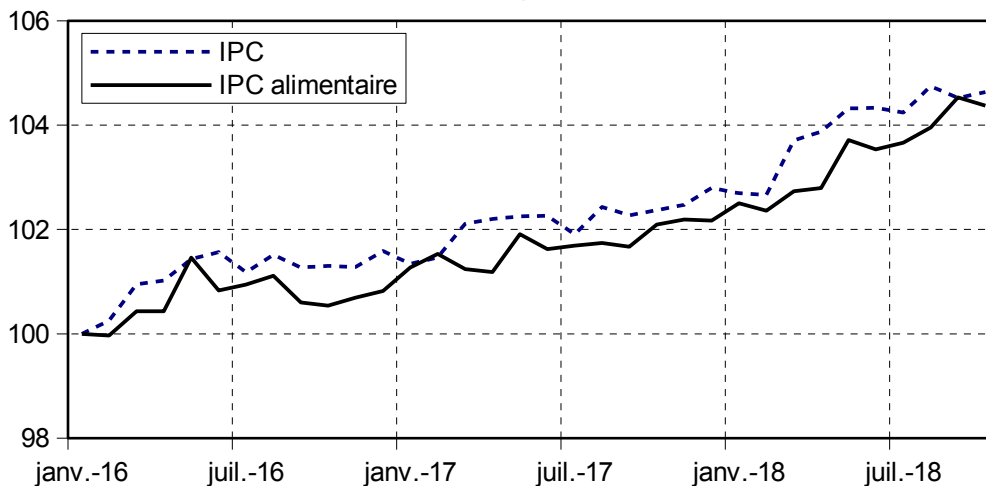
Source : Insee

**Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française**  
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français  
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)



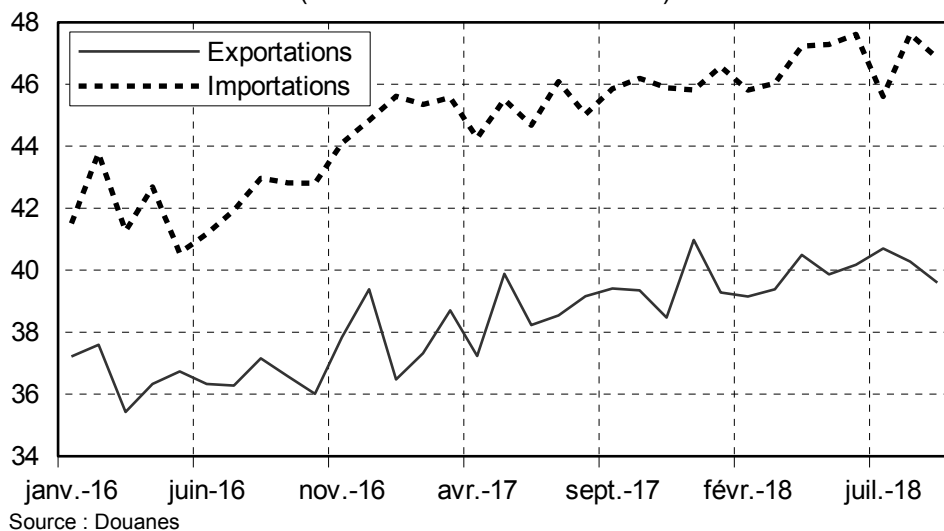
Source : Insee

**Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation**  
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac  
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)

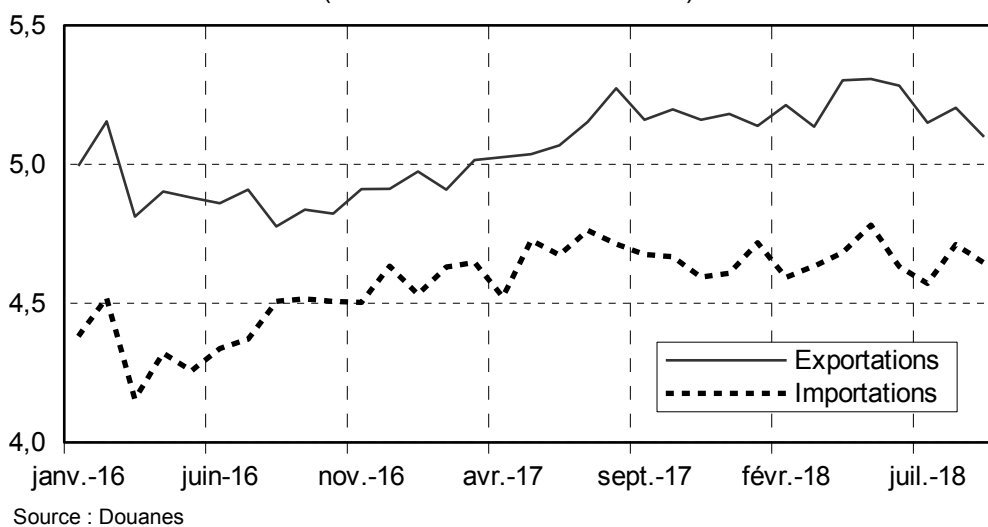


Source : Insee

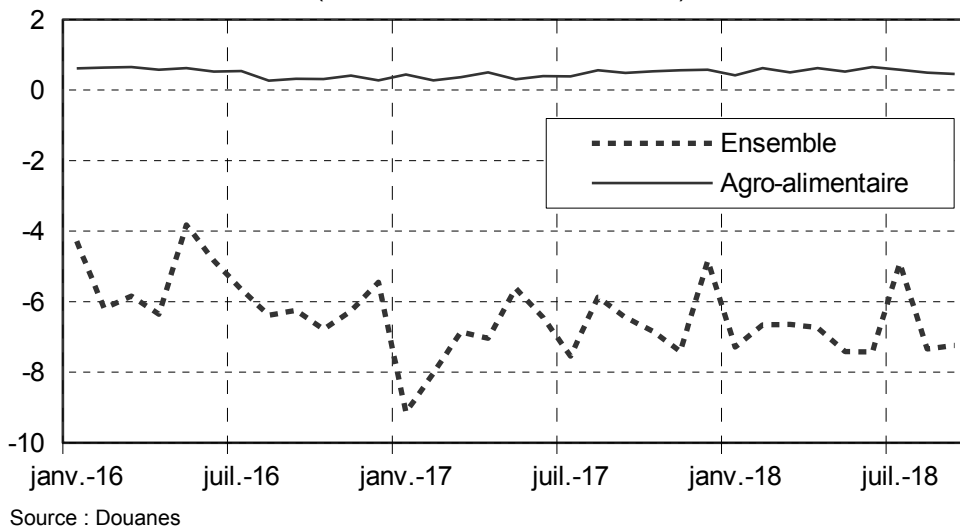
**Graphique C.4**  
**Commerce extérieur - Ensemble** (hors matériel militaire)  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



**Graphique C.5**  
**Commerce extérieur - Produits agroalimentaires**  
 Importations CAF-Exportations FAB  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



**Graphique C.6**  
**Solde CAF-FAB du commerce extérieur**  
**Ensemble** (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires  
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



## Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

# Comptes de la branche agricole

## Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	<b>Production au prix de base<sup>1</sup></b>
<b>Valeur ajoutée (brute/nette)<sup>2</sup></b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

## Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production	<b>Valeur ajoutée (brute/nette)</b>
- Impôts fonciers	Subventions d'exploitation
- Autres	(y c. bonifications d'intérêts)
<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés	<b>Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs</b>
- Salaires bruts	
- Cotisations sociales à la charge des employeurs	
<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

## Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM	<b>Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)</b>
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	
<b>Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)</b>	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>3</sup> totales</i>	(3)
<i>Évolution du nombre d'UTA<sup>3</sup> non salariées</i>	(4)
<i>Évolution du prix du PIB</i>	(5)

## Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
<b>Résultat de la branche agricole</b>	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

## Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels <sup>4</sup>
<b>Valeur ajoutée au coût des facteurs</b>		
par actif		(A)
<b>Résultat de la branche agricole</b>		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

## LIENS VERS INTERNET

---

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288090>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>



## CHAPITRE III

### **Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2018**

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Le compte social des exploitants agricoles .....	74
Les prestations sociales .....	74
Les cotisations et autres ressources .....	77
Comptes sociaux des exploitants agricoles pour les années 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel) .....	79
Le compte social des salariés agricoles .....	81
Les prestations sociales .....	81
Les cotisations et autres ressources .....	82
Comptes sociaux des salariés agricoles pour les années 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel) .....	83



## LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2018

---

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2018 enregistre une diminution de 2,4 % des dépenses de prestations sociales par rapport à 2017 (15,57 milliards d'euros contre 15,95 milliards d'euros).

La diminution des prestations est à mettre à l'actif des branches maladie et vieillesse en raison principalement de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires.

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 15,49 milliards d'euros contre 15,74 milliards d'euros en 2017, en diminution de 1,6 %.

Le compte social des exploitants agricoles se solde par un déficit prévisionnel de 76,2 millions d'euros, après un déficit de 211,8 millions d'euros en 2017.

Les branches famille et maladie (hors indemnités journalières) étant intégrées financièrement au régime général, ce solde correspond aux résultats des assurances vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations relatives aux indemnités journalières maladie.

Le compte social prévisionnel des salariés agricoles est marqué comme en 2017 par une augmentation de 2,3 % des prestations versées aux salariés des établissements agricoles.

La progression des dépenses, dont le total est estimé à 5 milliards d'euros, résulte de la progression des dépenses maladie (+3,6 %) et des pensions de retraite (+1,2 %).

Les branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social des salariés agricoles est par construction équilibré.

## Le compte social des exploitants agricoles

### Les prestations sociales

Le compte prévisionnel 2018 fait ressortir une baisse des dépenses maladie et des prestations vieillesse, conséquence de l'érosion démographique de la population.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminuent de 2,4 % par rapport à 2017. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la diminution s'établit à 3,9 %.

#### 1) Les dépenses de santé

La baisse de la population protégée en maladie s'explique par la diminution des actifs, des ayants droit et des retraités, conséquence de multiples tendances à l'agrandissement et au regroupement des exploitations, au développement de la pluriactivité qui peut être génératrice de droits dans un autre régime, à l'érosion démographique de la population des retraités, et à l'évolution de l'activité des conjoints en dehors du monde agricole.

Le nombre de personnes protégées en maladie est attendu en baisse de 3,2 % et les dépenses de santé en repli de 2,8 %.

Tous les postes de prestations sont en baisse, qu'il s'agisse des soins de villes ou des dépenses hospitalières estimés en repli respectivement de 3,7 % et 5,4 %.

Seules les dépenses en établissements médico-sociaux, qui représentent 15 % du total des dépenses de santé sont attendues en hausse de 1,5 %. Cette évolution continue depuis plusieurs années témoigne également du vieillissement de la population.

Au terme de la montée en charge du dispositif indemnitaire maladie des non-salariés agricoles, mis en place en 2014, les dépenses d'indemnités journalières pour 2018 sont évaluées à 67,1 millions d'euros.

**Au total, les dépenses prévisionnelles de santé y compris invalidité représentent 6,7 milliards d'euros, dont 2,3 milliards pour les actifs.**

	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE</b>																	
(hors invalidité, en euros courants)	4 062	5 396	5 876	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 658
<i>Evol° n/n-1</i>		102,5	108,9	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	100,0	101,2	94,7	100,0	102,8	97,1
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	132,9	144,7	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	166,0	168,0	164,2	164,2	168,7	163,9
<b>REMBOURSEMENTS MALADIE</b>																	
(hors invalidité, en euros constants)	4 062	4 626	4 787	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 678	4 677	4 753	4 548	4 539	4 618	4 416
<i>Evol° n/n-1</i>		100,9	103,5	95,6	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	98,0	100,0	101,6	95,7	99,8	101,7	95,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	113,9	117,9	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	115,2	115,2	117,0	112,0	111,8	113,7	108,7

## 2) Les allocations vieillesse

En 2018, le total des prestations vieillesse de base et complémentaire est estimé à 7,8 milliards d'euros contre 7,9 milliards d'euros en 2017, en diminution de 2,1 %.

Les prestations de droit direct et de réversion du régime de base sont attendues en diminution respectivement de 2,1 % et 3 %.

Cette baisse des dépenses s'explique par la constante diminution du nombre de pensionnés avec un recul de 2,9 % attendu en 2018.

Le nombre d'attributions décroît, par ailleurs, en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salariés agricoles et atteignant l'âge de la retraite. Ce phénomène est, par ailleurs, accentué avec le report des attributions de plusieurs mois sous l'effet de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

Les prestations de retraite complémentaire obligatoire sont estimées en léger recul de 0,3 % en 2018 par rapport à 2017 après avoir augmenté pendant trois années consécutives sous l'effet de mesures de revalorisation des petites retraites agricoles consacrées dans la loi portant réforme des retraites de 2014. La baisse des dépenses s'explique par le recul de 1,4 % des effectifs, dont les effets sont atténués par une revalorisation des pensions de 0,6 % et une progression des droits dérivés compte tenu de la réversibilité des points gratuits octroyés dans le cadre des mesures de revalorisation décrites infra.

Pour mémoire, en 2014, des points gratuits de retraite complémentaire ont été octroyés aux membres de famille pour les périodes d'activité antérieures à 2011 (année d'extension du bénéfice du régime de retraite complémentaire aux conjoints collaborateurs et aides familiaux à titre cotisé) et la réversibilité des points gratuits a été étendue aux conjoints survivants des exploitants décédés en activité.

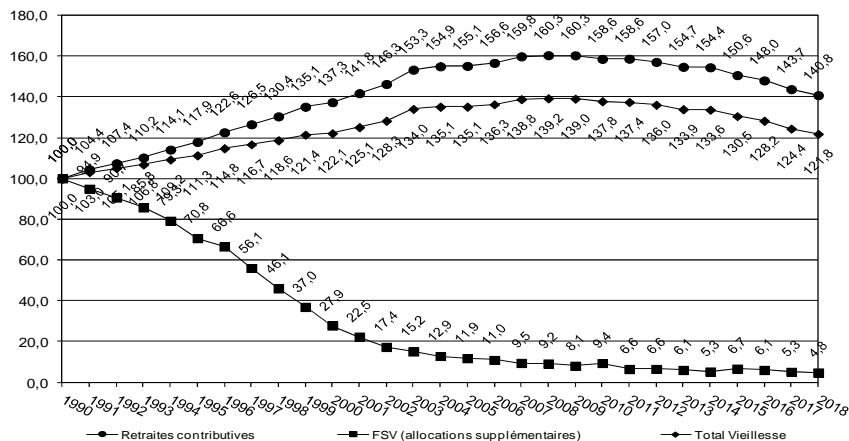
A compter de 2015, un complément de points de retraite complémentaire est servi, sous condition de durée d'assurance, aux anciens chefs d'exploitation, leur permettant d'atteindre progressivement sur 3 ans une retraite globale égale au minimum à 75 % du SMIC net pour une carrière complète en qualité de chef d'exploitation (73 % en 2015, 74 % en 2016 et 75 % en 2017).

**Le montant total provisionnel des prestations vieillesse s'élève à 7,8 milliards d'euros en 2018.**

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice																	
	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE</b>																	
(en euros courants)	6 382	7 982	8 183	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 770
Evol° n/n-1		102,5	102,5	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,0	98,4	98,8	95,6	98,2	97,0	97,9
Evol base 100 en 1990	100	125,1	128,2	135,1	136,3	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,0	133,9	133,6	130,5	128,2	124,4	121,8
<b>PRESTATIONS VIEILLESSE</b>																	
(en euros constants)	6 382	6 704	6 756	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 021	5 856	5 814	5 678	5 566	5 348	5 154
Evol° n/n-1		100,9	100,8	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,1	97,3	99,3	97,7	98,0	96,1	96,4
Evol base 100 en 1990	100	105,1	105,9	105,8	104,9	105,4	102,8	102,2	99,6	97,2	94,3	91,8	91,1	89,0	87,2	83,8	80,8

**GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2018**  
**VIEILLESSE**

(en euros courants - base 100 en 1990)



### 3) Les prestations familiales

En 2018, les prestations famille au sens strict (hors maternité) sont évaluées à 367 millions d'euros, en augmentation par rapport à 2017 (+ 1,1 %).

Cette évolution résulte de la hausse modérée du nombre de familles bénéficiaires de 0,5 %, combinée à la revalorisation de 1 % de la base mensuelle des allocations familiales au 1<sup>er</sup> avril 2018.

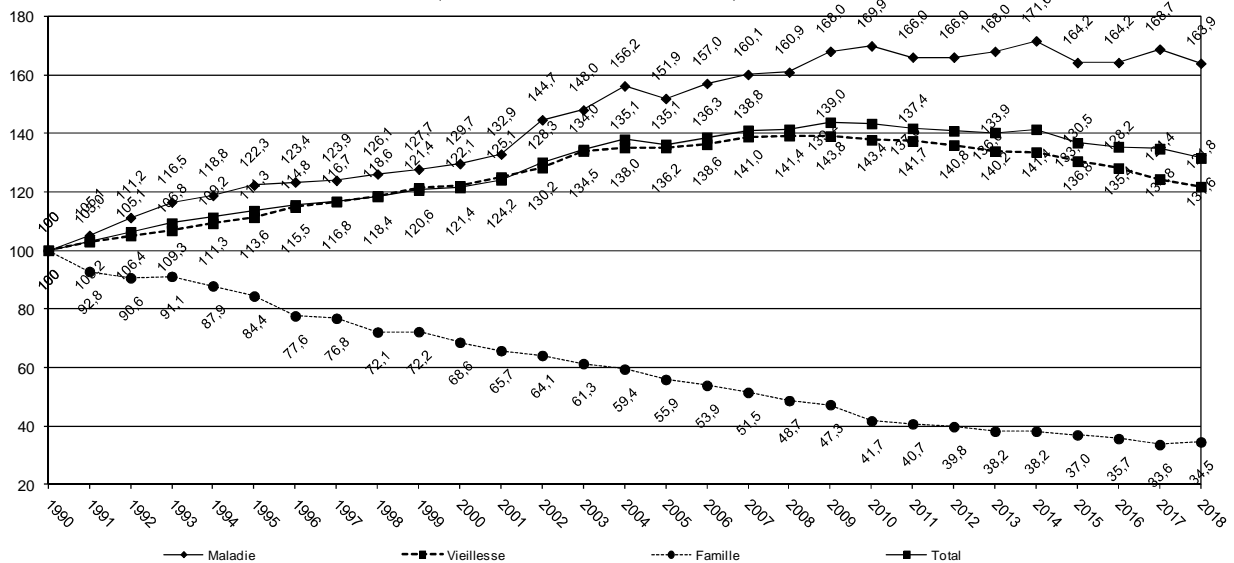
**Le montant total prévisionnel des prestations familiales (hors maternité) en 2018 s'élève à 367 millions d'euros.**

	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>PRESTATIONS FAMILIALES</b>																	
(hors maternité, en euros courants)	709	555	550	506	496	481	467	456	409	408	407	395	384	371	350	363	367
Evol° n/n-1		97,3	99,2	95,7	98,1	96,9	97,2	97,6	89,7	99,7	99,6	97,2	97,2	96,6	94,4	103,7	101,1
Evol base 100 en 1990	100	78,3	77,6	71,4	70,0	67,8	65,9	64,3	57,7	55,0	57,4	55,7	54,2	52,3	49,4	51,3	51,8
<b>PRESTATIONS FAMILIALES</b>																	
(hors maternité, en euros constants)	709	466	454	396	382	365	345	335	296	289	282	271	262	253	239	245	244
Evol° n/n-1		95,8	97,5	94,1	96,4	95,5	94,6	97,2	88,2	97,6	97,7	96,0	96,7	96,6	94,3	102,7	99,5
Evol base 100 en 1990	100	65,7	64,1	55,9	53,9	51,5	48,7	47,3	41,7	40,7	39,8	38,2	37,0	35,7	33,6	34,5	34,4

### 4) Synthèse des prestations sociales

NATURE DES PRESTATIONS	1990	2001	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>MONTANTS en M euros courants</b>																	
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	5 396	5 876	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 658
VIEILLESSE	6 382	7 982	8 183	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 770
FAMILIALES	709	555	550	529	521	462	370	410	399	391	390	395	384	371	350	363	367
<b>TOTAL</b>	<b>11 153</b>	<b>13 933</b>	<b>14 609</b>	<b>15 493</b>	<b>15 312</b>	<b>15 535</b>	<b>15 730</b>	<b>15 827</b>	<b>16 096</b>	<b>16 080</b>	<b>15 900</b>	<b>15 763</b>	<b>15 879</b>	<b>15 365</b>	<b>15 197</b>	<b>15 152</b>	<b>14 796</b>
<b>En pourcentage du total</b>																	
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%	44%	43%	44%	45%	45%
VIEILLESSE	57%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	54%	54%	54%	54%	52%	53%
FAMILIALES	6%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2018  
(en euros courants - base 100 en 1990)



## **Les cotisations et autres ressources**

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations et contributions professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'État au titre de la solidarité nationale.

### **1) Les cotisations professionnelles**

En 2018, le rendement des cotisations professionnelles et de la CSG est évalué à 2,8 milliards d'euros, contre 2,6 milliards d'euros en 2017.

La hausse des recettes résulte principalement de deux facteurs :

- la hausse de l'assiette brute des cotisations attendue à 1,1 % liée à la substitution des revenus 2017 aux mauvais revenus 2014 dans l'assiette triennale de droit commun ;
- et l'alignement de la cotisation maladie (AMEXA) sur celle des artisans – commerçants avec un taux variant entre 1,5 % et 6,5 % selon le montant du revenu des exploitants soumis à cotisations.

Pour mémoire, la hausse du taux de la CSG de 1,7 point en 2018 est compensée par une baisse de 2,15 points du taux de la cotisation famille.

### **2) Les transferts de gestion**

Les transferts de gestion représentent 8,2 milliards d'euros en 2018, contre 8,7 milliards d'euros en 2017.

La baisse de ces transferts s'explique par la suppression de la mesure conjoncturelle de réduction de 7 points de la cotisation maladie des agriculteurs (taux passant de 10% à 3%) prise en 2015 au plus fort de la crise agricole. Cette réduction, qui était compensée par l'État (447 millions d'euros en 2017), a été remplacée en 2018 par une mesure d'alignement du taux de la cotisation maladie sur celui des travailleurs indépendants avec un nouveau dispositif d'exonération dégressive du taux de la cotisation de 1,5% à 6,5% jusqu'à 43 700 € de revenu (stabilisation à 6,5% ensuite). Ce nouveau dispositif répond au souci d'un meilleur ciblage des allègements, et permet de maintenir 356 millions d'euros d'allègements estimés en 2018 par rapport au barème 2014.

Les transferts de gestion sont constitués, notamment :

- de la compensation démographique vieillesse pour 2,9 milliards d'euros ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) ;
- des contributions d'équilibre du régime général pour 5,1 milliards d'euros.

**Ces transferts représentent 52,5 % du financement du régime en 2018, contre 54,3 % en 2017.**

### **3) Les ressources affectées par l'État**

Les ressources affectées par l'État constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Ces recettes sont constituées des taxes suivantes :

- les droits de consommation sur les alcools (2,2 milliards d'euros) ;
- la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les bières et boissons non alcoolisées (0,9 milliard d'euros) ;
- les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants de synthèse (0,4 milliard d'euros) ;
- les taxes spéciales sur les farines et les huiles alimentaires (0,2 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,2 milliard d'euros).

Le montant total des recettes fiscales affectées au régime est évalué à 4,6 milliards d'euros, stable par rapport à 2017 (4,5 milliards d'euros).

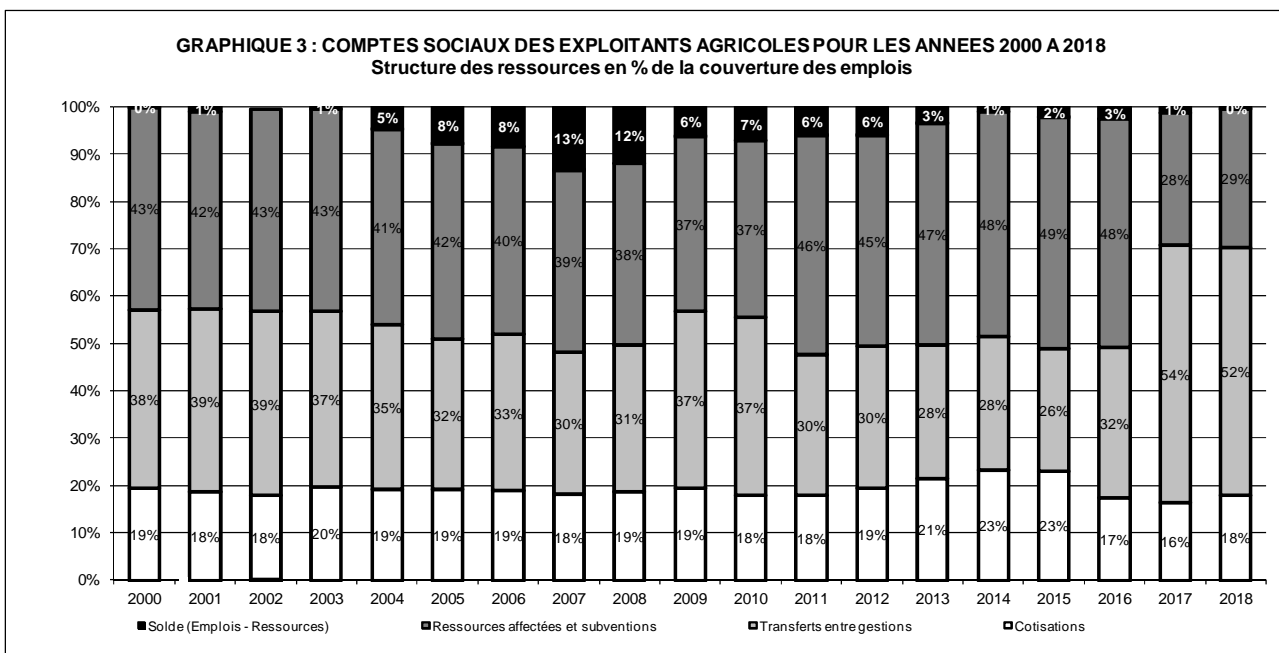
Les ressources affectées par l'État représenteraient un taux de couverture des charges de 29,3 % en 2018 contre 28 % en 2017.

**Le compte social prévisionnel 2017 se solderait par un déficit de 76,2 millions d'euros, soit 0,5 % du total des charges contre 1,3 % en 2017. Ce solde correspond aux résultats prévisionnels des branches vieillesse de base (déficit de 100 M€) et complémentaire (excédent de 23,5 M€) et au résultat des opérations liées aux indemnités journalières maladie (bénéfice de 0,5 M€).**

**Les autres branches étant intégrées financièrement au régime général, leur résultat est équilibré par construction.**

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble des cotisations dont :																
Cotis. d'ass. Maladie + CSG/acquittée	0,1%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-2,4%	10,6%	10,2%	8,5%	-2,9%	-23,7%	-5,2%	6,3%
Cotis. d'ass. Vieillesse	1,7%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-2,8%	11,5%	10,2%	13,0%	9,7%	-40,0%	-18,3%	29,1%
Cotis. d'ass. Famille	0,5%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	-0,5%	8,2%	9,1%	5,6%	-5,7%	-4,7%	4,1%	4,5%
Cotis. d'ass. Famille	-0,6%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-4,5%	14,5%	12,7%	4,0%	-43,3%	-14,4%	1,8%	-72,6%
Ensemble des emplois	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	-1,3%	-0,3%	-0,5%	-0,4%	-2,5%	-2,5%	-0,5%	-2,4%
dont prestations	3,3%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	-1,1%	-0,1%	-0,4%	0,5%	-3,1%	-1,8%	-0,3%	-2,3%

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cotisations	18,0%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	19,3%	21,4%	23,0%	22,9%	17,1%	16,3%	17,8%
Ressources affectées	34,4%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	44,6%	47,0%	47,7%	48,9%	48,3%	28,0%	29,3%
Transferts entre gestions	43,3%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,0%	28,1%	28,2%	25,9%	31,9%	54,3%	52,5%
Solde	4,3%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	6,1%	3,5%	1,1%	2,2%	2,6%	1,3%	0,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%





**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel)**  
**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	2017 définitif		2018 prévisionnel		2018 / 2017 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
	<b>I - PRESTATIONS</b>					
<b>A/ - SANTE</b>						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2 468,7		2 378,0		96,3	
- Maladie : établissements médico sociaux b	1 069,8		1 085,6		101,5	
- Maladie : établissements cliniques privées c	450,9		427,3		94,8	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2 411,8		2 282,2		94,6	
- Maladie : indemnités journalières e	66,4		67,1		101,0	
- Maladie : divers f	385,7		417,7		108,3	
Total maladie a à f	6 853,2	2 289,0	6 657,8	2 223,8	97,1	97,1
- Invalidité g	57,5	57,5	57,8	57,8	100,5	100,5
<b>Sous-total : SANTE h=f+g</b>	<b>6 910,7</b>	<b>2 346,5</b>	<b>6 715,6</b>	<b>2 281,6</b>	<b>97,2</b>	<b>97,2</b>
<b>B/ - VIEILLESSE</b>						
.Assurance vieillesse : droits propres i	6 055,7		5 927,6		97,9	
.Assurance vieillesse : droits dérivés j	1 151,8		1 117,6		97,0	
.Retraite complémentaire obligatoire k	727,8		725,3		99,7	
<b>Sous-total : VIEILLESSE i à k</b>	<b>7 935,3</b>		<b>7 770,4</b>		<b>97,9</b>	
<b>D/ - FAMILLE</b>						
.Prestations familiales l	321,8	321,8	324,4	324,4	100,8	100,8
.Allocation adultes handicapés (AAH) m	41,6	41,6	43,1	43,1	103,6	103,6
.Assurance maternité n	29,0	29,0	28,5	28,5	98,2	98,2
<b>Sous-total : FAMILLE o</b>	<b>392,5</b>	<b>392,5</b>	<b>396,0</b>	<b>396,0</b>	<b>100,9</b>	<b>100,9</b>
<b>SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS</b>	<b>15 238,4</b>	<b>2 739,0</b>	<b>14 882,1</b>	<b>2 677,6</b>	<b>97,7</b>	<b>97,8</b>
<b>II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
.Contribution au régime des praticiens p	92,1		88,0		95,6	
.Contribution au régime des étudiants q	0,0		0,0			
.Contributions et transferts divers r	0,3		0,8			
<b>SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS p à r</b>	<b>92,4</b>		<b>88,8</b>		<b>96,1</b>	
<b>III - CHARGES DE GESTION</b>						
.Gestion : maladie s	290,1		272,7		94,0	
.Gestion : vieillesse t	176,8		173,9		98,3	
.Gestion : famille u	149,1		147,7		99,0	
<b>SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION s à u</b>	<b>616,1</b>		<b>594,3</b>		<b>96,5</b>	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III</b>	<b>15 946,9</b>		<b>15 565,1</b>		<b>97,6</b>	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES  
POUR LES ANNEES 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel)  
RECETTES**

*(en millions d'euros)*

CATEGORIES DE RESSOURCES	2017 définitif		2018 prévisionnel		2018 / 2017 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
<b>I - COTISATIONS</b>						
<b>A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire</b>						
.Cotisations a	350,1	297,6	453,4	385,4	129,5	129,5
CSG acquittée	525,9	389,1	677,6	501,5	128,9	
<b>B/ - PRESTATIONS FAMILIALES</b>						
.Cotisations b	218,6	218,6	59,8	59,8	27,4	27,4
<b>C/ - ASSURANCE VIEILLESSE</b>						
.Cotisations c	1 493,3	1 493,3	1 560,1	1 560,1	104,5	104,5
<b>TOTAL COTISATIONS</b>						
.Cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales d=a+b+c	2 587,9	2 398,6	2 751,0	2 506,8	106,3	104,5
.Divers e	16,1	16,1	16,3	16,3	101,4	101,4
<b>SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS</b> f=d+e	<b>2 603,9</b>	<b>2 414,7</b>	<b>2 767,3</b>	<b>2 523,1</b>	<b>106,3</b>	<b>104,5</b>
<b>II - RESSOURCES AFFECTEES</b>						
Dt taxes tabacs, alcools, vins, farines, huiles alimentaires.g	<b>4 464,2</b>		<b>4 555,8</b>		<b>102,1</b>	
<b>III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
.Compensation démographique h	2 959,7		2 914,9		98,5	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité i	46,1		42,6		92,4	
.CSG affectée j	0,0		0,0		ns	
.Contribution CNAF k	566,0		715,4		126,4	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM l	4 539,3		4 389,2		ns	
.Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat m	512,2		65,1		12,7	
.Autres produits n	43,6		38,6		ns	
<b>SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b> h à n	<b>8 666,9</b>		<b>8 165,8</b>		<b>94,2</b>	
<b>IV - SOLDE</b>	<b>211,8</b>		<b>76,2</b>			
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV</b>	<b>15 946,9</b>		<b>15 565,1</b>		<b>97,6</b>	

## Le compte social des salariés agricoles

### Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles sont en augmentation pour la deuxième année consécutive. Elles sont évaluées à 4,9 milliards d'euros, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2017. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2018 évolueraient de 0,6 %.

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses est estimé à 5 milliards d'euros, en progression de 2,1 % par rapport à 2017.

#### 1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, comprenant l'assurance maladie au sens strict, l'assurance invalidité ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, sont estimées en hausse de 3,6 % en 2018.

L'évolution des dépenses de santé est principalement tirée par les dépenses d'assurance maladie, qui sont attendues en hausse de 2,5 %. Cette croissance résulte de plusieurs facteurs :

- l'augmentation de 3,7 % des prestations exécutées en ville en raison de la progression des soins de santé (+3,5 %) portée par les remboursements d'honoraires et de médicaments ;
- la hausse de 4,2% du poste indemnités journalières ;
- la progression de 1,6 % des dépenses réalisées en établissements ;
- et la hausse modérée des effectifs protégés (+0,5 %).

Les prestations au titre de l'invalidité sont évaluées en hausse de 3 % en 2018 sous l'effet d'une hausse de 3,7 % du nombre de bénéficiaires. Cette évolution est imputable au report progressif de l'âge légal du départ à la retraite (les retraites se substituant aux pensions d'invalidité) et à la simplification des conditions d'accès à l'assurance invalidité prévue par le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013.

Les dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont prévues en forte hausse de 10,9 % sous l'effet principal de l'intégration à la branche AT-MP des rentes du Fonds commun des accidents du travail agricole (FCATA) qui est supprimé en 2018 (rentes anciennes nées avant la socialisation du risque AT-MP qui étaient financées par une contribution de la CCMSA au FCATA).

#### 2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse sont estimées en augmentation de 1,3 % en 2018 par rapport à 2017.

Les avantages de droit propre sont attendus en augmentation de 2 % sous l'effet de la montée en charge progressive du dispositif LURA qui engendre une croissance du montant moyen des retraites pour les nouveaux pensionnés (les pensions servies sont consécutives à la totalité des carrières et non plus à la seule durée d'activité agricole) qui surcompense la baisse des nouveaux effectifs induite également par le dispositif LURA.

A contrario, les prestations de droit dérivé sont estimées en repli de 2,1 en raison de la baisse des effectifs.

#### 3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille sont estimées en légère augmentation de 0,5 % en 2018.

Cette progression s'explique par la hausse du nombre de familles bénéficiaires d'au moins une prestation (+0,9 %) combinée à la revalorisation de 1 % de la base mensuelle des allocations familiales au 1<sup>er</sup> avril 2018.

Ces évolutions sont toutefois atténuées par des effets relatifs à la structure des familles et au cumul des prestations par famille.

**Les prestations vieillesse et les dépenses de santé représentent respectivement 46,7 % et 44,7 % des dépenses du compte des salariés agricoles, et les dépenses de prestations familiales 8,6 %.**

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Part en 2018
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	0,0%	1,1%	3,3%	0,2%	1,8%	5,0%	3,6%	44,7%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,0%	0,8%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,2%	1,3%	46,7%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	2,2%	1,9%	0,9%	-0,3%	-8,0%	1,0%	0,5%	8,6%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	0,7%	1,0%	1,4%	0,0%	-0,1%	2,3%	2,3%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-1,3%	0,3%	-0,3%	0,0%	-0,3%	1,3%	0,6%	

## Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre est prévu en recul de 1,8 %, sous l'effet principal de la mesure relative à la suppression de la part salariale de la cotisation d'assurance maladie de 0,75 % (art. 8 de la loi de financement pour la sécurité sociale pour 2018), dans un contexte d'une progression modérée de l'emploi agricole et des salaires de l'ordre de 1%.

Les autres ressources dont bénéficie le régime sont évaluées à 3,1 milliards d'euros. Elles sont regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions », et comprennent :

- \* les subventions d'équilibre du régime général ;
- \* la compensation démographique vieillesse ;
- \* les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- \* les impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;

\* les cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

**Ces ressources sont estimées en augmentation de 4,7 % par rapport à 2017 et représentent 61,7 % du total des recettes du compte social.**

**Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	4,2%	8,0%	3,8%	-0,9%	2,6%	2,8%	-1,8%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	-2,6%	2,1%	-0,04%	2,5%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	2,3%	16,5%	3,2%	2,5%	3,4%	8,4%	-9,5%

**Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,8%	38,2%	39,1%	38,6%	39,5%	39,8%	38,3%
<i>dont à charge des employeurs</i>	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	25,0%	25,8%	26,5%	25,7%	26,2%	25,6%	25,7%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,2%	61,8%	60,9%	61,4%	60,5%	60,2%	61,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES  
POUR LES ANNEES 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel)**

**DEPENSES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2017 définitif	2018 prévisionnel	indice 2018/ 2017
<b>I-PRESTATIONS</b>			
<b>A/ - SANTE</b>			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 725,7	1 768,7	102,5
. Invalidité et infirmité b	95,2	98,1	103,0
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	281,7	312,5	110,9
<b>Sous-total : SANTE d=a+b+c</b>	<b>2 102,7</b>	<b>2 179,3</b>	<b>103,6</b>
<b>B/ - VIEILLESSE</b>			
.Assurance Vieillesse e	2 248,2	2 276,7	101,3
<b>Sous-total : VIEILLESSE e</b>	<b>2 248,2</b>	<b>2 276,7</b>	<b>101,3</b>
<b>C/ - FAMILLE</b>			
.Charge de famille f	363,5	365,7	100,6
.Assurance Maternité g	52,4	52,6	100,2
<b>Sous-total : FAMILLE h=f+g</b>	<b>416,0</b>	<b>418,2</b>	<b>100,5</b>
<b>SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h</b>	<b>4 766,9</b>	<b>4 874,3</b>	<b>102,3</b>
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>			
.Contributions et transferts divers q	35,8	37,1	103,7
<b>III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES</b>			
.Au titre de la protection sociale s	160,8	158,4	98,5
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)</b>	<b>4 963,4</b>	<b>5 069,7</b>	<b>102,1</b>

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES**  
**POUR LES ANNEES 2017 (définitif) et 2018 (prévisionnel)**  
**RECETTES**

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2017 définitif		2018 prévisionnel		Indice 2018/2017	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
<b>I-COTISATIONS</b>						
<b>A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES</b>						
. Cotisations salariales a	702,0		635,3		90,5	
. Cotisations patronales b	966,0	966,0	992,2	992,2	102,7	102,7
<b>Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE c=a+b</b>	<b>1 667,9</b>	<b>966,0</b>	<b>1 627,5</b>	<b>992,2</b>	<b>97,6</b>	<b>102,7</b>
<b>B/ -ASSURANCE FAMILLE</b>						
-Cotisations d	107,5	107,5	109,7	109,7	102,0	102,0
<b>Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES d</b>	<b>107,5</b>	<b>107,5</b>	<b>109,7</b>	<b>109,7</b>	<b>102,0</b>	<b>102,0</b>
<b>C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES</b>						
-Cotisations e	199,5	199,5	203,1	203,1	101,8	101,8
<b>Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL e</b>	<b>199,5</b>	<b>199,5</b>	<b>203,1</b>	<b>203,1</b>	<b>101,8</b>	<b>101,8</b>
<b>SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS hors chômage f=a à e</b>	<b>1 975,0</b>	<b>1 273,0</b>	<b>1 940,3</b>	<b>1 305,1</b>	<b>98,2</b>	<b>102,5</b>
<b>II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS</b>						
. Intégration régime général, compensation démographique, I g	2 451,3		2 587,1		105,5	
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat h	537,2		542,3		101,0	
<b>SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS i=g+h</b>	<b>2 988,5</b>		<b>3 129,4</b>		<b>104,7</b>	
<b>TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)</b>	<b>4 963,4</b>		<b>5 069,7</b>		<b>102,1</b>	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants j		291,7		299,6		102,7
<b>SOUS-TOTAL COTISATIONS y compris chômage i+f</b>		<b>1 564,7</b>		<b>1 604,7</b>		<b>102,6</b>

## Compte-rendu des débats

## Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 18 décembre 2018

Le président, M. Pierre Muller, ouvre la séance.

Il accueille la nouvelle représentante de la confédération paysanne, Madame Christine Riba, et détaille l'ordre du jour.

La réunion comporte les présentations suivantes :

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2017 (O. Louveau - MAA/SSP)

Le bilan de la conjoncture agricole pour 2018 (G. Thomas - MAA/SSP)

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2018 (H. Casset-Hervio - INSEE)

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2018 (B. Mantione - MAA/SDTPS)

A l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

**Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2017**

François Lucas (Coordination Rurale) note le redressement en 2017 par rapport à une année 2016 particulière mais il partage les sujets d'inquiétude que révèlent également ces statistiques. Les indicateurs de dispersion montrent que chaque année beaucoup d'exploitations sont à la peine ; il souligne également la baisse tendancielle de l'investissement, mauvaise nouvelle pour le secteur à l'heure où on parle beaucoup de transition de modèle. Cette baisse en investissement peut être un mauvais signal envoyé aux jeunes repreneurs potentiels.

Pierre Muller relève effectivement que la baisse tendancielle de l'investissement pose des questions de soutenabilité.

Philippe Pinta (FNSEA) note également le recul préoccupant de l'investissement. Il relève aussi qu'avec un recul de 30 ans on observe simultanément une hausse de la taille des exploitations et une baisse des résultats moyens, ce qui revient à une baisse plus forte si elle est calculée à l'hectare. Le grand nombre d'exploitations ne dégagent pas un résultat positif milite pour des mesures sur l'épargne de précaution. Par ailleurs, s'agissant des problèmes d'installation des jeunes, il souligne l'intérêt des comparaisons européennes pour étudier le poids des charges, facteur de compétitivité important.

Lucien Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) indique que pour étudier la dispersion ou la variabilité des résultats, il serait intéressant d'observer d'autres facteurs potentiellement clivants comme la capacité à commercialiser sa production en direct ou de manière plus active (autres circuits courts). Conscient des limites du Réseau d'information comptable agricole (RICA) avec des échantillons trop faibles sur certains de ces critères, il suggère de réfléchir aux évolutions possibles du RICA afin de mieux aborder les autres facteurs explicatifs du revenu que les orientations techniques.

Luc Servant (APCA) souligne le poids important des aides dans le revenu. Il relève que le montant moyen d'aide par exploitation (33 000 €) est équivalent au solde « disponible » (Excédent brut d'exploitation duquel on déduit les charges financières, les annuités d'emprunt à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant). Il se montre également intéressé par les comparaisons européennes en notant que les différents pays sont soumis au même cadre européen mais avec des niveaux de charges probablement différents. Il souhaiterait une comparaison élargie à d'autres productions que le lait, brièvement évoqué dans la présentation des résultats du RICA.

Philippe Boyer (France Agrimer) revient sur la remarque de Lucien Bourgeois et suggère la réalisation d'un travail d'analyse statistique exploratoire à partir des nombreuses variables disponibles dans le RICA afin de mettre en évidence les autres facteurs explicatifs du revenu.

Philippe Pinta (FNSEA) souligne également l'intérêt de nouveaux critères de comparaisons mais il invite à

proportionner les efforts d'observation en fonction de l'importance économique des productions et donc à ne pas négliger les évolutions concernant les grandes productions fortement exportées (lait et céréales notamment).

Christine Riba (Confédération paysanne) souligne l'intérêt de la confédération pour étudier plus finement l'impact du mode de commercialisation et pour l'étude des résultats des petites exploitations en partie absente du champ du RICA.

Olivier Louveau (SSP) rappelle que le RICA contient de nombreuses exploitations de taille modeste. La limite en deçà de laquelle les exploitations ne font pas partie du champ du RICA est de 25 000 € de production brute standard (équivalent d'un chiffre d'affaire potentiel à l'année). Ces exploitations, qui ne sont pas tenues de tenir une comptabilité et qui représentent moins de 3 % de la production agricole française, sont suivies par le système statistique public à l'occasion des recensements agricoles et des enquêtes sur la structure des exploitations (soit environ tous les 3 ans).

Christine Riba (Confédération paysanne) indique que la baisse de l'investissement peut aussi être vue comme un élément facilitateur pour la reprise des exploitations car ces dernières seraient moins lourdes en capital.

Lucien Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) précise que la vente directe n'est pas un sujet réservé aux petites exploitations mais qu'il peut également concerner les grandes.

Olivier Louveau (SSP) indique que le mode de commercialisation est bien une variable que le RICA peut analyser (appariement RICA avec RA ou ESEA) et qu'une présentation des résultats selon ce critère pourrait être faite pour certaines spécialisations (viticulture par exemple) à la condition que les échantillons d'analyse soient de taille suffisante.

François Lucas (Coordination rurale) indique enfin que les exploitations peuvent se doter d'une structure commerciale dédiée quand la vente directe devient importante, ce qui est de nature à complexifier fortement l'analyse dans ce cas car ces structures ne seront pas présentes dans le RICA.

Pierre Muller félicite le SSP pour la qualité du rapport et revient sur trois points structurants l'analyse :

- l'évolution de la structure juridique des exploitations avec la question de l'intégration des terres dans le bilan
- la distinction entre les aides couplées et découplées et leur importance dans les analyses de longue période
- l'importance des dotations aux amortissements

## **Bilan conjoncturel et comptes prévisionnels 2018**

Luc Servant (APCA) relève la faible hausse de la production agricole depuis 20 ans, ce qui différencie la France du reste du monde ; il s'interroge sur la prise en compte de l'amélioration des prix en fin d'année alors qu'une partie de la production avait déjà pu être commercialisée. Il remarque que si les agriculteurs ont l'impression d'atteindre un plafond en termes de production à des prix eux mêmes plafonnés, l'incitation à investir est faible. Le repli de la consommation intérieure n'est pas non plus de nature à soutenir la demande. Enfin, il note que la baisse des dépenses en engrais ces dernières années ne peut s'analyser sans remarquer que les stocks de potasse ou de phosphore en engrais de fond dans les sols sont en baisse.

Philippe Pinta (FNSEA) souligne pour sa part le recul des achats d'animaux qui s'ajoute à la diminution des investissements. La production d'ensemble, stable depuis 20 ans, est synonyme d'une perte de compétitivité de la ferme France. Enfin, la baisse des volumes à destination des industries agroalimentaires est un mauvais signal dans la mesure où la situation économique des deux secteurs (agriculture et IAA) est très liée.

François LUCAS (Coordination rurale) s'interroge sur la diminution de 200 000 ha en grandes cultures



évoquée dans la présentation et sur les comportements sous-jacents des agriculteurs. Dans un contexte de cultures risquées et faiblement rentables, certains exploitants pourraient être tentés de « prendre » les aides découplées sans cultiver certaines terres. Dans tous les cas, la baisse est significative. Il revient également sur la situation du marché des protéagineux qui lui semble tout juste en situation de survie. Les prix sont stables et la production reste non rentable avec un marché de l'alimentation animale qui ne s'est pas créé.

Philippe Pinta (FNSEA) souligne que le faible rendement des protéagineux peut être relié à la faiblesse de la recherche sur le sujet et alerte sur l'avenir du blé dur.

Gérard Thomas (SSP) souligne que le mouvement de baisse des surfaces céréalières s'inscrit dans une tendance sur 3-4 ans ; une partie des terres pourrait avoir été prise pour l'artificialisation des sols mais il n'est pas à ce stade possible de le vérifier. L'établissement de la statistique agricole annuelle (SAA), qui donne chaque année un état de l'utilisation du territoire, devrait permettre d'analyser les évolutions de la part des terres non cultivées.

Aurélien Clavel (Jeunes agriculteurs) indique que les jeunes agriculteurs peuvent avoir une lecture un peu différente de la baisse de la surface consacrée aux grandes cultures avec une tendance à la diversification des cultures : culture du chanvre ou de cultures porte-graines par exemple.

Hélène Casset-Hervio (Insee) indique que pour établir les comptes, l'Insee raisonne en campagne et que la valorisation se fait aux prix en fin d'année.

Pierre Muller rappelle qu'au sens des comptes la production végétale est égale à la récolte stockée ou valorisée. Pour la production animale, il indique que l'abattage des vaches de réforme n'est pas une production mais une décapitalisation du cheptel.

En rapport avec la question sur les liens entre l'agriculture et les IAA et prenant exemple sur les négociations récentes sur le prix du lait qui se répercutent sur le revenu des éleveurs avec 6 mois de décalage, Aurélien Clavel (Jeunes agriculteurs) demande à mieux connaître l'ensemble de la chaîne de valeur de la production agricole.

Philippe Boyer (France Agrimer) indique que l'observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) a pour mission de réaliser ces analyses en mobilisant notamment les données de la comptabilité nationale (tableaux entrées sorties), mais également les données comptables des agriculteurs, des industriels et des grandes et moyennes surfaces.

Pierre Muller indique réfléchir à une présentation des travaux de l'OFPM, auxquels participent certains membres de la commission lors d'une prochaine session.

Christel Colin informe que les comptes prévisionnels européens ont été publiés par Eurostat le 14 décembre, et que l'Espagne et l'Italie se trouvent dans une situation proche de celle de la France.

## **Points divers**

### **Groupes de travail**

Le Président fait un point sur les deux groupes de travail évoqués lors de la réunion de juillet. Le premier groupe de travail consacré à l'hétérogénéité des résultats des exploitations agricoles s'est déjà réuni une fois fin novembre. Il aborde les questions relatives à :

- la segmentation des exploitations, éventuellement différente de celle des OTEX, pour présenter des résultats sur des ensembles d'exploitation suffisamment consistants afin que les chiffres aient un sens ;
- les sources disponibles
- les enjeux de présentation et de communication des résultats

Une seconde réunion est prévue le 3 avril matin. Pierre Muller appelle à un élargissement du groupe de travail pour cette réunion. Le mandat du groupe de travail et le compte rendu de la première réunion seront envoyés à l'ensemble des participants à la commission. La fin des travaux est programmée en juin 2019 et une présentation des travaux et des conclusions de ce groupe de travail pourra être faite lors de la

prochaine réunion de la commission début juillet 2019.

Le deuxième groupe de travail s'inscrit dans un calendrier plus long, coordonné avec le calendrier européen de changement de base des comptes de l'agriculture. Trois réunions pourraient avoir lieu en 2019 et quatre en 2020. Ce groupe travaillera sur les méthodes d'évaluations de certaines productions. Plus précisément, il s'agit d'interroger nos méthodes pour évaluer certaines productions (viticulture, cheptels ou autres à définir dans un 1<sup>er</sup> temps) et d'étudier les possibilités offertes par l'ensemble des sources disponibles pour voir dans quelle mesure des pistes d'amélioration pour l'élaboration des comptes peuvent être dessinées. Le groupe devra également se pencher sur le traitement en comptabilité nationale agricole de certains flux (subventions d'exploitation, impôts liés à la production...), s'interroger sur l'évaluation des consommations intermédiaires et sur les questions du partage volume-prix. La terminologie et les options de présentation retenues pour la communication des comptes font également partie du mandat du groupe de travail. L'objectif est d'aboutir à des recommandations opérationnelles pour la prochaine campagne de rebase des comptes.

Une note de mandat et un appel à manifestation d'intérêt pour ce groupe de travail seront envoyés très prochainement. Les membres de la CCAN peuvent naturellement se faire représenter par un membre de leur structure intéressé par ces sujets.

\*\*\*\*\*

### **Appel à projets de recherche.**

Comme évoqué lors de la dernière commission par Béatrice Sédillot, le SSP a lancé un appel à projet de recherche sur la thématique : « Revenu des agriculteurs : mesures, déterminants et instruments d'accompagnement ».

Vanina Forget du Centre d'Études et de Prospective (CEP) au sein du service statistique du ministère présente la démarche et les trois projets retenus à l'issue de la procédure de sélection des projets soumis à l'automne 2018.

Agr'Income : Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français (chef de file : Laurent Piet, Inra Smart Lereco) ; Ce projet, sur un périmètre très large, s'intéressera au revenu sur longue période, le rôle des aides de la PAC, l'évolution du patrimoine et le revenu des ménages agricoles.

Metha'Revenus : Effets structurels de l'investissement dans une unité de méthanisation sur les revenus de l'agriculteur (chef de file : Pascal Grouiez, université Paris Diderot) ; Ce projet, centré sur la méthanisation qui correspond à des investissements très lourds, mettra en lumière l'apport d'une activité non agricole sur le revenu.

Racine : Adaptation des méthodes de calcul de revenus agricoles avec la prise en compte des revenus non-marchands et de l'auto-consommation en Nouvelle-Calédonie (chef de file : Jean-Michel Sourisseau, Cirad). Ce projet, centré sur des petites exploitations, prévoit également de tester l'adaptation de la méthode sur un département d'outre-mer (Guadeloupe).

Les résultats de ces travaux pourront être présentés à la commission en juillet 2020.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/appel-projets-de-recherche-sur-le-revenu-des-agriculteurs-mesures-determinants-et-instruments>

\*\*\*\*\*

La date de la prochaine commission est fixée au jeudi **4 juillet 2019 (matin)**.

# Agreste : la statistique agricole

---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

**Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA PROSPECTIVE**

3 rue Barbet de Jouy  
75349 PARIS 07 SP  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez  
Composition : SSP  
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture  
Dépot légal : à parution  
ISSN : 1966-9755  
© Agreste 2019

Numéro 45 - Janvier 2019

# Agreste : la statistique agricole

*Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*

*Secrétariat Général*

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

*Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)*

---

Prix : 12,00 €